

Sorgues, le 15 mars 2018



CONVOCAATION

DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Art. L.2121.7 du CGCT)

Madame,
Monsieur,
Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal dont vous êtes membre est convoqué en séance ordinaire, Salle du Conseil Municipal, 2^{ème} étage du Centre Administratif, le :

JEUDI 22 MARS 2018 à 18 H 30

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Thierry LAGNEAU

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 22 Février 2018.
3. Compte-rendu des décisions municipales prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

FINANCES

1. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR- (Commission des finances du 13/03/2018) Rapporteur : S. GARCIA

3 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR- - (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

5. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DES POMPES FUNEBRES ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR- (Commission des finances du 13/03/2018) Rapporteur : S. GARCIA

6. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

7. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

8. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

9. BILAN FINANCIER DU SELF POUR L'ANNEE 2017- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

10. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

11. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES POMPES FUNEBRES ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

12. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : Monsieur le Maire

13. BUDGET PRINCIPAL 2018 DE LA COMMUNE- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

14. SUBVENTIONS MUNICIPALES 2018 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : M. le Maire

15. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018 DE LA COMMUNE - (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

16. BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2018 DE LA COMMUNE- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

17. BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2018 DE LA COMMUNE- (Commission des finances du 13/03/2018)-
Rapporteur : S. GARCIA

18. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS 2018 DE LA COMMUNE- (Commission des finances du 13/03/2018)-
Rapporteur : S. GARCIA

19. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD 2018 : EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION-
(Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

20. RETRAIT DE LA DELIBERATION 23 NOVEMBRE 2017 ANNULANT LA DELIBERATION N°9 DU 24 NOVEMBRE 2016 RELATIVE AU RETOUR DES EMPRUNTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE (CCPRO) ET AU TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT (CCSC) – ABROGATION DE LA DELIBERATION DELIBERATION N°9 DU 24 NOVEMBRE 2016-
(Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

21. TRAVAUX RUE DUCRES- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

22. TRAVAUX ROUTE D'ENTRAIGUES- APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE- (Commission des finances du 13/03/2018)- Rapporteur : S. GARCIA

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET HABITAT

23. INCORPORATION D'UN BIEN SANS MAITRE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL-Commission d'Aménagement du territoire et habitat du 08/03/2018)- Rapporteur : F. THOMAS

24. ACQUISITION GRATUITE DE 12M2 DE LA PARCELLE AH 384, SISE CHEMIN DE L'OISELAY CORRESPONDANT A UN POSTE DE REFOULEMENT COMMUNAL-Commission d'Aménagement du territoire et habitat du 08/03/2018)- Rapporteur : J.F. LAPORTE

25. INCORPORATION D'UN BIEN SANS MAITRE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL- Commission d'Aménagement du territoire et habitat du 08/03/2018)- Rapporteur : F. THOMAS

COMPTE-RENDU DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES :

2018 02 01 : signature d'un contrat avec la société Grand Audit Contrôle Sécurité concernant la vérification périodique des aires de jeux d'enfants de la ville de Sorgues. Une vérification annuelle étant nécessaire, le contrat est signé avec la dite société pour un montant de 686,00€ TTC., contrat qui prend effet le jour de sa notification pour une durée de un an non renouvelable.

2018 02 02 : signature d'une convention de mise à disposition de locaux avec le centre social « Césam » et l'association « ADVSEA ». Convention de mise à disposition de la salle de Générat à l'ADVSEA pour des thèmes relatifs à la famille, les rencontres se dérouleront de 18 H à 20 H du 24 janvier 2018 au 28 février 2018.

2018 02 03 : signature d'un contrat avec l'entreprise HPS-Sarriens pour l'extraction des buées grasses en cuisine. Le contrat prendra effet le jour de sa notification et ce jusqu'au 31/12/2018 non renouvelable. Le montant des prestations s'élèvent par an à :

- Cuisine centrale n°1 140-01 : 1 080 € TTC pour 3 passages.
- Cuisine centrale n°2 140-02 : 2 160 € TTC pour 3 passages.
- Crèche multi accueil n°3 140-03 : 216 € TTC pour 1 passage.
- Plaine sportive n°4 140-04 : 180€ TTC pour 1 passage.
- Foyer logement n°5 140-05 : 840 € TTC pour 1 passage.

2018 02 04 : signature d'un contrat avec la SAS DELT Incendie Alarme concernant la maintenance périodique des alarmes incendie dans les bâtiments communaux pour un montant de 5 988€ TTC.

2018 02 05 : signature d'une convention de bénévolat avec Mme Laurence CHAFFOIS pour qu'elle soit accueillante dans le cadre du lieu Accueil Enfants Parents dans une perspective d'accompagnement à la fonction parentale et ceci à titre gracieux.

2018 02 06 : signature d'un contrat de prestation de service avec M. Nicolas MULNET pour assurer l'animation « éveil musical » du relais parents assistantes maternelles à compter de la notification de contrat jusqu'au 31 décembre 2018 et ce pour un montant de 1 680,00€ TTC.

2018 02 07 : signature d'une convention de bénévolat avec l'association API Provence pour la mise à disposition d'accueillants dans le cadre du lieu « Accueil Enfants Parents » dans la perspective de l'accompagnement à la fonction parentale.

2018 02 08 : signature d'un contrat de prestation de service avec l'association « LE PAS » pour assurer l'animation d'activités physiques adaptées du Relais Parents Assistantes Maternelles de mars à juin 2018. Le contrat prendra effet le jour de sa notification jusqu'à juin 2018 pour un montant de 840,00€ TTC.

2018 02 09 : signature d'un contrat de prestation de service avec Mme Marthe Horard, conteuse, pour assurer l'animation « éveil artistique » du Relais Parents Assistantes Maternelles. Le contrat prendra effet le jour de sa notification jusqu'à octobre 2018, le prix de la prestation est de 1 507,50€ TTC.

2018 02 10 : signature d'une convention de formation 2018 avec le CNFPT. Le prix sera en fonction des actions de formations organisées pour le compte des agents de la ville.

2018 02 11 : signature d'un contrat avec la S.A.S ATOUTFROID concernant la maintenance et l'entretien du matériel de cuisson, du matériel de laverie et du matériel frigorifique à la cuisine centrale de Sorgues. Ce contrat concerne une visite annuelle pour le matériel de cuisson et le matériel de laverie et 2 visites annuelles pour le contrôle du matériel frigorifique. Le contrat prend effet dès sa notification jusqu'au 31/12/2018 pour un montant de 4 680€TTC.

2018 02 12 : signature d'un contrat avec la S.A.S ATOUTFROID concernant la maintenance et l'entretien du matériel de cuisson, du matériel de laverie et du matériel frigorifique des cuisines satellites de la ville de Sorgues. Ce contrat concerne une visite annuelle pour le matériel de cuisson et le matériel de laverie et 2 visites annuelles pour le contrôle du matériel frigorifique dans les cuisines annexes situées : au Centre Administratif, dans les écoles Maillaude, Bécassières, Jean Jaurès, Le Parc, Gérard Philipe, Mistral, Triolet, Les Ramières, à la Salle des Fêtes et dans les Crèches Coquille, Chaffunes. Le contrat prend effet dès sa notification jusqu'au 31/12/2018 pour un montant de 2 448€ TTC.

2018 02 13 : signature d'une convention de mise à disposition des locaux de l'EEJD avec le Samsah ARRADV84. Mise à disposition à titre gratuit des locaux pour une période de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

2018 02 14 : signature d'une convention de mise à disposition des locaux de l'EEJD avec l'ATG (Association Tutélaire de Gestion). Mise à disposition à titre gratuit des locaux pour une période de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

2018 02 15 : signature d'une convention de mise à disposition des locaux de l'EEJD avec l'association CIDFF84. Mise à disposition à titre gratuit des locaux pour une période de 1 an renouvelable par tacite reconduction.

2018 02 16 : signature d'une convention de formation avec NG Formations pour une formation sur le thème Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes les 26,28 et 29 mars pour un agent moyennant 168€ TTC.

2018 02 17 : signature d'une convention de formation avec NG Formations pour une formation sur le thème Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes le 19 mars 2018, le 26 mars, le 28 mars le matin et le 29 mars le matin pour un agent moyennant 249,60€ TTC.

2018 02 18 : signature d'une convention avec le Cabinet AFC Consultant pour l'assistance, le conseil et le suivi des assurances pour un montant annuel de 2 500€ HT. Les visites supplémentaires seront facturées 150€ HT. Le marché prend effet le 1^{er} janvier 2018 pour une durée de un an.

2018 02 19 : renouvellement de l'adhésion à l'association des élus en charge de sport (ANDES) pour une année. Cette adhésion est conclue pour un an à compter du 1^{er} janvier 2018 pour un montant de 225€.

2018 02 20 : modification du marché n°2 concernant la réfection des planchers du Château Saint Hubert avec l'entreprise AUZET. Suite à la signature d'un avenant modifiant la définition technique du besoin et augmentant le montant du marché de 7 204,70€ TTC passé avec l'entreprise, le montant du marché s'élève à 85 327,78€ TTC.

2018 02 21 : signature d'une convention entre la commune de Sorgues et le Préfet de Vaucluse pour la mise à disposition d'un DR mobile dans le cadre des demandes de CNI et de passeports biométriques pour le recueil de données des publics spécifiques (personnes âgées isolées, personnes dans les EHPAD, personnes hospitalisées ou lourdement handicapées).

2018 02 22 : Concession d'une case de columbarium à Madame Loublanchès Sylvie épouse Duran à compter du 06 février 2018, pour une durée de 10 ans, moyennant la somme de 388 €.

2018 02 23 : signature d'un contrat avec SA SOCOTEC France relatif à la mission de contrôle technique concernant la réhabilitation de la salle des fêtes communale des missions L, LE, SEI, Hand et attestation de fin de travaux du constat de l'accessibilité des handicapés. Le contrat prendra effet le jour de sa notification et ce pour un montant de 11 610,00€ TTC.

2018 02 24 : signature d'un contrat avec SA SOCOTEC France relatif à la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (niveau 2) concernant la réhabilitation de la salle des fêtes communale. Le contrat prendra effet le jour de sa notification et ce pour un montant de 5 796,00€ TTC.

2018 02 25 : signature d'un contrat avec SA SOCOTEC France relatif à la mission de contrôle technique concernant la réhabilitation du Château Gentilly en centre de formation sur la commune de Sorgues des missions L, LE, SEI, Hand et attestation de fin de travaux du constat de l'accessibilité des handicapés. Le contrat prendra effet le jour de sa notification et ce pour un montant de 11 340,00€ TTC.

2018 02 26 : signature d'un contrat avec SA SOCOTEC France relatif à la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (niveau 2) concernant la réhabilitation du Château Gentilly en centre de formation sur la commune de Sorgues. Le contrat prendra effet le jour de sa notification et ce pour un montant de 5 670,00€ TTC.

2018 02 27 : passation d'un contrat de prestation avec Marc Lemonnier pour 2 ateliers de fabrication de flûtes de Pan organisés le samedi 31 mars 2018 par la médiathèque de Sorgues au prix de 377,00€ TTC.

2018 02 28 : passation d'un contrat de cession avec Arts et Musiques en Provence pour une participation à l'animation « Flâneries musicales : Flûtes alors ! » comprenant une exposition « Flûtes du monde » du 30 mars au 14 avril 2018, une visite guidée de l'exposition et un rendez-vous musical avec André Gabriel le 7 avril, pour un montant de 1 899 ,00€ TTC.

2018 02 29 : passation d'un contrat de cession avec l'association Tapenade pour 2 ateliers de fabrication de flûtes de roseau par Henri Maquet organisée le 7 avril 2018 organisée par la médiathèque de Sorgues pour un montant de 585,00€ TTC.

2018 02 30 : passation d'un contrat de prestation avec la compagnie Escargot ma non troppo pour une lecture-spectacle en duo « Paris est une fête » organisée le samedi 17 mars 2018 pa la médiathèque de Sorgues au prix de 1 300,00€ TTC.

2018 02 31 : passation d'un contrat de prestation avec Henri Tournier pour un rendez-vous musical « La flûte Bansuri de l'Inde du nord » organisée le samedi 14 avril 2018 par la médiathèque de Sorgues au prix de 447,00€ TTC.

2018 02 32 : signature d'une convention entre la ville de Sorgues et Mme. Anne Garavelloni, dans le cadre du Fonds de Participation des Habitants pour le financement d'une animation collective « Gala de boxe » à Vitrolles le 24 février 2018 la participation de la commune s'élève à un montant maximum de 500,00€.

2018 02 33 : décision portant sur la désignation d'un avocat afin de représenter et défendre les intérêts de la Commune de Sorgues devant le Tribunal de Grande Instance d'Avignon en vue de la fixation judiciaire du prix suite à la mise en demeure d'acquisition d'emplacements réservés. Désigne le cabinet DL Avocats afin de défendre et de représenter la Commune dans cette affaire. De fixer le coût de cette prestation à un tarif forfaitaire de 2 000,00€ HT, le coût des heures supplémentaires est fixé à 100,00€ HT/h. Les représentations de la commune lors de visites des lieux et lors de l'audience sont chacune fixées à 600,00€ HT.

2018 02 34 : passation d'un contrat de cession avec l'association NAI NO pour un concert dans le cadre de la semaine de musiques actuelles avec les élèves de l'école de musique et de danse qui sera donné le 24 février 2018 au pôle culturel pour un montant de 4 667,09€ TTC.

2018 02 35 : passation d'un contrat de prestation de service avec Mme Riccardi Clara, psychologue, pour l'année 2018, pour assurer la mission de professionnalisation des assistantes maternelles sur les communes du RAM intercommunal, le montant de la prestation s'élève à 1 560,00€ TTC.

2018 02 36 : passation d'un contrat de prestation de service avec l'association Croc' Odile pour l'année 2018 pour assurer les prestations musicales au Relais parents Assistantes Maternelles sur la commune de Sorgues, le montant de la prestation s'élève à 1 680€ TTC.

2018 02 37 : signature d'un contrat avec le bureau d'études E2MO concernant la réalisation de la mission DCE dans le cadre de la réhabilitation de l'école des Ramières , la prestation s'élève à 4 800,00€ TTC.

2018 02 38 : décision portant sur la désignation du cabinet d'avocats PALMIER et Associés afin de conseiller, de représenter et défendre les intérêts de la commune dans la procédure d'appel du jugement rendu par le Tribunal Administratif de Lyon suite à la contestation des frais d'expertise fixés par ordonnance de taxation de la Cour Administrative d'Appel de Marseille. De fixer le coût de cette prestation à une somme forfaitaire de 1 500,00€ HT (hors frais de déplacement).

2018 02 39 : décision portant sur la désignation du cabinet d'avocats PALMIER et Associés afin de conseiller, de représenter et défendre les intérêts de la commune dans la recherche en responsabilité à l'encontre du maître d'œuvre et des entreprises restantes, suite à la remise du rapport d'expertise réalisé dans le cadre du Pôle Culturel. Le coût de cette prestation est fixé à 4 500€ HT (hors frais de déplacement).

2018 02 40 : décision relative à la signature d'un avenant suite à la fusion entre les sociétés CNE et PRO IMPEC. Il convient donc de conclure un avenant transférant le marché d'entretien des bâtiments (lot 4) de la société CNE à la société PRO IMPEC.

2018 02 41 : décision concernant la réhabilitation du réseau des eaux usées de la route d'Entraigues. Prestations similaires au marché passé avec NEOTRAVAUX SAS pour un montant de 360 166,80€ TTC et pour une durée d'exécution de 2,5 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

2018 02 42 : décision concernant la concession d'un terrain pour la fondation d'un caveau de 6 places au cimetière de Sorgues au nom de Mme Nancy Secchiaroli épouse Lerousseau et M. Yves Lerousseau, concession perpétuelle accordée moyennant la somme de 2 193,00€.

2018 02 43 : passation d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle fait par Mme Danièle Giraudy concernant la représentation de conférences intitulée « Lire Picasso et Le Mystère Picasso » au pôle culturel le 22 septembre 2018 d'un montant de 4 452,10€ TTC.

2018 02 44 : signature d'une convention de mise à disposition de locaux, à titre gratuit du Château Pamard, entre l'association AFSA 84 et la commune de Sorgues pour une période de un an reconductible pour ses dispositions générales et réactualisable pour ses conditions particulières (horaires, locaux, matériel).

2018 02 45 : signature avec la caisse d'allocations familiales de Vaucluse d'une convention pour la mise à disposition d'un PC en libre service au centre administratif.

2018 02 46: renouvellement d'abonnement de la boîte postale et dénominations supplémentaires du 01/01/2018 au 31/12/2018 pour un montant annuel de 232,20€ TTC.

2018 02 47 : passation d'un contrat de cession avec l'association Formation Artistique 13 concernant la représentation du spectacle intitulé « Les plus belles comédies musicales » au boudrome F. Bonneau le 26 mai 2018 pour un montant de 6 000,00€

2018 02 48 : passation d'un contrat de cession avec la SARL Aiguilles en Scène pour la location de costumes pour le spectacle donné dans le cadre de la thématique commune « Années 20 » qui sera donné par les élèves de l'école de musique et de danse qui aura lieu, à titre payant, le 24 mars 2018 dans la salle de spectacle du pôle culturel.

2018 02 49 : signature d'un contrat avec la société Maurin concernant les prestations de dératisation, de désinsectisation et de désinfection des bâtiments communaux de la ville de Sorgues pour un montant fixé au minimum à 600,00€ TTC et au maximum à 17 400,00€ TTC avec facturation trimestrielle par site.

2018 02 49 bis : signature d'un contrat avec la société Maurin concernant la mission de nettoyage, débouchage, curage des réseaux d'eaux usées et pluviales, des séparateurs de graisses et d'installations diverses des bâtiments communaux de la ville de Sorgues pour un montant fixé au minimum à 600,00€ TTC et au maximum à 17 400,00€ TTC avec facturation trimestrielle par site.

2018 02 50 : passation d'un contrat de cession d'exploitation d'un spectacle avec l'association Phoenix productions pour l'animation de la fête du printemps organisée par la ville au parc municipal le dimanche 3 juin 2018, à titre payant, d'un montant de 920,00€ TTC.

2018 02 51 : acceptation de l'offre faite par la MATMUT relative au sinistre du 27/01/2016 (LHERMITE David) pour un montant de 2 922,22€ TTC.

2018 02 52 : fixant les tarifs d'occupation du domaine public dans le cadre de la foire aux santons. A compter de 2018 le tarif suivant s'applique sur le territoire de la commune de Sorgues lors de l'organisation de la foire :

Table par exposant : 25 euros.

2018 02 53 : signature d'un contrat avec la société SERGIE concernant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) relative à la mise en place d'un accord cadre pour la fourniture de gaz naturel des bâtiments communaux. Le contrat de prestation prendra effet le jour de sa notification et ce pour un montant de 5 706,00€ TTC.

2018 02 54 : signature d'une convention de formation 2018 avec ODF pour 10 agents dont le thème est habilitation électrique non électricien titre BS pour un montant de 1 416,00€ TTC.

2018 02 55 : signature d'un contrat d'entretien et de service tranquillité avec la société Previmed pour la maintenance et l'entretien des défibrillateurs de la ville de Sorgues pour une période initiale d'un an renouvelable deux fois par tacite reconduction à compter de sa date de notification. La redevance annuelle pour cette prestation est de 1 440€ TTC.

2018 02 56 : passation d'un contrat de prestation avec Thomas Scotto pour les rencontres avec les scolaires les jeudi 12 et vendredi 13 avril 2018 pour un prix de 1 258,00€ TTC.

2018 02 57 : passation d'un contrat de prestation avec Thierry Lenain pour les rencontres avec les scolaires les jeudi 19 et vendredi 20 avril 2018 pour un prix de 600,00€ TTC.

2018 02 58 : passation d'un contrat de cession avec Accords croisés pour un animation « Flûte Bansuri » le samedi 14 avril 2018 par d'Henri Tournier organisé dans le cadre des Flâneries musicales de la médiathèque de Sorgues au prix de 750,00€ TTC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°01

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2017 du budget principal établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif principal de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget principal du comptable public pour l'exercice 2017 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°02

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2017 du budget de l'assainissement établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'assainissement de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget de l'assainissement de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget de l'assainissement du comptable public pour l'exercice 2017 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°03

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2017 du budget de la cuisine centrale établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif de la cuisine centrale de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget de la cuisine centrale de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget de la cuisine centrale du comptable public pour l'exercice 2017 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°04

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2017 du budget des transports urbains établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif des transports urbains de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget des transports urbains de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget des transports urbains du comptable public pour l'exercice 2017 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°05

**APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET DES POMPES FUNEBRES
ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR**

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Conseil Municipal entend, débat et arrête les comptes de gestion des receveurs sauf règlement définitif ».

La comptabilité communale suppose l'intervention de deux instances : le Maire et le Comptable Public. Il y a donc deux types de comptes : le compte du Maire ou compte administratif et le compte du comptable public ou compte de gestion. Le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Comptable Public.

Le compte de gestion 2017 du budget des pompes funèbres établi par le comptable du trésor est disponible à la Direction des Finances.

Après s'être fait présenter le budget primitif des pompes funèbres de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et celui des restes à payer,

Après s'être assuré que le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2 - statuant sur l'exécution du budget des pompes funèbres de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil municipal est invité à approuver le compte de gestion du budget des pompes funèbres du comptable public pour l'exercice 2017 et à déclarer que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°06

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

L'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales précise que « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté (...) par le maire (...) après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. »

Le compte administratif 2017 du budget principal est conforme aux écritures du compte de gestion 2017 du budget principal établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2017 du budget principal sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

BUDGET PRINCIPAL		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	PREVISIONS	8 857 255,07	28 961 669,69
DEPENSES	REALISATIONS	4 638 553,31	22 538 974,52
RECETTES	AUTORISATIONS	8 857 255,07	28 961 669,69
RECETTES	REALISATIONS	3 844 503,74	24 609 377,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT			2 070 403,36
DEFICIT		794 049,57	

En dépenses de fonctionnement, on note :

- 13 546 181,41€ ont été consacrés aux charges de personnel,
- 3 566 291,10 € ont été consacrés aux charges à caractère général,
- 2 366 226,04 € de subventions de fonctionnement ont été versées dont 784 348,00 € au centre communal d'action sociale, et 11 200,00 € de subventions exceptionnelles.
- Le contingent versé au SDIS s'est élevé à 739 209,00€.
- Le budget 2017 a participé à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 271 176 €,
- Le remboursement des intérêts de la dette s'est élevé à 130 748,30€ (hors intérêts courus non échus),

Les recettes de fonctionnement se déclinent comme suit :

- Les impôts et taxes rapportent 9 065 767,00 € de produits issus de la fiscalité locale et 8 106 747,00 € d'attribution de compensation versée par la CCSC,
- Les dotations et subventions génèrent 3 604 404,09 € de recettes, dont 1 096 137,00 € de dotation forfaitaire,
- Les produits des services rapportent 1 349 741,09 € et les loyers 409 851,16 €.

En dépense d'investissement :

- La commune a consacré 3 451 016,81 € en dépenses d'équipement dont 1 173 643,84 € de travaux.

- Le remboursement du capital de la dette a été de 513 881,12 €.

Les recettes d'investissement se caractérisent comme suit :

- La commune a perçu 207 726,44 € de subventions d'investissement,
- Le montant des dotations a été au total de 1 967 234,64 €, dont 479 387,00 € au titre du FCTVA, 387 847,64 € au titre des taxes d'équipement (taxe locale d'équipement et taxe d'aménagement) et 1 100 000,00 € d'excédent de fonctionnement capitalisé,

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2017, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2017 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET PRINCIPAL	Résultat global de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
INVESTISSEMENT	- 416 575.69		- 794 049.57	- 1 210 625.26
FONCTIONNEMENT	5 928 060.83	1 100 000.00	2 070 403.36	6 898 464.19
TOTAL	5 511 485.14	1 100 000.00	1 276 353.79	5 687 838.93

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	537 275.87
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	- 537 275.87

Résultat cumulé d'investissement : - 1 210 625.26 €

Solde des restes à réaliser - 537 275.87 €

Besoin de financement corrigé des RAR : 1 747 901.13 €

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 2 000 000 €**
- **Report 001 (dépense d'investissement) : 1 210 625.26 €**
- **Report 002 (recette de fonctionnement) : 4 898 464,19 €**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2017 du budget principal de la commune puis à affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°07

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

L'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales précise que « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté (...) par le maire (...) après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. »

Le compte administratif 2017 du budget annexe de l'assainissement est conforme aux écritures du compte de gestion 2017 du budget annexe de l'assainissement établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe de l'assainissement sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

BUDGET ASSAINISSEMENT		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	PREVISIONS	991 976,93	452 557,87
DEPENSES	REALISATIONS	202 318,68	413 592,78
RECETTES	AUTORISATIONS	991 976,93	452 557,87
RECETTES	REALISATIONS	439 789,13	592 897,75
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		237 470.45	179 304.97
DEFICIT			

Concernant les grandes masses financières :

Sur la section d'investissement :

Aucun emprunt n'a été réalisé.

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 3 000.00 € pour un emprunt restant à rembourser.

En 2017, la commune a réalisé en assainissement pour 183 737.51 € de dépenses d'équipement.

Sur la section d'exploitation :

Les dépenses de personnel relatives aux mises à disposition se montent à 31 771,32 €.

Les dépenses à caractère général d'un montant de 15 401,00 € comprennent l'entretien des réseaux pour 14 316,00 €.

Les recettes réelles de la section d'exploitation sont de 582 339,88 €, dont 560 231,80 € de redevance d'assainissement et 21 943,59 € de participations pour raccordement au réseau d'eaux usées.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2017, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2017 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET ASSAINISSEMENT	Résultat global de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
INVESTISSEMENT	246 915.72		237 470.45	484 386.17
EXPLOITATION	124 883.21	124 883.21	179 304.97	179 304.97
TOTAL	371 798.93	124 883.21	416 775.42	663 691.14

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	9 039.80
Recettes	
Solde des restes à réaliser	-9 039.80

Résultat cumulé d'investissement : 484 386.17

Solde des restes à réaliser : -9 039.80

Excédent de financement corrigé des RAR : 475 346.37

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 179 304.97**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 484 386.17**
- **Report 002 (recette de fonctionnement) : 0.00**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2017 du budget annexe de l'assainissement puis à affecter le solde d'exécution de la section d'exploitation comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°08

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

L'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales précise que « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté (...) par le maire (...) après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. »

Le compte administratif 2017 du budget annexe des transports urbains est conforme aux écritures du compte de gestion 2017 du budget annexe des transports urbains établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe des transports urbains sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

BUDGET TRANSPORTS URBAINS		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	PREVISIONS	461 673,70	1 128 749,99
DEPENSES	REALISATIONS	44 542,28	738 590,34
RECETTES	AUTORISATIONS	461 673,70	1 128 749,99
RECETTES	REALISATIONS	121 464,37	830 660,28
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		76 922,09	92 069,94
DEFICIT			

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 41 905,10 €.

Les dépenses réelles d'exploitation se montent à 690 989,68 € dont 107 877,51€ pour les dépenses de personnel qui représentent 16% des dépenses réelles et 582 707,00 € pour la prestation de service de transports de voyageurs soit 84%.

Les recettes réelles d'exploitation sont de 829 842,10 € dont 43 209,10 € pour les produits de services et 786 633,00 € de produit du versement transport, le taux étant fixé à 0.50% des salaires versés.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2017, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2017 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET TRANSPORTS	Résultat global de	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
--------------------------	---------------------------	---	------------------------------------	--

URBAINS	clôture 2016			
INVESTISSEMENT	-68 944.71		76 922.09	7 977.38
EXPLOITATION	404 976.52	72 044.71	92 069.94	425 001.75
TOTAL	336 031.81	72 044.71	168 992.03	432 979.13

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	888.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	- 888.00

Résultat cumulé d'investissement : 7 977.38 €

Solde des restes à réaliser : -888.00 €

Excédent de financement corrigé des RAR : 7 089.38 €

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 7 977.38 €**
- **Report 002 (recette d'exploitation) : 425 001.75 €**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2017 du budget annexe des transports urbains puis à affecter le solde d'exécution de la section d'exploitation comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°09

BILAN FINANCIER DU SELF POUR L'ANNEE 2017

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

Dans le cadre du vote du compte administratif 2017 du budget annexe de la cuisine centrale, le conseil municipal est informé du coût des repas et du montant de la subvention d'équilibre que nécessite la vente des repas aux agents.

Sur l'exercice 2017, le coût moyen total du repas pour le self mairie est de 10.59 € pour un prix de vente de 4.45 € de janvier à août, de 4.50 € depuis septembre 2017 et de 2,70 € pour les repas été à emporter.

Compte tenu du nombre de repas vendus en 2017 aux agents communaux de 674 pour le self et de 702 pour les repas à emporter, le budget principal concourt à l'équilibre du budget du self pour un montant hors taxe de 9 664.94 €.

Pour information:

	2014	2015	2016	2017
Nombre de repas servis : self mairie	3 711	3 314	859	674
Tarif appliqué	4.40 €	4.45€	4.45€	4.45 € (janvier à aout) 4.50 € (septembre à décembre)
Nombre de repas servis : emporté self	1 101	1 225	888	702
Tarif appliqué	2.65 €	2.70€	2.70€	2.70 €
Recettes encaissées	19 246.05 €	18 054.80€	6 220.15€	4 906.90 €
Coût moyen du repas	23.79 €	22.57€	10.52€	10.59 €
Nombre de repas servis	4 812	4 539	1 747	1 376
Coût du service	114 477.48 €	102 445.23€	18 378.44€	14 571.84 €
Subvention d'équilibre	95 231.43 €	84 390.43€	12 158.29€	9 664.94 €

En 2017, la moindre participation du budget principal au budget de la cuisine centrale pour le self est liée à l'évolution du nombre de repas en baisse de 21%. La diminution est moins conséquente qu'entre 2015 et 2016. Depuis 2014, le nombre de repas servis a diminué de 71%.

Le Conseil municipal est invité à prendre acte du bilan financier du self pour l'exercice 2017.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°10

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

L'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales précise que « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté (...) par le maire (...) après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagee contre son adoption. »

Le compte administratif 2017 du budget annexe de la cuisine centrale est conforme aux écritures du compte de gestion 2017 du budget annexe de la cuisine centrale établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe de la cuisine centrale sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

BUDGET CUISINE CENTRALE		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	PREVISIONS	16 291,56	814 490,00
DEPENSES	REALISATIONS	0,00	747 469,28
RECETTES	AUTORISATIONS	16 291,56	814 490,00
RECETTES	REALISATIONS	8 338,10	747 469,72
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT		8 338,10	0,44
DEFICIT			

Le budget principal 2017 de la commune a participé à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 271 176,00 € HT (contre 406 000,00 € en 2016).

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement est de 739 131,18 €, dont 275 295,00 € sont consacrés au personnel (soit 37%), 32 137,22 € aux fluides (soit 4%) et 402 342,52 € à l'alimentation (soit 54%).

En 2017, la cuisine centrale a préparé au total 180 970 prestations unitaires dont 154 078 sont payantes soit 85%. La part restante a fait l'objet d'une gratuité, qui correspond aux repas pris par les personnes affectées à la surveillance et au service des restaurants scolaires et aux repas servis aux invités du self notamment. Cette proportion reste stable dans le temps.

Le nombre de prestations réalisées en 2017 par rapport à 2016 est stable mais la répartition est au profit des prestations gratuites en augmentation de 7%.

Les recettes de la vente des repas s'élèvent à 476 284,02 € (soit 64% des recettes réelles de fonctionnement).

Il n'y a pas eu d'acquisitions d'immobilisations.

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte

administratif 2017, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2017 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET CUISINE CENTRALE	Résultat global de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
INVESTISSEMENT	7 891,56		8 338,10	16 229,66
FONCTIONNEMENT	731,86	0,00	0,44	732,30
TOTAL	8 623,42	0,00	8 338,54	16 961,96

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	0.00

Résultat cumulé d'investissement : 16 229,66

Solde des restes à réaliser : 0.00

Excédent de financement corrigé des RAR : 16 229.66

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 16 229.66**
- **Report 002 (recette de fonctionnement) : 732.30**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2017 du budget annexe de la cuisine centrale puis à affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°11

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES POMPES FUNEBRES ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2121-31 alinéa 1 du Code général des collectivités territoriales précise que « le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le maire ».

L'article L.2121-14 du Code général des collectivités territoriales précise que « Dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote. »

L'article L.1612-12 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « L'arrêté des comptes de la collectivité territoriale est constitué par le vote de l'organe délibérant sur le compte administratif présenté (...) par le maire (...) après transmission au plus tard le 1^{er} juin de l'année suivant l'exercice, du compte de gestion établi par le comptable de la collectivité territoriale. Le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice. Le compte administratif est arrêté si une majorité des voix ne s'est pas dégagée contre son adoption. »

Le compte administratif 2017 du budget annexe des pompes funèbres est conforme aux écritures du compte de gestion 2017 du budget annexe des pompes funèbres établi et transmis par le Comptable Public. Il est disponible à la direction des finances.

Les résultats 2017 ont été présentés au Conseil d'Exploitation des Pompes Funèbres dans sa réunion du 12 février 2018.

Les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe des pompes funèbres sont les suivants :

RESULTATS DE L'EXERCICE 2017

BUDGET POMPES FUNEBRES		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
DEPENSES	PREVISIONS	27 041.39	63 589.74
DEPENSES	REALISATIONS	0.00	24 109.52
RECETTES	AUTORISATIONS	27 041.39	63 589.74
RECETTES	REALISATIONS	0.00	20 475.85
RESULTAT DE L'EXERCICE			
EXCEDENT			
DEFICIT			3 633.67

Le montant des dépenses de la section d'exploitation est de **24 109.52 €**, dont **21 301.72 €** sont consacrés au personnel (soit 88%).

Les recettes de produits de services s'élèvent à **20 470.56 €** (dont 80% pour les obsèques et 20% pour le transport de corps).

Les résultats de l'exercice antérieur sont affectés par l'Assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Le résultat cumulé de la section de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il résulte du compte administratif 2017, et pour le surplus, affecté soit à la couverture des charges de fonctionnement, soit encore au financement de la section d'investissement.

Il convient que le résultat 2017 soit repris, et son affectation décidée par le Conseil Municipal.

BUDGET POMPES FUNEBRES	Résultat global de clôture 2016	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat global de clôture 2017
INVESTISSEMENT	27 041.39		0.00	27 041.39
EXPLOITATION	30 589.74	0.00	- 3 633.67	26 956.07
TOTAL	57 631.13	0.00	- 3 633.67	53 997.46

RESTES A REALISER	
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0.00
Recettes	0.00
Solde des restes à réaliser	0.00

Résultat cumulé d'investissement : 27 041.39 €

Solde des restes à réaliser : 0.00 €

Excédent de financement corrigé des RAR : 27 041.39 €

Il est proposé d'affecter le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- **Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €**
- **Report 001 (recette d'investissement) : 27 041.39 €**
- **Report 002 (recette d'exploitation) : 26 956.07 €**

Le Conseil Municipal est invité à approuver le compte administratif 2017 du budget annexe des pompes funèbres puis à affecter le solde d'exécution de la section d'exploitation comme présenté ci-dessus.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°12

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'article 1379 du Code Général des Impôts précise que « Les communes perçoivent, dans les conditions déterminées par le présent chapitre : 1° La taxe foncière sur les propriétés bâties, prévue aux articles 1380 et 1381 ; 2° La taxe foncière sur les propriétés non bâties, prévue à l'article 1393 ; 3° La taxe d'habitation, prévue à l'article 1407 ».

L'article 1636 B decies du Code Général des Impôts précise que « Les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale soumis à l'article 1609 nonies C votent le taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation, conformément aux dispositions applicables aux communes. »

Pour information, les taux précédents :

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX SORGUES			TAUX MOYENS COMMUNAUX 2017 AU NIVEAU
			NATIONAL
	2008	2017	
Taux Habitation	16,57%	16,16%	24,38 %
Taux Foncier Bâti	23,83%	21,83%	20,85 %
Taux Foncier Non Bâti	50,61%	49,36%	49,31 %

Le Conseil Municipal est invité à fixer les taux d'imposition applicables pour l'année 2018 de la façon suivante :

- Taxe d'habitation : 16.16%
- Taxe sur le foncier bâti : 21.83%
- Taxe sur le foncier non bâti : 49.36%

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°13

BUDGET PRINCIPAL 2018 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante par le biais des décisions modificatives.

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

L'article L.2312-3 prévoit que « Le budget des communes de 10 000 habitants et plus est voté soit par nature, soit par fonction. S'il est voté par nature, il comporte une présentation fonctionnelle ; s'il est voté par fonction, il comporte une présentation par nature. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif 2018, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 22 février 2018, le compte administratif 2017 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le projet de budget soumis au conseil municipal est présenté par nature et voté au niveau du chapitre. Le budget primitif pour l'exercice 2018 est disponible à la Direction des Finances.

Une note de synthèse du budget primitif 2018 est présentée ci-dessous.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif principal pour l'exercice 2018 équilibré à **38 801 775,38 €** en dépenses en en recettes dont **28 634 665,41 €** pour la section de fonctionnement et **10 167 109,97 €** pour la section d'investissement.

Le projet de budget principal 2018 de la commune intègre les grandes lignes suivantes :

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de **28 634 665,41 €** de la manière suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €
Dépenses réelles de fonctionnement 22 366 744,05 €	Recettes réelles de fonctionnement 23 559 609,14 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement 6 267 921,36 €	Recettes d'ordre de fonctionnement 176 592,08 €
	Résultat 2017 reporté 4 898 464,19 €
Total des dépenses de fonctionnement 28 634 665,41 €	Total des recettes de fonctionnement 28 634 665,41 €

*Les dépenses réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 22 366 744,05 €.

Leur montant par habitant est de 1 203,94 € pour une population de 18 578 habitants (source INSEE population légale 2014 entrant en vigueur le 1er janvier 2017).

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport au budget primitif de l'exercice précédent en %
Charges de personnel	13 755 120,00	1,63
Charges à caractère général	4 319 988,24	0,49
Autres charges de gestion courante	3 554 776,85	-8,78
Charges financières	122 399,96	-11,06
Atténuation de produits	210 559,00	-43,21

Les dépenses de personnel représentent 61,50 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le budget de la commune participe à l'équilibre du budget annexe de la cuisine centrale à hauteur de 370 774,20 € (chapitre 65 – article 6521).

*Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 23 559 609,14 €.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport à exercice précédent en %
Impôts et taxes	18 396 593,40	0,51
Dotations (CAF comprise)	3 311 175,34	-6,51
Produits des services	1 264 123,31	-9,92

Au moment de l'élaboration du budget primitif 2018, la commune n'a pas reçu de la DDFiP l'état fiscal 1259 définissant les bases fiscales provisoires. Il est proposé d'estimer le produit fiscal 2018 à partir du produit 2017 corrigé du taux de revalorisation des bases voté dans la loi de finance 2018 (soit + 1,2 %). Ainsi le produit des contributions directes est estimé à 9 148 846,40 € et représente 38,94 % des recettes réelles de fonctionnement et se répartit comme suit :

Taxes directes perçues	Produit attendu	Rappel du taux appliqué	Progression du taux par rapport à exercice précédent en %
Taxe d'habitation	3 180 272,45	16,16%	0%
Taxe foncière (bâti)	5 831 925,47	21,83 %	0%
Taxe foncière (non bâti)	136 648,48	49,36 %	0%

*Le budget dégage donc une **épargne de gestion** de 1 247 124,65 €.

Cette épargne de gestion correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêt de la dette).

Elle correspond donc, au surplus de recettes dégagées par la commune pour réaliser des dépenses d'investissement et pour rembourser ses emprunts (capital + intérêts).

Son montant atteint 5,31 % des recettes réelles de fonctionnement.

*Le budget dégage une **épargne brute** de 1 129 724,69 €.

Cette épargne brute qui correspond au montant de l'épargne de gestion diminué des intérêts de la dette est l'autofinancement dégagé par la collectivité.

Elle mesure donc le montant des recettes réelles qui vont pouvoir être affectées à l'investissement de la commune.

L'épargne brute de la commune atteint 4,81% des recettes réelles de fonctionnement.

2. Section d'investissement

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 10 167 109,97 € de la manière suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €	RECETTES D'INVESTISSEMENT en €
Dépenses réelles d'investissement 8 753 481,63 € - Dont restes à réaliser : 537 275,87 €	Recettes réelles d'investissement 3 872 777,61€ Dont de restes à réaliser : 0.00 €
Dépenses d'ordre d'investissement 203 003,08 €	Recettes d'ordre d'investissement 6 294 332,36€
Résultat reporté 1 210 625,26 €	
Total des dépenses d'investissement 10 167 109,97 €	Total des recettes d'investissement 10 167 109,97 €

*Les dépenses réelles de la section d'investissement s'élèvent à 8 753 481,63 €.

Leur montant par habitant est de 471,17 €.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport au budget primitif de l'exercice précédent en%
Dépenses d'équipement directes	7 427 116,88	13,42 %
Subventions d'équipements versées	800 535,99	1,40 %
Remboursement du capital de la dette	523 113,40	2,09 %

*Le budget dégage une **épargne nette** de 603 895,93 €.

L'épargne nette correspond à la différence entre l'épargne brute (ou autofinancement) et le montant du remboursement du capital de la dette.

Elle représente l'ensemble des ressources réelles de fonctionnement de l'exercice dégagées par la commune pouvant être consacrées au financement des projets d'investissement de l'année (dépenses d'équipement direct ou subventions d'équipement versées).

*Les recettes réelles de la section d'investissement s'élèvent à 3 872 777.61 €.

Leur montant par habitant est de 273,62 €.

Les principaux postes de recettes sont les suivants :

Principaux postes	Montant en €	Progression par rapport à exercice précédent en %
Dotations et excédent de fonctionnement capitalisé	2 700 000.00	45,95%
Subventions d'investissement	80 000,00	-20,00%
Produit des nouveaux emprunts	792 777,61	
Produit des cessions d'immobilisations	300 000,00	0 %

Les principales dotations et subventions attendues par la commune sont :

Participations attendues	Montant en euros
FCTVA	400 000
Taxe d'aménagement	300 000

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°14

SUBVENTIONS MUNICIPALES 2018 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : M. le Maire

L'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « L'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget. »

Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques prévoit que lorsque la subvention dépasse 23 000 €, la conclusion d'une convention entre la commune qui l'attribue et l'association bénéficiaire, est nécessaire. Toutefois, rien n'interdit à la commune de conventionner avec une association même si la subvention octroyée est inférieure à ce seuil. La convention définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée. Elle peut être, le cas échéant, pluriannuelle. En contrepartie, l'association s'oblige à utiliser l'aide reçue pour la réalisation de l'objectif défini de concert avec la commune.

Le conseil municipal est invité à adopter l'attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations et autres organismes au titre de l'exercice 2018 d'après le tableau ci-joint et pour un montant total de **1 757 999,90€**.

Il est précisé que, sauf convention expresse en cours de validité, l'échelonnement du versement des subventions s'établit de la façon suivante :

De 0 à 5 000 €	Paielement en UNE fois
De 5 000 € à 10 000€	Paielement en DEUX fois
Montant supérieur à 10 000 €	Paielement en TROIS fois

Il est rappelé pour information que par délibérations du 14 décembre 2017, il a été attribué aux coopératives scolaires un montant de subvention de 18 753.20 € au titre des classes transplantées 2017/2018 et de 6 495 € au titre des transports collectifs 2017/2018.

Le Conseil municipal est également invité à préciser que le montant des subventions alloué pour 2018 intègre les avances versées depuis le 1^{er} janvier 2018.

Il est précisé que ces dépenses seront imputées au chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°15

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe de l'assainissement 2018, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 22 Février 2018, le compte administratif 2017 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le budget primitif annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2018 de l'assainissement est équilibré en dépenses et recettes pour **1 781 054.30 €** :

Dont :

- **490 000.00 €** en section d'exploitation,
- **et 1 291 054.30 €** en section d'investissement.

Le remboursement du capital du dernier emprunt en cours s'élève à 3 000.00 € et il n'y a plus d'intérêt à payer.

En 2018, il est prévu **1 261 646.30 €** en dépenses d'équipement (hors restes à réaliser de 9 039.80 €) dont 896 000 € HT pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eaux usées. Sont notamment financés les travaux actuels de la rue Ducrest et de la route d'Entraigues. L'investissement est en 2018 intégralement financé par autofinancement.

Le coût du personnel est estimé à 40 000,00 € dont la moitié au titre de la mise à disposition de personnel affecté du budget principal au budget annexe de l'assainissement et le solde au soldes de mise à disposition de personnel par la CCPRO à la commune. 20 000.00 € de crédits sont inscrits en sous-traitance générale. Ils serviront à rémunérer la CCSC pour les prestations rendues par un agent contractuel à la ville.

Un budget de 18 000 € est prévu pour les opérations d'entretien du réseau réalisées par un prestataire.

Les recettes réelles de la section d'exploitation sont estimées à 471 100.00 €, dont 96% de redevance assainissement et le solde restant aux participations dues au titre du raccordement à l'assainissement collectif des usagers. La structure des recettes de fonctionnement reste stable au fil des exercices.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe de l'assainissement pour l'exercice 2018 équilibré à **1 781 054.30 €** en dépenses en en recettes dont **490 000.00 €** pour la section d'exploitation et **1 261 646.30 €** pour la section d'investissement.

BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2018 DE LA COMMUNE
(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe des pompes funèbres 2018, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 22 Février 2018, le compte administratif 2017 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le conseil d'exploitation des pompes funèbres, dans sa séance du 12 février 2018, a donné un avis favorable au projet de budget annexe des pompes funèbres pour l'exercice 2018.

Le budget primitif annexe des pompes funèbres pour l'exercice 2018 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2018 des pompes funèbres est équilibré en dépenses et recettes à **75 997.46 €** dont :

- **48 956.07 €** en section d'exploitation,
- et **27 041,39 €** en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2018, les dépenses réelles d'équipement inscrites au budget s'élèvent à 27 041.39 € entièrement financées par le résultat reporté et devant permettre le remplacement du corbillard en cas de besoin. Ce montant est identique à celui de l'exercice précédent.

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à 36 956.07 €. Et les recettes des produits des services (obsèques et transport de corps) sont estimées à 22 000,00 €.

Ces deux montants sont en diminution par rapport à 2017 afin de tenir compte de la baisse des prestations réalisées en 2017.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe des pompes funèbres pour l'exercice 2018 équilibré à **75 997.46 €** en dépenses et en recettes dont **48 956.07 €** pour la section d'exploitation et **27 041,39 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°17

BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2018 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe de la cuisine centrale 2018, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 22 Février 2018, le compte administratif 2017 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le budget primitif annexe de la cuisine centrale pour l'exercice 2018 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2018 de la cuisine centrale est équilibré en dépenses et recettes à **811 373.66 €** dont :

- **788 507 €** en section de fonctionnement,
- et **22 866.66 €** en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2018, il est inscrit pour 22 866.66 € de dépenses réelles d'équipement destinées à des achats de matériels pour la cuisine centrale principalement en renouvellement. Ces dépenses sont entièrement autofinancées (autofinancement reporté et amortissements).

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à 305 000,00 €, celui des dépenses liées aux fluides (eau, électricité, gaz) à 39 000,00 € et celui des dépenses de denrées alimentaires à 403 000,00 €.

Les recettes réelles de la vente des repas de la cuisine centrale sont estimées à 417 000,00 €. Le montant de la subvention d'équilibre versée par le budget principal est estimé à 370 774.70 €.

Les économies et les réorganisations réalisées notamment sur les denrées alimentaires permettent d'équilibrer le budget avec une subvention d'équilibre en baisse par rapport à l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe de la cuisine centrale pour l'exercice 2018 équilibré à **811 373.66 €** en dépenses et en recettes dont **788 507 €** pour la section de fonctionnement et **22 866.66 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°18

BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS 2018 DE LA COMMUNE

(Commission des Finances du 12/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « Le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal. »

L'article L.2312-2 dit que « Les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal en décide ainsi, par article. Toutefois, hors les cas où le conseil municipal a spécifié que les crédits sont spécialisés par article, le maire peut effectuer des virements d'article à article dans l'intérieur du même chapitre. »

Il convient que le Conseil municipal procède au vote du budget primitif annexe des transports urbains 2018, les orientations budgétaires ayant été débattues lors de la séance du conseil municipal du 22 Février 2018, le compte administratif 2017 ayant été approuvé en début de séance et l'affectation du résultat ayant eu lieu.

Le budget primitif annexe des transports urbains pour l'exercice 2018 est disponible à la Direction des Finances.

Le budget annexe 2018 des transports urbains est équilibré en dépenses et recettes à **1 637 017.24 €** dont :

- **1 224 819.93 €** en section d'exploitation,
- **et 412 197.31 €** en section d'investissement.

Ce budget n'a pas de dette.

En 2018, il est inscrit 411 379.13 € de dépenses réelles d'équipement destinées à des travaux d'aménagement d'arrêts de bus. Les dépenses d'investissement sont financées par l'autofinancement.

Le coût du personnel affecté par la commune est estimé à 100 000,00 € pour un total de charges de personnel de 129 200.00 € et les dépenses liées à la prestation de service de transport de voyageurs à 600 000,00 €. Un budget de 19 000 € est alloué à l'assistance à maîtrise d'ouvrage prévue pour le renouvellement du contrat de transport qui arrivera à son terme en fin d'exercice 2018.

Les recettes de la prestation de service sont estimées à 44 000,00 € et celles du versement transport à 755 000,00 €.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer pour adopter le budget primitif annexe des transports urbains pour l'exercice 2018 équilibré à **1 637 017.24 €** en dépenses et en recettes dont **1 224 819.93 €** pour la section d'exploitation et **412 197.31 €** pour la section d'investissement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°19

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FIPD 2018 : EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION

(Commission des Finances du 13/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

La commune a obtenu par son dernier arrêté préfectoral du 08/01/2018 l'autorisation de modifier son système de vidéo-protection présent sur son territoire,

Considérant que la commune prévoit de procéder en 2018 à la modification de certaines caméras existantes et à l'extension de son système de vidéosurveillance par l'implantation de 20 nouvelles caméras dont le montant estimatif s'élève à 212 500 € HT,

Considérant que le plan de financement de l'opération est le suivant :

Autofinancement communal	106 250HT	50 %
FIPD 2018 – Participation Etat	106 250HT	50 %
Coût estimé de l'opération	212 500 HT	100 %

Il est donc proposé au Conseil Municipal à :

- Effectuer les travaux de modification de certaines caméras et à l'extension de 20 caméras supplémentaires sur le territoire de la commune de Sorgues,
- Demander une participation financière de l'Etat au titre du FIPD 2018 pour ce projet,
- Accepter le plan de financement ci-dessus,
- Habilitier Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération et à la réalisation de cette demande de financement.

RETRAIT DE LA DELIBERATION 23 NOVEMBRE 2017 ANNULANT LA DELIBERATION N°9 DU 24 NOVEMBRE 2016 RELATIVE AU RETOUR DES EMPRUNTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE (CCPRO) ET AU TRANSFERT A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT (CCSC) – ABROGATION DE LA DELIBERATION DELIBERATION N°9 DU 24 NOVEMBRE 2016

(Commission des Finances du 13/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

Par délibération en date du 24 Novembre 2016, le Conseil Municipal a accepté la reprise des emprunts contractés par la CCPRO pour un capital restant dû de 12 096 841.74 € au 1^{er} Janvier 2017.

Il a également accepté le transfert desdits emprunts à la CCSC au 1^{er} Janvier 2017 dans le cadre de l'intégration de la CCSC par la ville de Sorgues.

De par l'impossibilité pour la CCPRO de répartir l'ensemble de l'actif (y compris la trésorerie), la ville de Sorgues a formulé un recours gracieux le 11 avril 2017 auprès de la CCPRO qui est resté sans réponse. La ville a saisi Monsieur le Préfet de Vaucluse le 29 Juin 2017 pour arbitrage.

Afin d'éclairer les termes du débat, le 23 Novembre 2017, le Conseil Municipal de Sorgues a annulé la délibération ci-dessus compte tenu de la demande d'arbitrage en cours entre la ville de Sorgues et la CCPRO relatif à la répartition du bilan de la CCPRO.

Par courrier en date du 26 Janvier 2018, Monsieur le Préfet de Vaucluse demande à la ville de Sorgues de procéder au retrait de la délibération du 23 Novembre 2017 annulant celle du 24 Novembre 2016 relative au retour des emprunts de la CCPRO et à leur transfert à la CCSC.

La délibération du 24 novembre 2016 relative au retour des emprunts de la CCPRO et à leur transfert à la CCSC n'était qu'une proposition faite à la CCPRO et à la CCSC.

Or, deux points majeurs sont à signaler depuis.

- d'une part, cette proposition de la CCPRO s'avérait illégale mais la ville l'ignorait en 2016. Il a en effet été porté à la connaissance de la ville de Sorgues que la CAA de Marseille impose en droit un transfert de l'actif avant que de procéder à un transfert du passif à peine d'illégalité (CAA de Marseille, 2 septembre 2008, n°07MA0239).
- d'autre part, et surtout, il ne peut y avoir d'accord entre parties que si toutes les parties se sont mises d'accord... Et en l'espèce la CCSC n'a jamais accepté les propositions de la CCPRO et de la ville de Sorgues. Maintenant que la ville sait que cette proposition était à tout le moins fragile en droit.

Comme nous l'indique Monsieur le Préfet dans son courrier, si l'annulation de la délibération du 24 novembre 2016 était en effet impossible, il est cependant possible pour l'avenir, en application de l'article L242-2 du CRPA, d'abroger sans condition de délai une décision créatrice de droit dont le maintien est subordonné à une condition qui n'est plus remplie.

Compte tenu du fait que la délibération du 24 novembre 2016 relative au retour des emprunts de la CCPRO et à leur transfert à la CCSC reposait sur le respect du principe d'équilibre budgétaire, et que cette condition n'est pas à ce jour remplie (depuis 16 mois, la ville attend le transfert de l'actif qui est la contrepartie de la dette et les fonds de concours), il est proposé de faire application du principe de prudence budgétaire et donc de retirer la délibération du 23 Novembre 2017 et d'abroger la délibération du 24 novembre 2016.

La collectivité s'engage à délibérer à nouveau pour prendre en charge la partie de la dette de la CCPRO dès que le montant de l'actif sera arrêté et équilibré avec le passif (dette et fonds propres).

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°21

TRAVAUX RUE DUCRES – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE (CRA) POUR L'INDEMNISATION DES COMMERCANTS

(Commission des Finances du 13/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

Un vaste programme de travaux de rénovation de la rue Ducrès a débuté sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des Communes des Sorgues du Comtat et de la ville de Sorgues. Les travaux ont débuté en novembre 2017, pour une durée d'environ 12 mois

Au regard des perturbations occasionnées auprès des divers commerces situés dans le périmètre des travaux, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 22 février 2018, de mettre en place un dispositif de soutien aux commerçants visant à la création d'une commission d'indemnisation du préjudice subi (pertes d'exploitation).

Cette commission d'indemnisation à l'amiable des commerçants a pour objet d'instruire les demandes d'indemnisation susceptibles d'être présentées par toute entreprise riveraine des travaux et subissant une baisse d'activité et une perte de marge brute du fait desdits travaux.

Afin d'assurer son bon fonctionnement et de définir les modalités d'indemnisation des commerçants, cette commission doit se doter d'un règlement intérieur.

Le conseil municipal est invité à approuver le règlement ci-après annexé.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°22

TRAVAUX ROUTE D'ENTRAIGUES – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE (CRA) POUR L'INDEMINISATION DES COMMERCANTS

(Commission des Finances du 13/03/2018)

RAPPORTEUR : S. GARCIA

Depuis le 24 juillet 2017, des travaux ont débuté sur la route d'Entraigues, du Centre administratif jusqu'au boulevard Allende.

Au regard des perturbations occasionnées auprès des divers commerces situés dans le périmètre des travaux, le Conseil Municipal a décidé, par délibération du 22 février 2018, de mettre en place un dispositif de soutien aux commerçants visant à la création d'une commission d'indemnisation du préjudice subi (pertes d'exploitation).

Cette commission d'indemnisation à l'amiable des commerçants a pour objet d'instruire les demandes d'indemnisation susceptibles d'être présentées par toute entreprise riveraine des travaux et subissant une baisse d'activité et une perte de marge brute du fait desdits travaux.

Afin d'assurer son bon fonctionnement et de définir les modalités d'indemnisation des commerçants, cette commission doit se doter d'un règlement intérieur.

Le conseil municipal est invité à approuver le règlement ci-après annexé

INCORPORATION D'UN BIEN SANS MAÎTRE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL

(Commission d'Aménagement du territoire et habitat du 08/03/2018)

RAPPORTEUR : F. THOMAS

Par arrêté en date du 18 juillet 2018, Monsieur le Maire informait ses administrés que le terrain cadastré CT144 situé au sein de la citée POINSARD à Sorgues, d'une superficie de 563m² était présumé sans maître et qu'il était donc susceptible de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la Commune au sens de l'article L1123-3 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques.

Les publications ont été effectuées le 22 août 2017 dans Les Petites Affiches et sur le site Internet de la Ville, ainsi que sur place à compter du 22 août 2017.

Un certificat atteste l'affichage en Mairie, sur le terrain concerné ainsi que sa transmission à Monsieur le Préfet.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable au bien sans maître. Il expose que le propriétaire du terrain sus visé ne s'est pas fait connaître dans un délai de six mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L.1123-3, alinéa 2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Dès lors, l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil.

La Commission Communale des Impôts Directs a d'ailleurs émis un avis favorable à cette procédure.

Aucun propriétaire ne s'est opposé à l'incorporation de ce bien dans le domaine communal dans le délai de six mois qui lui était imparti pour ce faire. Conformément à l'article 713 du Code Civil, la commune peut s'approprier le bien susvisé.

Il est donc proposé de prendre l'arrêté constatant l'incorporation dans le domaine communal de ce terrain et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier notamment l'acte authentique qui régularisera la présente transaction.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mars 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N° 24

ACQUISITION GRATUITE DE 12M² DE LA PARCELLE AH 384, SISE CHEMIN DE L'OISELAY CORRESPONDANT A UN POSTE DE REFOULEMENT

(Commission d'Aménagement du territoire et habitat du 8/03/2018)

RAPPORTEUR : J.F. LAPORTE

Francelot, lotisseur des Confines 1 et 2, a mis en place le poste de refoulement qui récupère les effluents du quartier. Dans ce cadre, la commune préconise d'acquérir une partie de 12 m² à détacher du foncier de la parcelle cadastrée AH 384, sise au chemin de l'Oiselay. Cet ouvrage entrerait dans la délégation actuelle d'affermage.

Dans le cadre du programme de travaux de la commune de Sorgues portant sur le raccordement au réseau d'assainissement de ce quartier, ce poste permettra d'évacuer les eaux usées du secteur sur une conduite en diamètre 80 déjà en place sur le chemin de l'Oiselay

Cette acquisition est consentie et acceptée à titre gratuit, conformément à la promesse de cession gratuite, signée par FRANCELOT ; la demande d'avis au Service France Domaines n'est donc pas nécessaire.

En conséquence, il est donc proposé, d'une part, d'acquérir une partie du terrain d'environ 12 m² du terrain cadastré AH 384 situé chemin de l'oiselay correspondant au poste de refoulement, d'autre part, d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier, notamment la promesse de vente.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mars 2018

RAPPORT DE PRESENTATION N°25

INCORPORATION DE BIENS SANS MAÎTRE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL

(Commission d'Aménagement du territoire et habitat du 8/03/2018)

RAPPORTEUR : F. THOMAS

Par arrêté en date du 16 août 2017, Monsieur le Maire informait ses administrés que les terrains cadastrés BH 141 et 142, situés à la Montagne à Sorgues, d'une superficie respective de 1 784m² et 2 470m² étaient présumés sans maître et qu'ils étaient donc susceptibles de faire l'objet d'un transfert dans le domaine privé de la Commune au sens de l'article L1123-3 du Code Général de la propriété des Personnes Publiques.

Les publications ont été effectuées le 5 septembre 2017 dans Les Petites Affiches, sur le site Internet de la Ville et sur place à compter du 30 août 2017.

Le certificat attestant l'affichage en Mairie et sur les terrains concernés de l'arrêté municipal susvisé, ainsi que sa transmission à Monsieur le Préfet ont été réalisés.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réglementation applicable au bien sans maître. Il expose que les propriétaires des terrains sus visés ne se sont pas fait connaître dans un délai de six mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L.1123-3, alinéa 2 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques. Dès lors que le bien est présumé sans maître au titre de l'article 713 du Code Civil.

Aucun propriétaire ne s'est opposé à l'incorporation de ces biens dans le domaine communal dans le délai de six mois qui lui était imparti pour ce faire. Conformément à l'article 713 du Code Civil, la commune peut s'approprier le bien susvisé.

Il est donc proposé de prendre les arrêtés constatant l'incorporation dans le domaine communal de ces terrains et de l'autoriser à recevoir et authentifier l'acte d'acquisition passé en la forme administrative.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE (C.R.A)

**Pour l'indemnisation des commerçants dans le cadre des travaux de rénovation de la Rue
Ducrès**

Préambule

ETAT DES SUBVENTIONS 2018

Rubrique	Code	Raison sociale	Nature	Montant
O23	17997	SORG'AMICHATS	6574	900,00
	17998	BIEN VIVRE AUX NARCISSES	6574	250,00
	F010346	ASS COMMERCANTS DE SORGUES	6574	6 500,00
	F010420	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	6574	150,00
	F013597	PREVENTION ROUTIERE COMITE	6574	150,00
20 0	10401	OCCE BECASSIERES MATERNELLE	6574	1 155,60
	13878	FOYER SOCIO EDUC. MARIE RIVIER	6574	500,00
	14891	OCCE 84 COOP SCOLAIRE MOURRE DE	6574	462,00
	18007	COOP SCOL SEVIGNE/RAMIERES MATER	6574	648,00
	19101	MOSAIC RAMIERES SEVIGNE	6574	400,00
	F010547	COOP ECOLE ELSA TRIOLET ELEMENTA	6574	486,00
	F013526	FOYER LAIQUE E.TRIOLET	6574	1 200,00
	F013534	COOP SCOL.MATERN MISTRAL	6574	1 026,00
	F013535	COOP SCOL MATERNELLE TRIOLET	6574	1 026,00
	F013537	COOPERATIVE SCOLAIRE G PHILIPPE	6574	1 026,00
	F013538	COOP SCOLAIRE LE PARC	6574	1 458,00
	F013539	COOP SCOLAIRE LA PINEDE	6574	1 317,60
	F013541	COOP SCOLAIRE MISTRAL ELEMENTAIR	6574	468,00
	F013542	COOP SCOLAIRE BECASSIERES ELEMEN	6574	609,00
	F013543	COOP SCOL EC PRIM J JAURES	6574	993,00
	F013564	FOYER LAIQUE BECASSIERES	6574	1 600,00
	F013565	FOYER LAIQUE OISELET	6574	1 100,00
	F013575	COOP SCOLAIRE SEVIGNE ELEMENTAIR	6574	189,00
	F013592	ASS PARENTS ELEVES LIBRE MARIE	6574	400,00
	F013593	ZONE PRIORITAIRE	6574	1 400,00
	F013598	FOYER COOPERATIF CES VOLTAIRE	6574	500,00
	F015005	COOP. SCOL MAILLAUDE	6574	579,00
211	F010280	OGEC ECOLE MARIE RIVIER MATERNELLE	657485	77 356,00
212	14358	ECOLE RUDOLPH STEINER	657489	6 014,70
212	F010280	OGEC ECOLE MARIE RIVIER PRIMAIRE	657485	103 586,00
33	11031	BRIDGE	6574	2 500,00
	11462	LES AMIS DU JARDIN DE BRANTES	6574	1 000,00
	11629	LI JOUGAIRE PROUVENCAU	6574	1 450,00
	12405	LES ENFANTS DE L'OUVEZE	6574	2 000,00
	13842	ASSOCIATION TERRA TEMPO	6574	200,00
	14350	SORGUES TAROT CLUB	6574	500,00
	14629	ESCOLO DOU PONT DE SORGO	6574	2 200,00
	17319	INOOVE	6574	700,00

ETAT DES SUBVENTIONS 2018

	17320	REVEIL SORGUAIS FANFARE ET MAJOR	6574	500,00
	8939	ESPACE PROJECTEURS ASS	6574	12 000,00
	9883	LI GALIPIAN DOU MISTRAU	6574	700,00
	F010315	ETUDES SORGUAISES	6574	750,00
	F010365	ASS. PAROISSIALE DE SORGUES	6574	3 800,00
	F010550	ANACROUSE	6574	1 500,00
	F010737	ETINCELLE ASSOCIATION	6574	6 100,00
	F010779	ASSOUCIACIOUN SANT JANENCO DE	6574	2 200,00
	F013501	SOCIETE LITTERAIRE	6574	2 000,00
	F013568	COMITE DE JUMELAGE	6574	3 000,00
	F013590	AMICALE DES CORSES	6574	305,00
	F013599	AMISTA A COEUR JOIE	6574	1 440,00
	F013625	THEATRE DE LA RONDE	6574	2 000,00
	F015003	PONT DE SORGO PHILATELIE	6574	500,00
	F015008	SORGUES COULEURS ET FORMES	6574	700,00
33 1	15284	L ECLA	6574	30 000,00
	15284	L ECLA	6745	4 000,00
411	11463	ASVB VOLLEY	6574	500,00
	11464	KSPRO	6574	450,00
	16347	ACADEMIE NOBLE SAVOIR	6574	350,00
	17316	SORGUES FULL CONTACT	6574	2 580,00
	17780	SORGUES ATHLE 84	6574	18 500,00
	18554	SORGUES ROCK & SWING	6574	3 500,00
	9886	LEI PESCADOU SECTION COMPETITION	6574	800,00
	F010364	ASSO. SPORTIVE ECOLE MARIE RIVIE	6574	350,00
	F010736	SORGUES TRIATHLON	6574	1 500,00
	F010769	RUGBY CLUB SORGUES RHONE OUVEZ	6574	6 250,00
	F010827	AIKIKAI DE SORGUES	6574	1 000,00
	F010848	CENTRE DE FORMATION RUGBY	6574	17 000,00
	F013505	TENNIS CLUB SORGUAIS	6574	10 000,00
	F013508	OLYMPIC CLUB SORGUAIS	6574	18 000,00
	F013516	ENTENTE BOULISTE SORGUAISE	6574	5 350,00
	F013517	KARATE CLUB SORGUAIS	6574	2 500,00
	F013527	SORGUES BASKET CLUB	6574	140 000,00
	F013532	AMICALE BOULE SORGUAISE	6574	1 700,00
	F013549	CERCLE D'ESCRIME DE SORGUES	6574	2 900,00
	F013569	GYMNASTE CLUB SORGUAIS	6574	6 000,00
	F013577	ASSO. SPORTIVE CES VOLTAIRE	6574	610,00
	F013578	ASS. SPORTIVE CES DIDEROT	6574	610,00
	F013581	PING PONG CLUB SORGUAIS	6574	11 500,00

ETAT DES SUBVENTIONS 2018

	F013600	LEI PESCADOU DE SORGO	6574	2 000,00
	F013601	UNION CYCLISTE SORGUAISE	6574	6 000,00
	F013604	STE DE CHASSE DE SORGUES	6574	2 300,00
	F013609	ASSER	6574	20 000,00
	F013610	ESPERANCE SORGUAISE	6574	30 000,00
	F013610	ESPERANCE SORGUAISE ECOLE	6574	16 250,00
	F013610	ESPERANCE SORGUAISE SECTION FEMININE	6574	5 000,00
	F013612	CLUB DE PLONGEE SORGUAIS	6574	400,00
	F013613	JUDO CLUB SORGUAIS	6574	2 000,00
	F013614	UNION DES ASSOC. U.S.E.P. DE	6574	2 500,00
	F015000	TONIFORME	6574	610,00
	F015001	ASS MUNICIPALE DEVELOP DU SPORT	6574	3 300,00
520	13852	ASSOCIATION VALENTIN HAUY	6574	300,00
	17318	LES RESTAURANTS DU COEUR	6574	1 000,00
	17323	SECOURS CATHOLIQUE	6574	500,00
	F010425	COMITE DEPART CROIX BLANCHE	6574	500,00
	F010678	FENETRES OUVERTES ASSOCIATION	6574	1 525,00
	F013507	AMBROISE CROIZAT ASSOCIATION	6574	1 300,00
	F013511	COMITE DE LIAISON A.C.V.G.	6574	2 370,00
	F013583	COMITE DE GESTION ŒUVRES SOCIALES	6574	8 700,00
	F013585	UNION NATIONALE DES RETRAITES	6574	1 300,00
	F013595	AMICALE RETRAITES POUDRERIE	6574	200,00
	F013603	DONNEURS DE SANG AMICALE	6574	1 500,00
	F018766	ASSO. DE MEDIATION ET D'AIDE	6574	1 000,00
5200	F014227	CCAS SORGUES	657362	700 000,00
522	F013618	CASEVS VILLE DE SORGUES	6574	400 000,00
TOTAL				1 757 999,90

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap.Art	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	492 090.00	463 887.92			28 402.08
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	7 769.70	7 769.70			
606121	ELECTRICITE	20 000.00	18 229.72			3 770.28
606122	GAZ	10 000.00	8 137.80			1 862.20
60623	ALIMENTATION	422 855.90	402 342.52			20 512.98
60624	PHARMACIE	106.25	104.09			2.16
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	6 000.00	5 224.27			775.73
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 950.00	1 813.40			136.60
606324	MATERIEL JETABLE	8 700.00	8 476.11			223.89
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 740.00	1 702.81			37.19
61568	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS	8 200.00	7 601.96			598.02
6156	MAINTENANCE					
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 180.73	1 180.73			
6231	ANNONCES INSERTIONS	2 194.07	2 194.07			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	193.75				193.75
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200.00	910.72			289.28
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	310 000.00	275 295.00			34 705.00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	310 000.00	275 295.00			34 705.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	148.26			851.74
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 000.00	138.85			861.15
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE		9.41			-9.41
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00				3 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEUR)	1 000.00				1 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		806 090.00	739 131.18			66 958.82
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 400.00	8 338.10			61.90
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOB.	8 400.00	8 338.10			61.90
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 400.00	8 338.10			61.90
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		814 490.00	747 469.28			67 020.72

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	PRODUITS DES SERVICES	332 000,00	434 110,42	42 173,60		-144 284,02
7067	CANTINES, ETUDES SURVEILLEES	259 000,00	351 584,08	42 173,60		-134 757,68
70670	REPAS FOYER LOGEMENT LE RONQUET	35 000,00	36 616,00			-616,00
70671	PORTAGE REPAS A DOMICILE		4 896,58			-4 896,58
70674	REPAS CENTRE DE	35 000,00	36 918,85			-1 918,85
70676	REPAS ASSOCIATIONS CONTRAT CAF	1 000,00	538,45			461,55
70678	SELF	1 000,00	3 255,86			-2 255,86
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	481 758,14	271 176,00			210 582,14
7562	PRISE EN CHARGE DEFICIT BUDGET ANNEXE	481 758,14	271 176,00			210 582,14
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		9,70			-9,70
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		5,30			-5,30
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION		4,40			-4,40
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS					
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS DE TVA					
	TOTAL DES RECETTES	813 758,14	705 296,12	42 173,60		66 288,42
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	813 758,14	705 296,12	42 173,60		66 288,42
	Pour information : R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		731,86			

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 291,56			16 291,56
219938	MATERIEL CANTINES ECOLES	16 291,56			16 291,56
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		16 291,56			16 291,56
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES					
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		16 291,56			16 291,56
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		16 291,56			16 291,56
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES RECETTES

Chap./Art.	Libellé	Credits Ouverts	émis	Restes à réaliser	Credits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 400.00	8 338.10		61.90
20180	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	8 400.00	8 338.10		61.90
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 400.00	8 338.10		61.90
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	8 400.00	8 338.10		61.90
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	8 400.00	8 338.10		61.90
	Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		7 091.56		

BUDGET ANNEXE : CUISINE CENTRALE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SECTEUR TECHNIQUE						
Agent de maîtrise principal	C	2		2		2
Agent de maîtrise	C	4		4		4
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	2		1,46		1,46
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	2		1,40		1,40
Adjoint Technique	C	3		0,38		0,38
TOTAL GENERAL		13	0	9,24	0	9,24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9201100C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap.Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	492 090.00	472 870.00	472 870.00
- 60 - 60511 606121 606122 60623 60624 60631 60632 606324 60636	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS EAU ET ASSAINISSEMENT ELECTRICITE GAZ ALIMENTATION PRODUITS DE TRAITEMENT FOURNITURES D'ENTRETIEN FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT MATERIEL JETABLE VETEMENTS DE TRAVAIL	479 390.00 6 000.00 20 000.00 10 000.00 425 000.00 100.00 6 000.00 1 950.00 8 700.00 1 740.00	459 990.00 9 000.00 20 000.00 10 000.00 403 000.00 100.00 5 700.00 1 950.00 8 500.00 1 740.00	459 990.00 9 000.00 20 000.00 10 000.00 403 000.00 100.00 5 700.00 1 950.00 8 500.00 1 740.00
- 81 - 81558 81883	SERVICES EXTERIEURS AUTRES BIENS MOBILIERS FRAIS D'ANALYSE	8 200.00 8 200.00 1 000.00	9 000.00 8 000.00 1 000.00	9 000.00 8 000.00 1 000.00
- 82 - 8231 8236 827	AUTRES SERVICES EXTERIEURS ANNONCES ET INSERTIONS CATALOGUES ET IMPRIMES SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	3 500.00 2 000.00 300.00 1 200.00	3 880.00 2 500.00 180.00 1 200.00	3 880.00 2 500.00 180.00 1 200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	310 000.00	305 000.00	305 000.00
- 62 - 6215	AUTRES SERVICES EXTERIEURS PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	310 000.00 310 000.00	305 000.00 305 000.00	305 000.00 305 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
- 65 - 6541	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000.00 1 000.00	1 000.00 1 000.00	1 000.00 1 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00	3 000.00	3 000.00
- 67 - 673 678	CHARGES EXCEPTIONNELLES TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS) AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000.00 1 000.00 2 000.00	3 000.00 1 000.00 2 000.00	3 000.00 1 000.00 2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		806 090.00	781 870.00	781 870.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	8 400.00	6 637.00	6 637.00
- 86 - 8611	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	8 400.00 8 400.00	6 637.00 6 637.00	6 637.00 6 637.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 400.00	6 637.00	6 637.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + o		814 490.00	788 507.00	788 507.00
RESTES A REALISER N-1				
0 002 RESULTAT REPORTE CUJ ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RuR+Résultat)				788 507.00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	PRODUITS DES SERVICES	332 000.00	417 000.00	417 000.00
- 70 - 7067	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES REDEVAN ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	332 000.00	417 000.00	417 000.00
70670	REPAS FOYER LOGEMENT LE RONQUET	259 000.00	340 000.00	340 000.00
70671	PREPARATION REPAS	36 000.00	36 000.00	36 000.00
70674	REPAS CENTRE DE		2 000.00	2 000.00
70676	REPAS ASSOCIATIONS	35 000.00	36 000.00	36 000.00
70678	SELF	1 000.00	1 000.00	1 000.00
		1 000.00	2 000.00	2 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	481 758.14	370 774.70	370 774.70
- 75 - 7552	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPAL	481 758.14	370 774.70	370 774.70
		481 758.14	370 774.70	370 774.70
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL DES RECETTES		813 758.14	787 774.70	787 774.70
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total recettes réelles + or(ies)		813 758.14	787 774.70	787 774.70
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				732.30
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+ReR +Résultat)				788 507.00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 291.56	22 866.66	22 866.66
-21 - 218838	IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL CUISINE CENTRALE	16 291.56 16 291.56	22 866.66 22 866.66	22 866.66 22 866.66
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		16 291.56	22 866.66	22 866.66
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		16 291.56	22 866.66	22 866.66
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre + autres)		16 291.56	22 866.66	22 866.66
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				22 866.66

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	0 400.00	6 637.00	6 637.00
- 20 - 28100	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0 400.00 0 400.00	6 637.00 6 637.00	6 637.00 6 637.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME	0 400.00	6 637.00	6 637.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	0 400.00	6 637.00	6 637.00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + contr	0 400.00	6 637.00	6 637.00
	RESTES A REALISER N-1			
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			16 220.66
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			22 856.66

BUDGET ANNEXE : CUISINE CENTRALE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SECTEUR TECHNIQUE						
Agent de maîtrise principal	C	2		2		2
Agent de maîtrise	C	4		4		4
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	2		1,46		1,46
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	2		1,40		1,40
Adjoint Technique	C	3		0,38		0,38
TOTAL GENERAL		13	0	9,24	0	9,24

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTD8500120C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'accroissement des effectifs : Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la durée de travail prévue par la détermination créant l'emploi.

Par délibération du 22 Février 2018, le Conseil Municipal de la Commune de Sorgues a approuvé la création d'une commission d'indemnisation des commerçants susceptibles de subir un préjudice du fait des travaux de rénovation de la Rue Ducrès.

La composition de cette commission est composée de :

- * 1 représentant du Tribunal Administratif qui siègera en qualité de président
- * 5 représentants de la collectivité : 5 élus de la majorité ; 2 élus de la majorité en qualité de remplaçants
- * 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse
- * 1 représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse
- * 1 Représentant de l'Ordre des Experts Comptables
- * 1 représentant du Syndicat Rhône Ventoux
- * 1 représentant de la Direction Départementale des Finances Publiques
- * 1 Représentant des commerçants

Les membres titulaires de la Commission agissent ès qualités des organismes qu'ils représentent, ils sont désignés par courrier adressé en mairie tout comme leurs suppléants qu'ils peuvent éventuellement désigner s'ils le souhaitent également par courrier.

Chaque représentant dispose d'un seul pouvoir. Il est à noter que la voix du représentant des commerçants sera consultative.

Le secrétariat sera assuré par le service Juridique de la Commune.

Il est à noter que chaque représentant interviendra à titre gracieux et ne pourra prétendre à une quelconque rémunération.

I- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Article 1 : Objet de la Commission

La Commission de Règlement Amiable (C.R.A) a pour objet d'examiner et de rendre un avis sur les demandes d'indemnisation des commerçants qui prétendent avoir subi un préjudice commercial lié aux travaux de rénovation de la rue Ducrès.

Chaque membre de la Commission a voix délibérative.

Article 2 : Siège de la Commission

Le siège de la C.R.A est situé à la Mairie de Sorgues ; toutes les demandes de renseignements et d'informations doivent être adressées à :

Monsieur le Maire
Service Juridique
Route d'Entraigues - BP 20310
84706 SORGUES Cedex

II – PROCEDURE DE SAISINE DE LA COMMISSION

Article 3- Eligibilité des demandeurs

Sont éligibles à demander une indemnisation les commerçants riverains des voies publiques, concernés par les travaux de rénovation de la Rue Ducrès, et dont la zone d'éligibilité est identifiée sur le plan annexé au présent règlement.

Seuls les commerçants qui seront en mesure de présenter au minimum 3 exercices comptables clos, à l'emplacement touché par les travaux, seront admis à saisir la C.R.A.

Les rues concernées par ces travaux sont listées ci-dessous :

- Rue Ducrès
- Rue Frederi Gonnet
- Rue de la Tour

Article 4- Modalités de saisine de la Commission

La C.R.A est saisie par une demande écrite d'indemnisation, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée contre récépissé, exposant les motifs de cette demande et en indiquant le montant du préjudice subi.

Le demandeur ne peut saisir la commission qu'une seule fois.

Chaque demande est présentée selon un modèle de dossier administratif (qui sera également disponible en téléchargement sur le site internet de la commune) qui doit être accompagnée de la liste des pièces justificatives mentionnées dans le dossier de demande. (voir annexe 1)

Dans le cas où le dossier est incomplet, le secrétariat invite, à une seule reprise et par courrier, le professionnel à compléter sa demande dans le délai notifié. Les dossiers qui demeureront incomplets malgré la demande de pièces seront rejetés.

Article 5 – Durée de la C.R.A et périodicité des séances

Les demandes d'indemnisation sont recevables pendant toute la durée des travaux, et dans un délai de 12 mois après la fin des travaux sur les voies riveraines des commerces concernés.

La Commission se réunit autant de fois que son Président l'estime nécessaire ; elle est convoquée par son Président qui fixe l'ordre du jour et le communique aux membres au moins 10 jours avant la réunion. En cas d'urgence, il peut décider d'ajouter un dossier à une séance sans respecter ce délai.

III- INSTRUCTION DES DOSSIERS

Article 6 – Organisation et Confidentialité de la séance

Le secrétariat adresse au moins 10 jours avant la séance de la C.R.A une copie des dossiers complets aux membres de la Commission.

Le jour de la Commission, après avoir constaté que le quorum est atteint (majorité des membres représentés +1), le Président de la C.R.A. déclare la séance ouverte. Le Président dispose seul de la police de la réunion.

La séance de la C.R.A n'est pas publique, ne peuvent y assister que les membres, son secrétariat, le demandeur dont le dossier est examiné et qui aura été convoqué minimum 10 jours avant par lettre simple, et le cas échéant le conseil du demandeur (expert comptable ou représentant dûment habilité).

A la demande du Président, la C.R.A peut procéder à l'audition de toute personne habilitée à éclairer ses débats ; les personnes auditionnées sur convocation du Président, seront reçues en séance au moment opportun puis quitteront la séance à la demande du Président.

Les membres de la C.R.A. sont tenus de respecter le caractère confidentiel des débats et des informations données en séance.

Article 7- Examen des dossiers et attribution des indemnisations

Le Président présente en séance chaque dossier en résumant les faits et en rappelant les prétentions du demandeur ; ensuite les membres de la C.R.A peuvent, interroger le demandeur sur les différents aspects de son dossier, solliciter la production de pièces complémentaires en fixant éventuellement un délai. Le Président peut décider une nouvelle convocation du demandeur à une autre séance, en fonction des nécessités de l'instruction du dossier.

Après avoir été entendu, le demandeur quitte la séance à la demande du Président, avant que les membres ne délibèrent de l'affaire à huit clos.

La C.R.A. s'appuiera sur les principes qui ont été dégagés par la jurisprudence administrative, à savoir, le dommage doit être direct, c'est-à-dire présenter un lien de causalité direct et immédiat avec les chantiers, il ne doit affecter qu'un nombre limité de personnes placées dans une situation particulière, et il doit priver les riverains des aisances de voirie dont ils bénéficiaient en temps ordinaire.

Le commerçant doit apporter la preuve du lien de causalité direct et certain entre les travaux et le préjudice invoqué, une baisse significative de son chiffre d'affaire ou de sa marge brute d'au moins 10% par rapport à la moyenne de la période au cours des trois derniers exercices précédents le début des travaux en Novembre 2017.

Dans le cas très particulier où le commerçant aurait connu une baisse inférieure à 10% en raison de la mise en œuvre d'une stratégie commerciale destinée à pallier les inconvénients des travaux, sa demande dûment justifiée et étayée sera appréciée par la C.R.A.

Si la demande est présentée en cours d'exercice comptable sans être assorti d'un document fiscal de l'année « N », et que la C.R.A. émette un avis favorable à l'octroi d'une indemnisation, ladite indemnité aura le caractère d'une provision qui ne deviendra définitive qu'à la présentation au début de l'année « N+1 » des documents fiscaux de l'année écoulée. En tout état de cause, la liasse fiscale devra être accompagnée d'un tableau comportant la ventilation mensuelle du chiffre d'affaires.

IV- AVIS DE LA C.R.A

Article 8- Délibéré

Si la C.R.A. estime que la demande n'est pas fondée, elle émet une proposition de rejet, si au contraire, elle considère que la demande est fondée, elle rend un avis sur le principe de l'octroi d'une indemnisation et sur son montant.

Ces avis sont adoptés à la majorité simple des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Le vote a lieu à main levée.

A chaque fin de séance, le secrétaire consigne dans le procès verbal le montant de l'indemnité proposée pour chaque affaire.

A l'exception du président, chaque membre absent dispose de la faculté de donner son pouvoir à un autre membre de la C.R.A., pour ce faire, il doit en informer le secrétariat par écrit en précisant le nom du membre bénéficiant de son pouvoir.

L'avis et la proposition d'indemnisation de la CRA sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le requérant est informé de la décision concernant sa demande à la suite de la séance du Conseil Municipal. Après acceptation, la proposition d'indemnisation est formalisée dans une convention proposée à la signature du requérant. Ce dernier s'engage alors à renoncer à tout recours à raison des faits préjudiciables. Une fois la convention signée et transmise au contrôle de légalité, l'indemnité est mandatée selon les règles de la comptabilité publique.

Article 9 – Calendrier

Les commissions se dérouleront en des lieux et à des dates qui seront précisés dans chaque convocation.

Les dates des commissions suivantes seront fixées par le Président au fur et à mesure des séances.

V- AUTRES DISPOSITIONS

Article 10 – Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur peut-être modifié par délibération du Conseil Municipal à la demande des membres de la C.R.A.

Article 11 – Valeur juridique

Le présent règlement intérieur constitue une mesure dite d'ordre intérieur, il n'a vocation qu'à régir l'organisation de la C.R.A.

Il ne peut faire l'objet d'aucune contestation juridictionnelle, il n'est pas créateur de droit, la volonté même de la mise en place de cette commission relève de l'entier pouvoir discrétionnaire de la Commune.

Ce document est communicable au sens de l'article 1^{er} de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

Fait à Sorgues, le

Le Maire,

Thierry LAGNEAU

Annexe 1 :

Pièces à fournir obligatoirement avec le dossier :

* Bilan comptable des 3 derniers exercices clos.

- * Compte de résultat des 3 derniers exercices clos.
- * Extrait K-Bis de moins de 3 mois.
- * Liasse fiscale à compter de l'année 2016 validée par un expert comptable.
- * Situation de trésorerie de l'année ou de la période en cours précédant la demande d'indemnisation certifiée par l'expert comptable.
- * Toute autre pièce susceptible de justifier le préjudice subi.

PROJET

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Credits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 200.00	1 634.95			4 365.05
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	51 889.74	21 301.72			30 588.02
05	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	0.42			999.58
Total des dépenses de gestion courante		59 089.74	23 137.09			35 952.65
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	546.43			3 453.57
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	500.00	426.00			74.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		63 589.74	24 109.52			39 480.22
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		63 589.74	24 109.52			39 480.22
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Credits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	33 000.00	20 470.56			12 529.44
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5.29			-5.29
Total des recettes de gestion courante		33 000.00	20 475.85			12 524.15
Total des recettes réelles d'exploitation		33 000.00	20 475.85			12 524.15
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		33 000.00	20 475.85			12 524.15
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		30 589.74				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
21	IMMO CORPORELLES Total des opérations d'équipement	27 041,39			27 041,39
	Total des dépenses d'équipement	27 041,39			27 041,39
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	27 041,39			27 041,39
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	27 041,39			27 041,39
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	Total des recettes d'ordre d'investissement				
	TOTAL				
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	27 041,39			

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à raliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 200.00	1 834.95			4 365.05
60611	CARBURANT	700.00				700.00
6063	PETIT EQUIPEMENT	1 000.00				1 000.00
6068	VETEMENTS TRAVAIL	2 000.00	736.08			1 263.92
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 000.00				1 000.00
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	401.13				401.13
62671	REMBOURSEMENT DE FRAIS	1 098.67	1 098.67			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	51 889.74	21 301.72			30 588.02
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	51 889.74	21 301.72			30 588.02
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	0.42			999.58
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 000.00	0.42			999.58
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (p)=011+012+014+65		58 089.74	23 137.09			35 952.65
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	546.43			3 453.57
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR	2 000.00	546.43			1 453.57
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00				2 000.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	500.00	426.00			74.00
696	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	500.00	426.00			74.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		63 589.74	24 109.52			39 480.22
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		63 589.74	24 109.52			39 480.22

Pour information : 0 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice
 Montant des ICNE de l'exercice N-1
 = Différence ICNE N - ICNE N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	AZ

Chap./Art.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Credits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	33 000.00	20 470.56			12 529.44
706	TAXES FUNERAIRES	33 000.00	20 470.56			12 529.44
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		5.29			-5.29
7598	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		5.29			-5.29
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		33 000.00	20 475.85			12 524.15
TOTAL DES RECETTES REELLES		33 000.00	20 475.85			12 524.15
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		33 000.00	20 475.85			12 524.15

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	30 589.74
---	-----------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+OM+RAR N)	Mandats émis	Restes à régler	Crédits annulés
21	IMMO CORPORELLES	27 041.39			27 041.39
2162	ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	27 041.39			27 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		27 041.39			27 041.39
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES					
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		27 041.39			27 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles)		27 041.39			27 041.39

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Credits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à realiser	Credits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles)					
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		27 041,39			

BUDGET ANNEXE : POMPES FUNEBRES

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1		1	0,0989		0,0989
TOTAL		1		1	0,0989		0,0989
SECTEUR TECHNIQUE							
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1		1	0,2277		0,2277
TOTAL		1		1	0,2277		0,2277
TOTAL GENERAL		2		2	0,3266		0,3266

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB5500150C du 20 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quote-part de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	48 956.07	22 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		26 956.07
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		48 956.07	48 956.07

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	27 041.39	
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		27 041.39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		27 041.39	27 041.39
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		75 997.46	75 997.46

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 200.00		6 000.00	5 000.00	6 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	51 889.74		36 956.07	36 956.07	36 956.07
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
Total des dépenses de gestion des services		59 089.74		43 956.07	43 956.07	43 956.07
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
68	IMPOTS SUR LES BEBECES ET ASSIMILES	500.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		63 589.74		48 956.07	48 956.07	48 956.07
Total des dépenses d'ordre d'exploitation						
TOTAL		63 589.74		48 956.07	48 956.07	48 956.07

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	48 956.07
-----------------------------------	-----------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	33 000.00		22 000.00	22 000.00	22 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion des services		33 000.00		22 000.00	22 000.00	22 000.00
Total des recettes réelles d'exploitation		33 000.00		22 000.00	22 000.00	22 000.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		33 000.00		22 000.00	22 000.00	22 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	26 956.07
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	48 956.07
-----------------------------------	-----------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
--	--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	27 041,39		27 041,39	27 041,39	27 041,39
Total des dépenses d'équipement		27 041,39		27 041,39	27 041,39	27 041,39
Total des dépenses financières						
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		27 041,39		27 041,39	27 041,39	27 041,39
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		27 041,39		27 041,39	27 041,39	27 041,39
						+
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						27 041,39

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
Total des recettes d'ordre d'investissement						
TOTAL						
						+
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						27 041,39
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)						27 041,39
AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT						

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 200.00	6 000.00	6 000.00
-60-	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	3 700.00	2 000.00	2 000.00
60611	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
6063	CARBURANT	700.00		
6068	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	1 000.00		
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
-61-	SERVICES EXTERIEURS	2 000.00		
6135	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS			
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 000.00		
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILERS			
61551	MATERIEL ROULANT	1 000.00		
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	500.00	4 000.00	4 000.00
62671	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
62671	REMBOURSEMENT DE FRAIS	500.00	4 000.00	4 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	51 889.74	36 956.07	36 956.07
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	51 889.74	36 956.07	36 956.07
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	51 889.74	36 956.07	36 956.07
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
-65-	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		59 089.74	43 956.07	43 956.07
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
-67-	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	500.00	1 000.00	1 000.00
-69-	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES	500.00	1 000.00	1 000.00
695	IMPOTS SUR LES BENEFICES	500.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		63 589.74	48 956.07	48 956.07
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		63 589.74	48 956.07	48 956.07
RESTES A REALISER N-1				
0 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				48 956.07

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	33 000.00	22 000.00	22 000.00
- 70 - 706	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES PRESTATIONS DE SERVICES	33 000.00 33 000.00	22 000.00 22 000.00	22 000.00 22 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (p)=70+73+74+75+013		33 000.00	22 000.00	22 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		33 000.00	22 000.00	22 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		33 000.00	22 000.00	22 000.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				26 956.07
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				48 956.07

Détail de calcul des ICNE au compte 7522

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39	27 041.39	27 041.39
-21-	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	27 041.39	27 041.39	27 041.39
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	27 041.39	27 041.39	27 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		27 041.39	27 041.39	27 041.39
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		27 041.39	27 041.39	27 041.39
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		27 041.39	27 041.39	27 041.39
RESTES A REALISER N-1				
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				27 041.39

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES			
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)				
RESTES A REALISER N-1				
R.001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				27 041,39
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total RaR+Rrésultat)				27 041,39

BUDGET ANNEXE : POMPES FUNEBRES

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1		0,0989		0,0989
TOTAL		1		0,0989		0,0989
SECTEUR TECHNIQUE						
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	1		0,2277		0,2277
TOTAL		1		0,2277		0,2277
TOTAL GENERAL		2		0,3266		0,3266

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9000102C du 23 mars 1988.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION DE REGLEMENT AMIABLE (C.R.A)

**Pour l'indemnisation des commerçants dans le cadre des travaux de réhabilitation des réseaux
et de voirie de la Route d'Entraigues**

Préambule

Par délibération du 22 Février 2018, le Conseil Municipal de la Commune de Sorgues a approuvé la création d'une commission d'indemnisation des commerçants susceptibles de subir un préjudice du fait des travaux sur la Route d'Entraigues.

La composition de cette commission est composée de :

- * 1 représentant du Tribunal Administratif qui siègera en qualité de président
- * 5 représentants de la collectivité : 5 élus de la majorité ; 2 élus de la majorité en qualité de remplaçants
- * 1 représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse
- * 1 représentant de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Vaucluse
- * 1 Représentant de l'Ordre des Experts Comptables
- * 1 représentant du Syndicat Rhône Ventoux
- * 1 représentant de la Direction Départementale des Finances Publiques
- * 1 Représentant des commerçants

Les membres titulaires de la Commission agissent ès qualités des organismes qu'ils représentent, ils sont désignés par courrier adressé en mairie tout comme leurs suppléants qu'ils peuvent éventuellement désigner s'ils le souhaitent également par courrier.

Chaque représentant dispose d'un seul pouvoir. Il est à noter que la voix du représentant des commerçants sera consultative.

Le secrétariat sera assuré par le service Juridique de la Commune.

Il est à noter que chaque représentant interviendra à titre gracieux et ne pourra prétendre à une quelconque rémunération.

I- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Article 1 : Objet de la Commission

La Commission de Règlement Amiable (C.R.A) a pour objet d'examiner et de rendre un avis sur les demandes d'indemnisation des commerçants qui prétendent avoir subi un préjudice commercial lié aux travaux sur la route d'Entraigues.

Chaque membre de la Commission a voix délibérative.

Article 2 : Siège de la Commission

Le siège de la C.R.A est situé à la Mairie de Sorgues ; toutes les demandes de renseignements et d'informations doivent être adressées à :

Monsieur le Maire
Service Juridique
Route d'Entraigues - BP 20310
84706 SORGUES Cedex

II – PROCEDURE DE SAISINE DE LA COMMISSION

Article 3- Eligibilité des demandeurs

Sont éligibles à demander une indemnisation les commerçants riverains des voies publiques, concernés par les travaux sur la route d'Entraigues, et dont la zone d'éligibilité est identifiée sur le plan annexé au présent règlement.

Seuls les commerçants qui seront en mesure de présenter au minimum 3 exercices comptables clos, à l'emplacement touché par les travaux, seront admis à saisir la C.R.A.

Les rues concernées par ces travaux sont listées ci-dessous :

- Route d'Entraigues (du boulevard Allende à la rue de la Coquille)
- Rue du Badaffier (50ml)

Article 4- Modalités de saisine de la Commission

La C.R.A est saisie par une demande écrite d'indemnisation, adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposée contre récépissé, exposant les motifs de cette demande et en indiquant le montant du préjudice subi.

Le demandeur ne peut saisir la commission qu'une seule fois.

Chaque demande est présentée selon un modèle de dossier administratif (qui sera également disponible en téléchargement sur le site internet de la commune) qui doit être accompagnée de la liste des pièces justificatives mentionnées dans le dossier de demande. (voir annexe 1)

Dans le cas où le dossier est incomplet, le secrétariat invite, à une seule reprise et par courrier, le professionnel à compléter sa demande dans le délai notifié. Les dossiers qui demeureront incomplets malgré la demande de pièces seront rejetés.

Article 5 – Durée de la C.R.A et périodicité des séances

Les demandes d'indemnisation sont recevables pendant toute la durée des travaux, et dans un délai de 12 mois après la fin des travaux sur les voies riveraines des commerces concernés.

La Commission se réunit autant de fois que son Président l'estime nécessaire ; elle est convoquée par son Président qui fixe l'ordre du jour et le communique aux membres au moins 10 jours avant la réunion. En cas d'urgence, il peut décider d'ajouter un dossier à une séance sans respecter ce délai.

III- INSTRUCTION DES DOSSIERS

Article 6 – Organisation et Confidentialité de la séance

Le secrétariat adresse au moins 10 jours avant la séance de la C.R.A une copie des dossiers complets aux membres de la Commission.

Le jour de la Commission, après avoir constaté que le quorum est atteint (majorité des membres représentés +1), le Président de la C.R.A. déclare la séance ouverte. Le Président dispose seul de la police de la réunion.

La séance de la C.R.A n'est pas publique, ne peuvent y assister que les membres, son secrétariat, le demandeur dont le dossier est examiné et qui aura été convoqué minimum 10 jours avant par lettre simple, et le cas échéant le conseil du demandeur (expert comptable ou représentant dûment habilité).

A la demande du Président, la C.R.A peut procéder à l'audition de toute personne habilitée à éclairer ses débats ; les personnes auditionnées sur convocation du Président, seront reçues en séance au moment opportun puis quitteront la séance à la demande du Président.

Les membres de la C.R.A. sont tenus de respecter le caractère confidentiel des débats et des informations données en séance.

Article 7- Examen des dossiers et attribution des indemnisations

Le Président présente en séance chaque dossier en résumant les faits et en rappelant les prétentions du demandeur ; ensuite les membres de la C.R.A peuvent, interroger le demandeur sur les différents aspects de son dossier, solliciter la production de pièces complémentaires en fixant éventuellement un délai. Le Président peut décider une nouvelle convocation du demandeur à une autre séance, en fonction des nécessités de l'instruction du dossier.

Après avoir été entendu, le demandeur quitte la séance à la demande du Président, avant que les membres ne délibèrent de l'affaire à huit clos.

La C.R.A. s'appuiera sur les principes qui ont été dégagés par la jurisprudence administrative, à savoir, le dommage doit être direct, c'est-à-dire présenter un lien de causalité direct et immédiat avec les chantiers, il ne doit affecter qu'un nombre limité de personnes placées dans une situation particulière, et il doit priver les riverains des aisances de voirie dont ils bénéficiaient en temps ordinaire.

Le commerçant doit apporter la preuve du lien de causalité direct et certain entre les travaux et le préjudice invoqué, une baisse significative de son chiffre d'affaire ou de sa marge brute d'au moins 10% par rapport à la moyenne de la période au cours des trois derniers exercices précédents le début des travaux en Juillet 2017.

Dans le cas très particulier où le commerçant aurait connu une baisse inférieure à 10% en raison de la mise en œuvre d'une stratégie commerciale destinée à pallier les inconvénients des travaux, sa demande dûment justifiée et étayée sera appréciée par la C.R.A.

Si la demande est présentée en cours d'exercice comptable sans être assorti d'un document fiscal de l'année « N », et que la C.R.A. émette un avis favorable à l'octroi d'une indemnisation, ladite indemnité aura le caractère d'une provision qui ne deviendra définitive qu'à la présentation au début de l'année « N+1 » des documents fiscaux de l'année écoulée. En tout état de cause, la liasse fiscale devra être accompagnée d'un tableau comportant la ventilation mensuelle du chiffre d'affaires.

IV- AVIS DE LA C.R.A

Article 8- Délibéré

Si la C.R.A. estime que la demande n'est pas fondée, elle émet une proposition de rejet, si au contraire, elle considère que la demande est fondée, elle rend un avis sur le principe de l'octroi d'une indemnisation et sur son montant.

Ces avis sont adoptés à la majorité simple des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante. Le vote a lieu à main levée.

A chaque fin de séance, le secrétaire consigne dans le procès verbal le montant de l'indemnité proposée pour chaque affaire.

A l'exception du président, chaque membre absent dispose de la faculté de donner son pouvoir à un autre membre de la C.R.A., pour ce faire, il doit en informer le secrétariat par écrit en précisant le nom du membre bénéficiant de son pouvoir.

L'avis et la proposition d'indemnisation de la CRA sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Le requérant est informé de la décision concernant sa demande à la suite de la séance du Conseil Municipal. Après acceptation, la proposition d'indemnisation est formalisée dans une convention proposée à la signature du requérant. Ce dernier s'engage alors à renoncer à tout recours à raison des faits préjudiciables. Une fois la convention signée et transmise au contrôle de légalité, l'indemnité est mandatée selon les règles de la comptabilité publique.

Article 9 – Calendrier

Les commissions se dérouleront en des lieux et à des dates qui seront précisés dans chaque convocation.

Les dates des commissions suivantes seront fixées par le Président au fur et à mesure des séances.

V- AUTRES DISPOSITIONS

Article 10 – Modification du règlement intérieur

Le présent règlement intérieur peut-être modifié par délibération du Conseil Municipal à la demande des membres de la C.R.A.

Article 11 – Valeur juridique

Le présent règlement intérieur constitue une mesure dite d'ordre intérieur, il n'a vocation qu'à régir l'organisation de la C.R.A.

Il ne peut faire l'objet d'aucune contestation juridictionnelle, il n'est pas créateur de droit, la volonté même de la mise en place de cette commission relève de l'entier pouvoir discrétionnaire de la Commune.

Ce document est communicable au sens de l'article 1^{er} de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

Fait à Sorgues, le

Le Maire,

Thierry LAGNEAU

Annexe 1 :

Pièces à fournir obligatoirement avec le dossier :

* Bilan comptable des 3 derniers exercices clos.

- * Compte de résultat des 3 derniers exercices clos.
- * Extrait K-Bis de moins de 3 mois.
- * Liasse fiscale à compter de l'année 2016 validée par un expert comptable.
- * Situation de trésorerie de l'année ou de la période en cours précédant la demande d'indemnisation certifiée par l'expert comptable.
- * Toute autre pièce susceptible de justifier le préjudice subi.

PROJET

Annexe 2 :

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour (N))	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice s au-delà de N+1)
Constitution d'un fonds pour la médiathèque	226 765.00	- 2 531.31	226 253.69	223 253.69	3 000.00	2 184.33	0
Tennis couverts Etudes et travaux	1 678 418.40	15 685.63	1 894 104.03	1 625 397.64	67 205.37	67 994.72	0
Acquisitions Griffons	684 898.73	65 609.01	750 507.74	280 507.74	250 000.00	94 511.89	20 000.00
Démolition des bâtiments communaux	360 000.00	0	360 000.00	108 684.00	150 000.00	148 608.00	0
Petits travaux d'investissement sur bâtiments communaux	675 120.00	0	675 120.00	264 091.16	411 028.84	18 788.57	0
Petits travaux d'investissement sur bâtiments communaux	714 000.00	0	714 000.00	0	357 000.00	277 105.26	0
Vidéoprotection	100 000.00	26 391.64	126 391.64	0	103 841.44	81 291.24	0
DOJO	0	700 000.00	700 000.00	0	300 000.00	31 830.00	0
Salle des fêtes	0	3 500 000.00	3 500 000.00	0	50 000.00		1 750 000.00
Acquisitions liées à résiliation de la convention d'intervention foncière avec EPF PACA	0	1 129 567.64	1 129 567.64	0	431 125.62	0	341 221.01

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur/Directeur Général des Services	A	1		1	1		1
Directeur Général Adjoint	A	1		1	1		1
TOTAL		1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Principal	A	3		3	3		3
Attaché	A	5		5	4		4
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3		3	2		2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	3		3	1		1
Rédacteur	B	14		14	12		12
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	8		8	7		7
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	29		29	25		25
Adjoint Administratif	C	25		25	21		21
Adjoint Administratif 31h30	C		0,90	0,90	0,00		0,00
Adjoint Administratif 21h	C		0,60	0,60	0,60		0,60
Adjoint Administratif 20h	C		0,57	0,57	0,57		0,57
Adjoint Administratif 17h30	C		0,50	0,50	0,00		0,00
TOTAL		90,00	2,57	92,57	76,17	0,00	76,17
SECTEUR TECHNIQUE							

A.T.S.E.M. Ppal 1ère classe 33h15	C		2,85	2,85	2,85	2,85	2,85	2,85	2,85
A.T.S.E.M. Ppal 2ème classe	C	1	1	1	0	0	0	0	0
A.T.S.E.M. Ppal 2ème classe 33h15	C		7,60	7,60	2,85	2,85	2,85	2,85	2,85
A.T.S.E.M. Ppal 2ème classe 31h30	C		2,70	2,70	1,80	1,80	1,80	1,80	1,80
A.T.S.E.M. Ppal 2ème classe 17h30	C		0,50	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0
TOTAL		15	15,35	30,35	15,00	15,00	0,00	15,00	15,00
SECTEUR MEDICO-SOCIAL									
Psychologue classe normale 17h30	A		0,50	0,50	0	0	0	0	0
Puéricultrice hors classe	A	3	3	3	2	2	2	2	2
Puéricultrice classe supérieure	A	1	1	1	0	0	0	0	0
Auxiliaire puériculture principale 1ère classe	C	6	6	6	6	6	6	6	6
Auxiliaire puériculture principale 2ème classe	C	15	15	15	11	11	11	11	11
TOTAL		25	1	26	19	19	0	19	19
SECTEUR SPORTIF									
Educateur A.P.S. Principal de 1ère classe	B	9	9	9	7	7	7	7	7
Educateur A.P.S. Principal de 2ème classe	B	6	6	6	1	1	1	1	1
Educateur A.P.S.	B	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL		16	0	16	9	9	0	9	9
SECTEUR SECURITE									
Directeur de police municipale	A	1	1	1	1	1	1	1	1
Chef de Service de police municipale principal 1ère classe	B	2	2	2	1	1	1	1	1
Chef de Service de police municipale principale 2ème classe	B	1	1	1	0	0	0	0	0
Chef de Service de police municipale	B	1	1	1	1	1	1	1	1
Chef de police municipale	C	1	1	1	0	0	0	0	0
Brigadier Chef principal	C	11	11	11	9	9	9	9	9
Brigadier / Brigadier Chef	C	15	15	15	13	13	13	13	13

TOTAL		32	0	32	25	0	25
SECTEUR CULTUREL							
Bibliothécaire de 2ème classe	A	1		1	0		0
Assistant conservation Principal de 1ère classe	B	3		3	2		2
Assistant conservation Principal de 2ème Classe	B	1		1	0		0
Assistant conservation	B	3		3	3		3
Professeur d'enseignement artistique HC	A	1		1	1		1
AEA Principal de 1ère classe	B	10		10	10		10
AEA Principal de 1ère classe 15h	B		0,75	0,75	0		0
AEA Principal de 1ère classe 12h	B		0,60	0,60	0		0
AEA Principal de 1ère classe 10h	B		0,50	0,50	0,50		0,50
AEA Principal de 1ère classe 8h	B		0,40	0,40	0,40		0,40
AEA	B	1		1	1		1
Agt Patrimoine Ppal 2ème classe	C	4		4	3		3
Agt Patrimoine	C	9		9	7		7
TOTAL		33,00	2,25	35,25	27,90	0	27,90
SECTEUR ANIMATION							
Animateur principal de 2ème classe	B	0		0	0		0
Animateur	B	2		2	1		1
Adjoint d'animation	C	7		7	7		7
Adjoint d'animation 14h40	C		0,81	0,81	0,81		0,81
TOTAL		9	0,81	10	8,81	0	8,81
EMPLOIS NON CITES							
Prof. Musique	C	1		1	1		1
TOTAL		1	0	1	1	0	1

TOTAL GENERAL		355,00	57,22	412,22	318,22	0	318,22
----------------------	--	---------------	--------------	---------------	---------------	----------	---------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB550100C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail en par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDI de 6 mois, recrutément à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 130 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

CL.1

CL.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/17 (suite)

	CATEGORIE S (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 10h10	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	347	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 6h/20h	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 10h/20h	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 13h/20h	B	CULT	366	/	3-a	CDD

Assistant d'enseignement artistique 16h/20h	B	CULT	366	/	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 4h/20h	B	CULT	377	/	3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 15h/20h	B	CULT	377	/	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
collaborateur de cabinet	A	ADM	886	/	Art 110	CDD
TOTAL GENERAL			36			

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (hors aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Métré-technique.

SP : Spécial.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTB : Missions non rattachables à une filière.

COREMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'équivalent des éléments de la rémunération brute annuelle).

(3) CONTRAT : Mois du contrat (du 26 janvier 1983 modifié) :

3-a : article 5, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 5, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (invalidité, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-a-1* : affecté de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-2-2* : emplois de niveau du 1er échelon A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secteur de moins de 1 000 habitants et de sections des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 30 000.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyennement inférieure à 30 000, lorsque la durée du temps de travail est inférieure à 30 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 20 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une assemblée qui s'applique à la collectivité ou à l'établissement ou au lieu de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'États

A : autres (postuler).

(5)On indique si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une prévision (ex : « contrats soifs »).

(6)Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-593 du 26 juillet 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7)Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	a	22 538 974.52	g	24 609 377.88
	Section d'investissement	b	4 638 553.31	h	3 844 503.74
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	c		i	4 828 060.83
	Report en section d'investissement (001)	d	416 575.69	j	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			27 594 103.52 =a+b+c+d		33 281 942.45 =g+h+i+j
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	e		k	63 140.40
	Section d'investissement	f	537 275.87	l	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f	537 275.87	=k+l	63 140.40
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		22 538 974.52 =a+c+e		29 500 579.11 =g+i+k
	Section d'investissement		5 592 404.87 =b+d+f		3 844 503.74 =h+j+l
	TOTAL CUMULE		28 131 379.39 =a+b+c+d+e+f		33 345 082.85 =g+h+i+j+k+l

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandables	Titres restant à émettre
	SECTION DE FONCTIONNEMENT		63 140.40
70	PRODUITS DES SERVICES		27 423.31
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		35 717.09
	SECTION D'INVESTISSEMENT	537 275.87	
20	IMMO INCORPORELLES	83 738.21	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	10 535.99	
21	IMMO CORPORELLES	200 099.77	
23	IMMO EN COURS	262 901.90	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 296 863.03	3 234 577.26	331 713.84		732 581.93
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 554 000.06	13 545 181.41			7 818.65
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	362 106.98	362 106.98			
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 056 725.24	3 643 817.06	4 895.65		508 012.53
Total des dépenses de gestion courante		22 271 715.31	20 686 682.71	336 609.49		1 248 423.11
66	CHARGES FINANCIERES	137 622.28	127 047.19			10 575.09
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00	106 922.97	291.20		211 245.83
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00	19 774.49			10 225.51
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 757 797.58	20 940 427.36	336 900.69		1 480 489.54
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	4 955 103.04				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 248 769.06	1 261 646.47			-12 877.41
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 203 872.10	1 261 646.47			4 942 225.63
TOTAL		28 961 669.69	22 202 073.83	336 900.69		6 422 695.17

Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00	81 998.39			8 001.61
70	PRODUITS DES SERVICES	1 372 889.74	1 271 165.60	75 575.40	27 423.31	-4 274.65
73	IMPOTS TAXES	18 386 812.06	18 611 045.37			-224 234.31
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 602 988.00	3 542 237.43	62 166.66		-1 416.09
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	395 000.00	372 925.68	36 925.48	35 717.09	-49 568.25
Total des recettes de gestion courante		23 848 689.80	23 879 373.47	177 667.63	63 140.40	-271 491.70
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 068.00	257 441.13			-182 363.13
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000.00	27 645.46			-17 645.46
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 933 757.80	24 164 460.06	177 667.63	63 140.40	-471 490.29
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	199 831.06	267 250.19			-67 419.13
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		199 831.06	267 250.19			-67 419.13
TOTAL		24 133 608.86	24 431 710.25	177 667.63	63 140.40	-538 909.42

Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 628 060.83				

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMO INCORPORELLES	161 473,66	59 491,26	63 738,21	38 294,19
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	408 402,52	73 133,61	10 535,99	324 622,92
21	IMMO CORPORELLES	3 291 629,29	2 144 748,10	200 089,77	946 781,42
23	IMMO EN COURS	3 444 774,59	1 173 643,84	262 901,90	2 006 226,85
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	7 306 270,06	3 451 016,81	537 275,87	3 319 077,36
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 066,29	513 861,12		1 175,17
	Total des dépenses financières	515 066,29	513 861,12		1 175,17
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 821 426,35	3 964 867,93	537 275,87	3 319 252,55
040	OP.E D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	199 831,06	267 290,19		-67 419,13
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	419 421,97	406 405,19		13 016,78
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	619 253,03	673 695,38		-54 402,35
	TOTAL	8 440 679,38	4 638 563,31	537 275,87	3 264 850,20

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	416 575,69				
--	------------	--	--	--	--

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (hors 138)	83 461,00	207 726,44		-124 265,44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Total des recettes d'équipement	83 461,00	207 726,44		-124 265,44
10	DOTATIONS	750 000,00	867 234,64		-117 234,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 100 000,00	1 100 000,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	1 491,00		-991,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	300 000,00			
	Total des recettes financières	2 150 500,00	1 968 725,64		181 774,36
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 233 961,00	2 176 452,08		57 508,92
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	4 955 183,04			
040	OP.E D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 248 769,06	1 251 646,47		-12 877,41
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	419 421,97	406 405,19		13 016,78
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 623 294,07	1 668 051,66		4 955 242,41
	TOTAL	8 857 255,07	3 844 503,74		5 012 751,33

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					
--	--	--	--	--	--

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap.Art	Libellé	Crédits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 298 883.03	3 234 577.26	331 713.84		732 591.93
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	22 000.00	7 300.00	1 620.64		13 079.36
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	240 000.00	160 078.72	16 058.42		61 664.86
606121	ELECTRICITE	528 591.92	316 045.99	39 303.06		173 242.87
606122	GAZ	340 824.14	256 770.86	44 531.79		36 521.49
60622	CARBURANTS	45 000.00	40 619.60	3 581.54		788.86
60623	ALIMENTATION	5 300.00	4 932.56	215.66		201.78
60624	PHARMACIE	860.52	850.52			1.00
60628	AUTRES FOURNITURES	12 818.00	12 542.42			275.58
606281	TRAVAUX EN REGIE	253.66	66.54			185.32
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	30 410.00	29 951.76			458.24
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	104 360.72	90 381.61	6 589.38		7 389.23
606320	PETIT EQUIPEMENT REGIE	104 826.68	101 618.62	1 071.29		2 136.77
606321	PETIT EQUIPEMENT ATELIERS	3 749.29	3 747.49			1.80
606323	PETIT EQUIPEMENT MAGASIN	31 175.29	29 577.09	991.95		606.25
606324	MATERIEL JETABLE	6 545.56	4 156.03			2 389.53
606326	PETIT MATERIEL SECURITE	2 854.44	2 854.44			
606328	PETIT EQUIPEMENT SONORISATION	2 000.00	493.09	1 291.04		215.87
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	578.16				578.16
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	30 826.43	28 703.29	2 000.80		114.34
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	13 895.57	13 639.26			256.32
60651	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 085.00	4 083.20			1.80
60652	ABONNEMENTS PERIODIQUES	8 982.00	8 640.10			141.90
60653	LIVRES DISQUES CASSETTES ADULTE (BIBLIOMEDIA)	1 750.00	1 727.82			22.18
60656	ACQUISITIONS DOCUMENTS NON SCOLAIRES	37 467.47	37 427.04			40.43
60656	RESSOURCES NUMERIQUES	3 500.00	3 484.00			16.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	81 301.00	75 105.46	3 259.07		2 936.47
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	9 162.00	7 826.00	619.87		716.13
60688	AUTRES	1 750.00	1 289.11			460.89
606882	AUTRES FOURNITURES SERVICE INFORMATIQUE	16 000.00	16 797.63	1 010.16		192.21
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	19 000.00	15 728.99			3 271.01
6135	LOCATIONS MOBILIERES	65 633.68	37 949.40			27 684.40
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	103 721.20	51 786.29	24 393.16		27 541.75
61521	ENTRETIEN TERRAINS	15 894.60	13 646.80	2 028.00		217.80
615221	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS ATELIERS	128 868.31	99 244.05	18 186.19		11 436.07
615228	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BATIMENTS	9 672.71	7 601.17			2 071.54
6152283	ENTRETIEN BATIMENTS LES GRIFFONS	1 321.92	1 321.92			
615231	ENTRETIEN DES CANAUX	6 365.54	4 236.45			2 127.09
615232	DEBROUSSAILLEMENT ABORDS VOIES COMMUNALES	19 742.91	16 401.00			1 341.91
61524	BOIS ET FORETS	2 797.40	1 900.00			1 297.40
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	82 559.81	73 456.21	1 574.50		7 529.10
61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERES	12 912.37	8 789.57			4 122.80
615583	ENTRETIEN MATERIEL SERVICE INFORMATIQUE	95 000.00	61 622.84	16 691.34		16 685.82
6156	MAINTENANCE	192 838.62	128 422.04	48 287.66		16 128.92
6161	PRIMES D'ASSURANCE MULTIRISQUES	63 452.73	58 582.43			4 870.30
6168	PRIMES ASSURANCE AUTRES	108 847.27	108 088.66			758.61
617	ETUDES ET RECHERCHES	23 212.84	23 212.84			
6173	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	15 500.00	4 714.00	2 172.00		8 614.00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	21 634.90	14 324.63	266.20		7 025.07
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	62 000.00	31 236.18	10 121.08		20 642.74
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	100.00				100.00
6186	AUTRES FRAIS DIVERS	3 000.00				3 000.00
61881	FRAIS DE RELIURE	2 660.00	1 931.83	300.68		427.49
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 540.00	631.26	85.60		823.12
6225	INDEMNITES AUX COMPTABLES ET REGISSEURS	3 696.24	2 761.46			934.76
6226	HONORAIRES	25 300.00	3 655.25			21 644.75
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	136 520.00	34 114.17			102 405.83
6228	REMUNERATIONS DIVERSES	5 400.00	3 718.50			1 681.50
6231	ANNONCES INSERTIONS	23 400.00	16 597.39			6 802.61
6232	FETES ET CEREMONIES	158 657.01	148 438.65	4 734.74		5 482.62
62323	FETES ET CEREMONIES VOEUX PERSONNEL	12 500.00	9 620.00	2 462.00		168.00
62324	FETES ET CEREMONIES ARBRE DE NOEL	11 000.00	3 851.43	6 491.83		658.74

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Credits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Credits annulés
62326	FETES ET CEREMONIES	1 000.00	783.20			216.80
62326	SPECTACLES ENVIRONNEMENT	9 700.00	9 700.00			
62327	ACTION DE VALORISATION DU PATRIMOINE	7 750.00	6 109.06	150.00		1 490.92
62328	FETES CEREMONIES SPORTS - COMMUNICATION	13 790.00	8 983.75	4 790.00		16.25
62328	FORUM DES ASSOCIATIONS	7 000.00	4 010.08	2 799.28		190.64
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	40 294.89	31 150.83	5 085.93		4 048.13
6237	PUBLICATIONS	11 960.00	11 524.57			455.43
6238	DIVERS	31 835.00	27 013.38			4 821.62
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	323.70	323.70			
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	28 600.00	21 042.46	2 401.55		5 155.99
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000.00	1 802.00	78.00		120.00
6256	MISSIONS	12 946.30	8 258.04			4 688.26
6257	RECEPTIONS		931.00			-931.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	48 000.00	43 602.79	1 441.01		2 956.20
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	58 308.45	38 060.25	20 219.20		
62621	FRAIS TELECOMMUNICATION TELEPHONE MOBILE	11 680.55	5 345.76	2 582.95		3 761.83
62622	INTERNET	15 000.00	10 527.45	1 538.05		2 934.50
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000.00	822.42			4 677.58
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS...)	135 570.00	121 584.37	600.00		13 385.63
62811	COTISATION	1 400.00	1 339.46			60.54
62813	COTISATION AMPV	4 000.00	3 921.67			78.33
62814	COTISATION CALE	1 650.00	1 847.00			3.00
62816	COTISATION SMOVF	3 000.00	2 735.00			265.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	34 200.00	29 423.03	421.66		4 355.29
62848	REDEVANCES POUR AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	2 630.40			1 369.60
62878	A D'AUTRES ORGANISMES		1 227.44			-1 227.44
6288	AUTRES	536 190.95	478 710.92	27 160.46		30 319.57
63512	TAXES FONCIERES	120 000.00	96 058.43	446.57		23 495.00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	7 289.88	7 289.88			
637	AUTRES IMPOTS	13 000.00				13 000.00
6372	REDEVANCE SACEM	5 294.00	4 369.21			924.79
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 554 000.06	13 546 181.41			7 818.65
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR GPF DE RATTACHEMENT	22 367.00	22 363.90			33.10
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	121 127.18	121 127.18			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 312.31	37 808.00			504.31
6336	COTISATION CENTRE NATIONAL ET CGFPT	126 000.00	125 280.24			709.76
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 660 916.06	6 660 436.25			479.81
64112	NBI SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	180 060.00	179 151.93			1 808.07
64118	AUTRES INDEMNITES	1 794 017.55	1 793 922.04			95.51
64131	REMUNERATION	605 051.36	605 051.06			0.30
6451	COTISATION URSSAF	1 434 680.00	1 434 519.00			162.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	2 134 884.14	2 134 302.58			581.56
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	51 565.00	51 091.00			474.00
6455	COTISATION POUR ASSURANCE DU PERSONNEL SOFCAP	51 872.08	50 806.45			1 065.63
6458	COTISATION AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	45 085.00	44 589.40			495.60
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE OPTÉ DU FNAL	39 180.00	37 853.00			1 327.00
6475	MEDICINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	47 882.38	47 882.38			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	362 106.98	362 106.98			
739115	PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE 55 DE LA LOI SRU	155 738.98	155 738.98			
739223	FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES OCM ET INTERCOM	206 348.00	206 348.00			
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 056 725.24	3 543 817.06	4 895.65		508 012.53
6521	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRA	481 758.14	271 175.00			210 582.14
6531	INDEMNITES	143 200.00	142 926.29			273.71
6532	FRAIS DE MISSION	3 000.00				3 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	11 629.61	11 629.61			
6535	FORMATION	10 000.00	858.00			9 142.00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	20 000.00	19 989.17			10.83

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.Art	Libellé	Credits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Credits annulés
6542	CREANCES ETEINTES	5 000.00				5 000.00
6563	SERVICE D'INCENDIE	739 209.00	739 209.00			
6568	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	14 422.50				14 422.50
657362	SUBVENTION CCAS	800 000.00	784 348.00			15 652.00
65738	AUTRES ORGANISMES	37 502.00	36 412.00			1 090.00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX	1 436 659.05	1 336 521.74	885.00		99 552.31
657483	SUBVENTION FACADES	7 880.00	672.00			7 208.00
657485	PARTICIPATION PRIMAIRE MARIE RIVIER	193 208.84	191 720.82			1 488.02
657489	PARTICIPATION ECOLE STEINER	5 655.30	4 466.48			1 188.82
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	147 000.00	3 887.95	4 010.65		139 101.40
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		22 271 715.31	20 686 682.71	336 609.49		1 248 423.11
66	CHARGES FINANCIERES	137 622.28	127 047.19			10 575.09
66111	INTERETS COURUS NON ECHUS	132 622.28	130 748.30			1 873.98
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-3 701.11			3 701.11
6615	INTERETS LIGNE DE TRESORERIE	5 000.00				5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00	106 922.97	291.20		211 245.83
6711	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	4 000.00				4 000.00
6712	AMENDES FISCALES ET PENALIES	28 490.00	28 490.00			
6714	BOURSES ET PRIX	58 590.00	48 622.97	291.20		7 635.83
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR SUR OPERATIONS	85 000.00				85 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICE ANTERIEUR)	20 000.00	17 088.65			2 911.35
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	103 460.00	11 200.00			92 260.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 000.00	1 551.35			19 448.65
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00	19 774.49			10 225.51
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	30 000.00	19 774.49			10 225.51
022	DEPENSES IMPREVUES					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 757 797.59	20 940 427.36	336 900.69		1 480 468.54

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.Art	Libellé	Credits Ouverts	Mandats émis	Rattachements	Restes à réaliser	Credits annulés
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	4 955 103.04				4 955 103.04
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 955 103.04				4 955 103.04
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 248 769.06	1 261 546.47			-12 877.41
675	VALEUR COMPTABLE DES IMMOBILISATIONS		219 448.72			-219 448.72
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOB.	1 248 769.06	1 049 197.75			205 571.31
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 203 872.10	1 261 546.47			4 942 225.63
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 203 872.10	1 261 546.47			4 942 225.63
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Total réelles + o)		28 961 668.89	22 202 073.83	336 900.89		6 422 685.17

Pour information : D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 96112

Montant des ICNE de l'exercice	- 3 701.11
Montant des ICNE de l'exercice N-1	- 3 520.32
= Différence ICNE N - ICNE N-1	180.89

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap.Art	Libellé	Credits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Credits annulés
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00	81 988.39			8 001.61
6410	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	7 513.15			-2 513.15
64102	REBOURSEMENTS I.L. C.P.A.M	15 000.00	11 267.23			3 732.77
64103	REBOURSEMENTS BLETTEL	70 000.00	63 218.01			6 781.99
70	PRODUITS DES SERVICES	1 372 889.74	1 271 165.60	78 575.40	27 423.31	-4 274.66
70311	CONCESSIONS CIMETIERE	30 000.00	27 653.36			10 346.64
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	48 000.00	54 366.98		5 667.25	-12 053.23
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	1 000.00	1 179.41			-179.41
70621	DROITS D'ENTREE BIBLIOTHEQUE	17 000.00	19 417.18			-2 417.18
70622	DROITS D'ENTREE ECOLE DE MUSIQUE	50 000.00	60 280.69			-9 280.69
70624	DROITS ENTREE SPECTACLES	8 000.00	8 084.00	936.00		-1 002.00
70631	DROITS ENTREES	120 000.00	98 680.55	15 188.90		5 920.55
70661	DROITS D'ENTREES CRECHE	258 000.00	214 775.84	49 791.99		-6 567.83
70669	PRESTATIONS CESAM	4 500.00	9 319.32			-4 819.32
7067	CANTINES, ETUDES SURVEILLEES	38 000.00	42 348.21	12 656.60		-17 004.81
7063	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	1 300.00	1 473.50			-173.50
70641	AUX BUDGETS ANNEXES, C.C.A.S. ET CAISSE DES ECOLES	51 889.74	21 301.72			30 588.02
70648	AUX AUTRES ORGANISMES	186 000.00	161 206.19		21 756.05	3 037.75
70672	PAR LES BUDGETS ANNEXES	430 900.00	378 523.73			52 376.27
70673	PAR LES C.C.A.S.	100 000.00	84 348.00			15 652.00
70678	PAR D'AUTRES REDEVABLES	11 000.00	79 430.33			-68 430.33
7068	VENTE DE PHOTOCOPIES	300.00	577.39			-277.39
73	IMPOTS TAXES	18 386 812.06	18 611 040.37			-224 228.31
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 040 362.06	9 060 767.00			-20 404.94
73211	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 106 747.00	8 106 747.00			
73223	FONDS DE PEREQUATION RESSOURCES COM ET INTERCOM	83 703.00	83 703.00			
7336	DROITS DE PLACE	40 000.00	41 946.46			-1 946.46
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	4 000.00	5 014.20			-1 014.20
7351	TAXE SUR L'ELECTRICITE	420 000.00	436 621.93			-16 621.93
7355	TAXE SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE	2 000.00	1 947.75			52.25
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	215 000.00	209 906.84			5 093.16
7381	TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION	475 000.00	658 382.19			-184 382.19
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 602 968.00	3 542 237.43	62 166.66		-1 416.09
7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 004 537.00	1 086 137.00			-1 600.00
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	601 021.00	601 021.00			
744	REGULARISATION D.G.F	27 887.00	27 887.00			
74718	PARTICIPATION ETAT	127 000.00	126 614.92	62 166.66		61 981.58
7472	PARTICIPATION DE LA REGION	3 000.00	4 000.00			-1 000.00
74728	SUBVENTION ETUDE PREFIGURATION CENTRE SOCIAL	10 000.00	15 920.00			-5 920.00
7473	PARTICIPATION DU DEPARTEMENT		31 126.80			-31 126.80
74733	SUBVENTION DEPARTEMENT PACE	20 000.00	54 600.00			-34 600.00
74746	PARTICIPATIONS COMMUNES	15 020.00	16 606.48			-1 586.48
7475	SUBVENTIONS AUTRE ORGANISME	1 100 000.00	949 287.59			150 712.41
74782	SUBVENTION CNR - ETUDE DES MAYRES		13 494.64			-13 494.64
7482	COMPENSATION POUR PERTE DE TAXE ADDITIONNELLE AUX		1 011.00			-1 011.00
74834	DOTATION UNIQUE COMPENSATION TP	21 994.00	21 994.00			
74834	DOTATION COMPENSATION TAXES FONCIERES	54 226.00	54 192.00			34.00
74835	DOTATION COMPENSATION T.H.	519 463.00	519 463.00			
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 800.00	3 642.00			158.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	5 030.00	5 030.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	372 925.68	36 925.48	35 717.09	-49 988.25
752	REVENUS DES IMMEUBLES	396 000.00	372 925.68	36 925.48	35 717.09	-49 988.25

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre / Article	Libellé	Credits Ouverts	Titres émis	Rattachements	Restes à réaliser	Credits annulés
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		23 848 689.80	23 879 373.47	177 667.63	63 140.40	-271 491.70
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	75 088.00	257 441.13			-182 353.13
7711	DÉBITS ET PÉNALITÉS PERÇUES SUR ACHATS ET VENTE		6 400.00			-6 400.00
7714	RECouvreMENT SUR CRÉANCES ADMISES EN NON VALEUR		99.82			-99.82
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATIONS DE GESTION		1 060.12			-1 060.12
773	MANDATS ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 000.00				4 000.00
775	PRODUIT DE CÉSSION DES IMMOBILISATIONS		149 000.00			-149 000.00
7768	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS DE TVA	71 088.00	100 881.19			-29 793.19
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES	10 000.00	27 645.46			-17 645.46
7817	REPRISES SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	27 645.46			-17 645.46
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 933 777.80	24 164 460.06	177 667.63	63 140.40	-471 490.29

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Credits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Credits annulés
20	IMMO INCORPORELLES	161 473.66	59 491.26	63 736.21	38 244.19
20248	FRAIS D'ETUDES PLU	80 074.46	23 706.12	33 954.80	2 411.54
2031	FRAIS D'ETUDES	20 298.40	2 256.00	468.00	17 574.40
203149	FRAIS D'ETUDES DIVERSES	15 000.00			15 000.00
2031842	FRAIS D'ETUDES LES GRIFFONS	566.80			566.80
2033	FRAIS D'INSERTION	9 501.60	7 882.74		1 606.86
206132	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	55 642.40	25 634.40	29 315.41	692.59
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	468 462.52	73 133.61	10 535.99	324 822.92
2041512	SUBV EOU VERSEES GROUPEMENTS DE COMMUNES	267 925.00			267 925.00
204182	SUBV EOU VERSEES ORG PUB	75 160.00	25 000.00	9 100.00	41 060.00
20422	SUBV EOU PERS DT PRIVE BAT ET INSTALLATIONS	65 407.52	48 133.61	1 435.99	15 837.92
21	IMMO CORPORELLES	3 291 629.29	2 144 748.10	208 099.77	946 781.42
211109	ACQUISITION TERRAINS DIVERS	321 450.41	320 434.41		1 016.00
2111091	ACQUISITIONS TERRAINS LYCEE	457.35			457.35
2112	TERRAINS DE VOIRIE	21 560.30	1 363.20		20 197.10
21120	ACQUISITION TERRAINS VOIRIE	48 465.18	10 355.31	15 411.89	22 697.98
21132	PARKING BOUSCARLE	2 846.47	2 846.47		
2115	TERRAINS BATS	146 818.00	146 818.78		0.22
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	63 712.80	47 384.40	3 918.00	12 410.40
21312	IMMEUBLES DIVERS	20 891.21	6 328.85		14 562.36
21312794	TRAVAUX EN REGIE ECOLE LA PINEDE	10 043.40	10 043.40		
2131842	ACQUISITION BATIMENTS GRIFFONS	250 000.00	94 511.89		155 488.11
2131891	DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	331 521.60	149 882.40		181 639.20
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT	747 000.00	746 837.26		162.74
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	478 860.30	60 389.31	540.00	417 930.99
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	5 040.00	5 040.00		
213842	ACQ BAT GRIFFONS	52 292.00		52 292.00	
2151091	POTEAUX INCENDIE	70 043.62	9 226.62	10 302.42	50 514.58
2152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	6 724.87	724.87		6 000.00
215237	INSTALLATIONS DE VOIRIE	5 148.00	5 148.00		
21534	RESEAUX DIELECTRIFICATION	74 254.35	7 210.61	62 004.11	5 039.63
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	119 615.16	102 008.15	3 217.33	14 389.68
21578	AUTRE MATERIEL	424.50		424.50	
215804	ACQUISITION MOBILIER URBAIN	1 000.00	353.69		646.31
215833	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	12 293.40	3 284.98		9 008.42
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 302.00	1 256.77		45.23
215869	ACQUISITION MATERIEL SPORTS	11 172.80	6 116.11		5 056.69
2182331	ACQUISITIONS VEHICULES	84 229.32	73 729.31		10 500.01
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	217 053.24	207 683.36	8 962.63	417.25
218337	ACQUISITION MAT BUREAU INFO SERVICE INFORMATION	3 997.00	3 997.00		
2183791	ACQUISITION MATERIEL ECOLES	199.00	199.00		
2184	MOBILIER	1 465.20	1 504.01		-38.81
218427	ACQUISITION MOBILIER BIBLIOTHEQUE	2 465.67	2 432.68		32.99
218431	ACQ MOBILIER CENTRE ADMINISTRATIF	10 250.00	8 582.86		1 667.14
2184791	ACQUISITION MOBILIER ECOLES	29 424.12	20 104.00	491.70	8 829.42
218496	ACQUISITION MOBILIER CRECHE	5 675.41	1 269.66	4 370.47	36.28
2188	ACQUISITION MATERIEL DIVERS	9 198.75	6 142.22	647.16	2 409.37
218822	ACQUISITION MATERIEL SECURITE	3 657.60	1 857.60	1 780.32	19.68
21882710	CONSTITUTION FONDS MEDIATHEQUE	2 184.33	2 184.33		
218828	ACQUISITION MATERIEL ECOLE DE MUSIQUE	8 852.00	4 929.28		3 922.72
218836	ACQUISITION MATERIEL PETES	37 316.89	14 970.47	22 017.24	329.18
2188361	MATERIEL ILLUMINATIONS	36 177.53	23 373.53	12 804.00	
218839	AUTRES MATERIELS POLICE	17 696.99	16 684.79	918.00	116.20
2188791	ACQUISITION AUTRES IMMOBILS CORPORELLES	16 264.85	15 004.85		1 260.00
218896	AUTRES ACQUISITIONS CRECHE	2 571.67	2 571.67		

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap.Art	Libellé	Credits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Credits annulés
23	IMMO EN COURS	3 444 774.59	1 173 643.84	262 901.90	2 008 228.85
231214	ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT	42 196.40	28 196.40	12 649.80	1 150.40
2313013	TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS	16 906.80	16 906.80		
2313200	TRAVAUX GENDARMERIE	1 861.60	711.60	1 140.00	
231322	TRAVAUX HOTEL DE VILLE	52 006.54	61 547.54	459.00	
2313222	TRAVAUX STADE CHEVALIER	17 000.00	4 629.47		12 370.53
231325	TRAVAUX EGLISE	6 542.40	6 542.40		
2313271	TRAVAUX MEDIATHEQUE	41 200.00	6 934.14		34 265.86
231329	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS	12 646.01			12 646.01
2313291	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS	113 289.90			113 289.90
231331	TRAVAUX CENTRE ADMINISTRATIF	113 217.55	69 940.85	8 276.70	35 000.00
231333	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	55 588.46	53 406.26		2 181.20
2313332	TRAVAUX LOCAL BARON	19 972.80	19 972.80		
231335	TRAVAUX PRESBYTERE	33 254.22	126.00	29 966.14	3 132.08
2313414	TRAVAUX LOCAL AVENUE GENTILLY	1 495.20	1 495.20		
231352	TRAVAUX GYMNASE COUBERTIN	116 522.40	2 784.00		113 738.40
231355	TRAVAUX SALLE DE JUDO	21 246.00	13 500.00		7 746.00
231362	TRAVAUX STADE BADAFFIER	120 165.99	27 574.37	5 809.92	86 781.70
231363	TRAVAUX BOULODROME	59 756.56	30 619.56	28 761.60	374.40
2313632	TENNIS ROUTE D'ENTRAIGUES	70 783.20	67 984.72	2 798.48	
231364	TRAVAUX PARC MUNICIPAL	8 819.46	5 427.06	3 392.40	
2313651	TRAVAUX PLAN DEAU DE LA LIONNE	340 180.00	223 602.42	43 566.52	72 992.06
231370	TRAVAUX ECOLE JEAN JAURES	36 522.24	33 757.20		2 765.04
231371	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES	11 964.40	5 675.46		6 278.94
231372	TRAVAUX ECOLE MOURE DE SEVE	1 800.00	1 800.00		
231373	TRAVAUX ECOLE SEVIGNE	106 943.80	104 500.40		2 443.20
231375	TRAVAUX ECOLE MAILLAUDE	113 496.04	83 641.24	29 654.80	
231376	TRAVAUX ECOLE FREDERI MISTRAL	1 711.05	504.00		1 207.05
231378	TRAVAUX ECOLE LES RAMIERES	26 000.00	20 478.93		14 521.07
231379	TRAVAUX ECOLE GERARD PHILPE	18 430.80	18 430.80		
2313791	JEUX COURS DECOLES	31 730.40	21 527.74	9 768.00	434.66
2313792	TRAVAUX LOGTS FONCTION DIVERS GROUPES SCOLAIRES	11 213.07	11 213.07		
2313794	TRAVAUX ECOLE LA PINEDE	7 286.76	2 966.20		4 291.56
231382	TRAVAUX PISCINE CANETON	40 012.80	34 210.80		5 802.00
231383	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT	188 489.17	129 639.17	30 300.00	39 550.00
2313842	TRAVAUX " LES GRIFFONS "	118.00			118.00
231390	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY	767 294.00			767 294.00
231392	TRAVAUX FOYER ILOT DU MOULIN	10 570.90	10 570.90		
231393	TRAVAUX SALLIES DE QUARTIER	5 000.00	494.00		4 506.00
231394	TRAVAUX CHATEAU PAMARD	11 573.31	9 424.42		2 148.89
231396	TRAVAUX CRECHE	24 618.47	4 480.08	11 036.82	9 101.57
231396	TRAVAUX SECURITE SOCIALE	21 635.20	21 635.20		
2313961	TRAVAUX LOGEMENT RUE COQUILLE	1 567.08	1 567.08		
2313962	TRAVAUX CENTRE MEDICO PSYCH-IA TRIQUE	2 388.00	2 388.00		
231397	TRAVAUX CIMETIERE	25 000.00		22 104.00	2 896.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL OUTILLAGE TECHN	646 418.97			646 418.97
2315413	TRAVAUX IMMEUBLE GIRY	372.24	372.24		
23156	TRAVAUX STATION POMPAGE PONTLLAC	14 791.80	11 867.32		2 904.28
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	23 000.00		22 779.92	220.08
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		7 306 370.06	3 491 016.81	537 275.87	3 318 077.38
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29	513 861.12		1 175.17
164122	EMPRUNTS TAUX FIXE CLF	32 584.32	32 584.32		
164123	EMPRUNTS TAUX FIXE C.E	287 271.68	287 271.68		
164124	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT FONCIER	79 072.97	79 072.97		
164125	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT AGRICOLE	113 333.32	113 333.32		
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	824.83		1 175.17
16818	AUTRES PRETEURS	794.00	794.00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		515 056.29	513 861.12		1 175.17

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF		III			
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1			
Chap./Art.	Libellé	Credits Ouverts	Mandats émis	Restes à réaliser	Credits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	199 831.06	267 250.19		-67 419.13
Reprises sur autofinancement antérieur		124 831.06	144 700.78		-19 869.72
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	38 000.00	37 452.21		547.79
13912	SUBV.TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT	2 500.00	2 338.74		161.26
13913	DEPARTEMENTS	20 000.00	20 296.67		703.33
139140	SUBV.COMMUNES TRANSF AU C/PTE DE RESULTAT	7 000.00	6 666.67		333.33
13918	SUBV.INV.TRANSFEREES AU C/PTE DE RESULTAT	3 000.00	171.43		2 828.57
28041512	AMORTISSEMENT SUBV.EQU.CRPMT.COLLECTIVITES	3 953.06	3 953.06		
2804182	AMORTISSEMENT SUBV.EQU.ORG.PUB.BAT.ET.INSTALLATION	41 378.00	65 778.00		-24 400.00
28158	AUTRES		44.00		-44.00
Charges transférées		75 000.00	122 549.41		-47 549.41
192	DF SUR REALISATION POST AU 1/1/97		69 448.72		-69 448.72
21312	IMMEUBLES DIVERS		13 464.87		-13 464.87
21318	TRAVAUX EN REGIE		35 530.63		-35 530.63
2132	IMMEUBLES DE RAPPORT		4 105.19		-4 105.19
2135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	75 000.00			75 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	419 421.97	406 405.19		13 016.78
204412	SUBV.EQUIPEMENT EN NATURE ORGANISMES PUBLICS	29 647.95	29 647.95		
202	FRAIS ETUDES, REVISION DOCUMENTS URBANISME		1 660.32		-1 660.32
20422	SUBV.EQU.PERS.DT.PRIVE.BAT.ET.INSTALLATIONS	224 026.00	224 026.00		
204422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE	100 748.02	100 748.02		
2111	TERRAINS NUS		11 840.00		-11 840.00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	5 000.00	900.00		4 100.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS		28 164.00		-28 164.00
21312	IMMEUBLES DIVERS		1 971.84		-1 971.84
21318	TRAVAUX EN REGIE	60 000.00	4 647.10		55 352.90
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS		1 245.60		-1 245.60
215109Y	POTEAUX INCENDIE		144.00		-144.00
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE		312.00		-312.00
218233Y	ACQUISITIONS VEHICULES		351.36		-351.36
2188	ACQUISITION MATERIEL DIVERS		747.00		-747.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		619 253.03	673 656.38		-54 402.35
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + contr.)		8 440 679.38	4 638 553.31	537 275.87	3 264 850.20
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		416 575.69			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	83 461.00	207 726.44		-124 265.44
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		36 660.00		-36 660.00
1321	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE ETAT		80 000.00		-80 000.00
1322	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE REGION		7 605.44		-7 605.44
1342	AMENDES DE POLICE	83 461.00	83 461.00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
21	IMMO CORPORELLES				
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT	83 461.00	207 726.44		-124 265.44
10	DOTATIONS	1 850 000.00	1 967 234.64		-117 234.64
10222	F.C.T.V.A.	490 000.00	479 387.00		10 613.00
10223	TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT		629.00		-629.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT ET VERSEMENT POUR SOUS DENSITE	280 000.00	386 918.64		-126 918.64
1058	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 100 000.00	1 100 000.00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00	1 491.00		-991.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00	1 491.00		-991.00
024	PRODUITS DES CESSIONS	300 000.00			300 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00			
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	2 150 500.00	1 968 725.64		181 774.36
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 233 961.00	2 176 452.08		57 508.92

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap.Art.	Libellé	Crédits Ouverts	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	4 955 103.04			4 955 103.04
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONN.	4 955 103.04			
040	OPER.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 248 769.06	1 261 646.47		-12 877.41
21312	IMMEUBLES DIVERS		14 540.43		-14 540.43
21318	TRAVAUX EN REGIE		168 908.00		-168 908.00
2131842	ACQUISITION BATIMENTS GRIFFONS		14 500.00		-14 500.00
2182	MATERIEL DE TRANSPORT		20 500.29		-20 500.29
2802	FRAIS D'ETUDES, ELABORATION DES DOC D'URBANISME	35 000.00	19 767.62		15 232.38
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDES	20 000.00	18 024.18		1 075.82
28033	AMORTISSEMENT FRAIS D'INSERTION	4 000.00	3 012.37		987.63
28041511	AMORTISSEMENT SUBV EQU VERSEES GRPMT	24 400.00	24 400.00		
28041512	AMORTISSEMENT SUBV EQU GRPMT COLLECTIVITES	69 000.00	66 665.00		2 335.00
2804182	AMORTISSEMENT SUBV EQU ORG PUB BAT ET INSTALLATION	170 000.00	111 398.00		58 602.00
280421	AMORTISSEMENT SUBV EQU PERS PRIV BIENS MATERIELS ET	4 267.00	4 258.00		9.00
280422	AMORTISSEMENT SUBV EQU BAT ET INSTALLATIONS	45 378.00	78 231.00		-32 853.00
2804412	SUBV EQU EN NATURE SUR BATS	3 953.06	16 460.00		-12 507.00
2804422	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT EN NATURE	46 000.00	45 073.00		127.00
28051	AMORTISSEMENT CONCESSIONS ET DTS SIMILAIRES	37 000.00	62 112.31		-25 112.31
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	145 000.00	141 361.27		3 638.73
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT	15 000.00	10 696.51		4 303.49
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	240.00	239.30		0.70
281568	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE INCENDIE DEFENSE CIVIL	80 000.00	54 721.92		5 278.08
281571	MATERIEL ROULANT	3 231.00	3 230.57		0.43
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	3 400.00	679.88		2 720.12
28158	AUTRES	59 000.00	36 218.05		22 781.95
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENT	1 900.00	1 885.00		15.00
28182	AMORTISSEMENT MATERIEL DE TRANSPORT	78 000.00	81 634.42		-3 634.42
28183	AMORTISSEMENT MATER.BUREAU INFORMATIQUE	104 000.00	93 426.23		10 573.77
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	60 000.00	55 518.57		4 481.43
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS	260 000.00	112 482.49		147 517.51
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 203 872.10	1 261 646.47		4 942 225.63
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	419 421.97	406 405.19		13 016.78
1328	SUBVENTION CAF NON TRANSFERABLE	300.00	300.00		
1021	DOTATION		6 500.00		-6 500.00
1326	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		600.00		-600.00
1388	PARTICIPATION EDF	4 700.00			4 700.00
2031	FRAIS D'ETUDES	50 000.00	5 340.00		44 660.00
2033	FRAIS D'INSERTION	10 000.00	10 476.22		-476.22
2041512	SUBV EQU VERSEES GROUPEMENTS DE COMMUNES	29 647.95	29 647.95		
204182	SUBVENTION D' EQUIPEMENT VERSEES AUX ORGANISMES PUBLICS	224 026.00	224 026.00		
2121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES		28 020.00		-28 020.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	100 748.02	100 748.02		
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE		747.00		-747.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 622 994.07	1 667 751.66		4 955 242.41
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	8 857 255.07	3 844 503.74		5 012 751.33

Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursem ent	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembourse ments (5)	Profil d'amortisse ment (7)	Possibilité de rembourse ment anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (6)	Taux actuariel				
Total général					9 707 940,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant exposé à l'émission.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (fixe ou variable) selon le cas.

(4) Montre avec le ou les types d'index (ex : Euro Stoxx 50).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; Q : trimestrielle ; T : bimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour annuitement constant, F pour amortissement progressif, P pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 TOF. La classification des emprunts suivait la typologie de la circulaire ICCB-01/2017C du 26 juin 2017 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/20										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/20	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le- cas échéant) (16)
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/20 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		
Total général		0,00		3 890 101,19					513 055,39	130 748,30	0,00	32 051,13

(8) Détailler les emprunts affectés d'une ligne de libération, et sur les montants le remboursement du capital de la ligne prévue pour l'exercice correspondant au détail ci-dessus.

(10) Si couvert est inscrit à couverture, il convient de compléter le tableau ci-dessus des opérations de couverture.

(11) Catégorie d'emprunt. Catégorie A-1 est la catégorie des emprunts soumis à la limite de la circulaire n°200911077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités locales.

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (dont édit un taux variable qui peut être déterminé après la date de référence et dont le type est précisé en joint de sous-jacent).

(13) Montant indexé en euros au 31/12/20 après opération de couverture.

(14) Taux après opération de couverture éventuelle. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux couvert sur l'exercice.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et compléments à l'article 06111 + intérêts réglés à l'échéance + intérêts (décaissés) et intérêts écartés dus au titre du contrat d'échange de taux et compléments à l'article 068.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et compléments à l'article 068.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	Montant en euros						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits		7					
	% de l'encours		100,00 %					
	Montant en euros		3 690 101,19					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 738 590.34	g 830 660.28	92 069.94
	Section d'investissement	b 44 542.28	h 121 464.37	76 922.09

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i 332 931.81 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d 68 944.71 (si déficit)	j (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)		852 077.33 =a+b+c+d	1 285 056.46 =g+h+i+j	432 979.13

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f 888.00	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 888.00	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	738 590.34 =a+c+e	1 163 592.09 =g+i+k	425 001.75
	Section d'investissement	114 374.99 =b+d+f	121 464.37 =h+j+l	7 089.38
	TOTAL CUMULE	852 965.33 =a+b+c+d+e+f	1 285 056.46 =g+h+i+j+k+l	432 091.13

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chep/Ac.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	888.00	
21	IMMO CORPORELLES	888.00	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF							II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES							A2
DEPENSES D'EXPLOITATION							
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Credits annulés	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	605 000.00	583 108.38			21 891.62	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	125 440.00	107 877.51			17 562.49	
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	3.79			496.21	
Total des dépenses de gestion courante		730 940.00	690 989.68			39 950.32	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00				10 000.00	
Total des dépenses réelles d'exploitation		740 940.00	690 989.68			49 950.32	
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	331 284.99					
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	56 525.90	47 600.65			8 924.34	
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		387 809.99	47 600.65			340 209.33	
TOTAL		1 128 749.99	738 590.34			350 159.65	
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1							

RECETTES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Credits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	45 000.00	43 209.10			1 790.90
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	750 000.00	706 633.00			-36 633.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion courante		795 000.00	629 842.10			-34 842.10
Total des recettes réelles d'exploitation		795 000.00	629 842.10			-34 842.10
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		818.18	818.18			
TOTAL		795 818.18	630 660.28			-34 842.10
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		332 931.81	332 931.81			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Restes à réaliser	Credits annulés
20	IMMO INCORPORELLES	5 000.00			5 000.00
21	IMMO CORPORELLES	365 091.81	41 905.10	888.00	322 296.71
23	IMMO EN COURS	20 000.00			20 000.00
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	390 091.81	41 905.10	888.00	347 296.71
	Total des dépenses financières				
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	390 091.81	41 905.10	888.00	347 296.71
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 819.00	1 819.00		
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 637.18	2 637.18		
	TOTAL	392 728.99	44 542.28	888.00	347 296.71
	Pour information				
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1	69 944.71			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Restes à réaliser	Credits annulés
106	Réserves	72 044.71	72 044.71		
	Total des recettes financières	72 044.71	72 044.71		
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	72 044.71	72 044.71		
021	Virement de la section d'exploitation	331 284.99			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	56 525.00	47 800.66		8 924.34
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 819.00	1 819.00		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	389 628.99	49 619.66		340 299.33
	TOTAL	461 673.70	121 664.37		340 299.33
	Pour information				
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR+R)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Credits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	605 000.00	583 108.38			21 891.62
6135 6137 617	LOCATIONS MOBILIERES REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE ETUDES ET RECHERCHES	1 000.00				1 000.00
6225 6231 6232 6236 62371 6286	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS ANNONCES ET INSERTIONS FETES ET CEREMONIES CATALOGUES ET IMPRIMES REMBOURSEMENT DE FRAIS AUTRES SERVICES EXTERIEURS	500.00 1 000.00 1 000.00 1 000.00 500.00 600 000.00	94.52 306.06 582 707.00			405.48 1 000.00 1 000.00 1 000.00 193.14 17 293.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	125 440.00	107 877.51			17 562.49
6210 6331 6336 6411 64112 64118 6414 6415 6451 6452 6453 6458 6471	PERSONNEL AFFECTÉ PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT VERSEMENT DE TRANSPORT COTISATIONS AU CNFPT ET AUX CENTRES GESTION SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS DE BASE NBI SFT ET IR AUTRES INDEMNITES INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS SUPPLEMENT FAMILIAL COTISATIONS A LURSSAF COTISATIONS AUX MUTUELLES COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX PRESTATIONS DIRECTES	96 800.12 80.00 250.00 13 030.31 1 300.00 2 350.00 2 788.17 2 309.00 110.00 4 281.40 80.00 80.00	83 488.00 72.00 226.03 13 030.31 1 261.03 190.10 2 788.17 2 309.00 104.86 4 281.40 52.99 72.00			15 311.12 8.00 23.97 36.97 2 159.90 5.12 7.41 8.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	3.79			496.21
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	500.00	3.79			496.21
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		730 940.00	690 985.88			39 954.12
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00				10 000.00
673 678	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 000.00 2 000.00				8 000.00 2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		740 940.00	690 985.88			49 954.12

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap.Art	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à raliser	Crédits annulés
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	231 284.99				231 284.99
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	56 525.00	47 600.66			8 924.34
6611	NATURE A RENSEIGNER	56 525.00	47 600.66			8 924.34
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		387 809.99	47 600.66			340 209.33
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		387 809.99	47 600.66			340 209.33
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 128 749.99	738 590.34			390 159.65

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES						A2
Chap./Art.	Libellé	Credits ouverts (BP+CM+RAR N-	Titres émis	Produits rattachés	Restes à régler	Credits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	45 000.00	43 200.10			1 790.90
7001	TRANSPORT DE VOYAGEURS	45 000.00	43 200.10			1 790.90
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	750 000.00	786 633.00			-36 633.00
734	PRODUIT VERSEMENT DE TRANSPORT	750 000.00	786 633.00			-36 633.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE					
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		795 000.00	829 842.10			-34 842.10
TOTAL DES RECETTES REELLES		795 000.00	829 842.10			-34 842.10
042	OPÉ.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18			
777	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT	818.18	818.18			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		818.18	818.18			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		795 818.18	830 660.28			-34 842.10

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1	332 931.81
--	----------------	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMO INCORPORELLES	5 000.00			5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000.00			5 000.00
21	IMMO CORPORELLES	365 091.81	41 905.10	888.00	322 298.71
2181	INSTALLATIONS GENERALES	365 091.81	41 905.10	888.00	312 298.71
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE				
2184	MOBIER	10 000.00			10 000.00
23	IMMO EN COURS	20 000.00			20 000.00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 000.00			20 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		390 091.81	41 905.10	888.00	347 298.71
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES					
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		390 091.81	41 905.10	888.00	347 298.71
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	818.18	818.18		
<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>		818.18	818.18		
13913	SUBVENTIONS IT INSCRITES AU Cpte DE RESULTAT	818.18	818.18		
<i>Charges transférées</i>					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 819.00	1 819.00		
21810	INSTALLATIONS GENERALES	1 819.00	1 819.00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 637.18	2 637.18		
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre		392 728.99	44 542.28	888.00	347 298.71
Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		68 944.71			

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					BZ
Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+CM+RAR N)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT					
10	DOTATIONS	72 044.71	72 044.71		
1068	AUTRES RESERVES	72 044.71	72 044.71		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		72 044.71	72 044.71		
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES					
021	Virement de la section d'exploitation	331 284.99			
040	OP.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	56 525.00	47 600.66		8 924.34
28138	AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS	1 292.00	1 291.12		0.88
28101	AMORT AUTRES INSTALL GENERALES	54 542.00	45 619.69		8 922.31
28183	AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	458.00	458.00		
28184	AMORTISSEMENT MOBILIER	152.00	151.50		0.50
28188	AMORT AUTRES IMMOBS CORPORELLES	81.00	80.35		0.65
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		387 809.99	47 600.66		340 209.33
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 819.00	1 819.00		
2033	FRAIS D'INSERTION	1 819.00	1 819.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		389 628.99	49 419.66		340 209.33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (total réelles + ordres)		461 673.70	121 464.37		340 209.33
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour (N))	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Travaux sur les arrêts de bus	320 000.00	0	320 000.00	188 758.25	81 241.75	37 530.40	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE : TRANSPORT URBAIN

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		TOTAL	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
Directeur/Directeur Général des Services	A	1		0,03	
Directeur Général Adjoint	A	1		0,03	
TOTAL		2	2	0,06	0,06
FILIERE ADMINISTRATIVE					
Attaché Principal	A	2		0,06	
Attaché	A	1		0,15	
Rédacteur	B	5		0,1345	
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	2		0,21	
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	1		0,25	
Adjoint Administratif 1ère classe	C	7		0,96	
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1		0,25	
TOTAL		19,00	19,00	2,0145	2,0145
SECTEUR TECHNIQUE					

Ingenieur principal	A	1			1	0,1045	0,1045	0,1045
Ingenieur	B	1			1	0,0300	0,0300	0,0300
Technicien Principal de 2eme classe	B	1			1	0,03	0,03	0,03
Technicien	B	1			1	0,03	0,03	0,03
Agent de Maîtrise principal	C	1			1	0,030	0,030	0,030
Agent de Maîtrise	C	3			3	0,239	0,239	0,239
Adjoint Technique	C	2			2	0,209	0,209	0,209
TOTAL		10,00			10,00	0,67	0,67	0,67
SECTEUR CULTUREL								
adjoint patrimoine principal de 2eme classe	C	1			1	0,03	0,03	0,03
TOTAL		1			1	0,03	0,03	0,03
TOTAL GENERAL		32,00			32,00	2,78	2,78	2,78

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° MDR - NTR000/00C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quote-part fixée prévue par la réglementation en vigueur.

CL.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/18 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/18	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7) collaborateur de cabinet	A	ADM	886	/	Art 110	CDD
TOTAL GENERAL	0,03					

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 413 592.78	g 592 897.75	179 304.97
	Section d'investissement	b 202 318.68	h 439 789.13	237 470.45

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 246 915.72 (si excédent)

= =

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d 815 911.46	=g+h+i+j 1 279 602.60	663 691.14

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f 9 039.80	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 9 039.80	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e 413 592.78	=g+i+k 592 897.75	179 304.97
	Section d'investissement	=b+d+f 211 358.48	=h+j+l 686 704.85	475 346.37
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 624 951.26	=g+h+i+j+k+l 1 279 602.60	654 651.34

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandates	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	9 039.80	
20	IMMO INCORPORELLES	2 940.00	
21	IMMO CORPORELLES	4 494.30	
23	IMMO EN COURS	1 605.50	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Credits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 600.00	15 401.00			9 199.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	31 771.32			8 228.68
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	5 000.00	1 520.04			3 479.96
Total des dépenses de gestion courante		69 600.00	48 692.36			20 907.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 000.00	69 940.76			3 059.24
Total des dépenses réelles d'exploitation		142 600.00	118 633.12			23 966.88
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	9 957.87				
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	300 000.00	294 959.66			5 040.34
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		309 957.87	294 959.66			14 980.21
TOTAL		452 557.87	413 592.78			38 965.09
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Credits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES MARCHANDISES	442 000.00	503 061.08	79 114.31		-140 175.39
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2.87			-2.87
Total des recettes de gestion courante		442 000.00	503 063.95	79 114.31		-140 178.26
76	PRODUITS FINANCIERS		160.99			-160.99
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.63			-0.63
Total des recettes réelles d'exploitation		442 000.00	503 225.57	79 114.31		-140 339.88
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 557.87	10 557.87			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 557.87	10 557.87			
TOTAL		452 557.87	513 783.44	79 114.31		-140 339.88
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+CM+RAR N-	Mandats émis	Restes à réaliser	Credits annulés
20	IMMO INCORPORELLES	124 415.00	44 352.01	2 940.00	77 122.99
21	IMMO CORPORELLES	4 494.30		4 494.30	
23	IMMO EN COURS	843 090.70	139 385.50	1 805.50	702 099.70
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	972 000.00	183 737.51	9 039.80	779 222.69
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00	3 000.00		
	Total des dépenses financières	3 000.00	3 000.00		
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	975 000.00	186 737.51	9 039.80	779 222.69
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 557.87	10 557.87		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 419.06	5 023.30		1 395.76
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 976.93	15 581.17		1 395.76
	TOTAL	991 976.93	202 318.68	9 039.80	780 618.45
	Pour information				
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Restes à réaliser	Credits annulés
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		14 022.96		-14 022.96
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	303 801.07			303 801.07
	Total des recettes d'équipement	303 801.07	14 022.96		289 778.11
106	Réserves	124 883.21	124 883.21		
	Total des recettes financières	124 883.21	124 883.21		
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	428 684.28	138 906.17		289 778.11
021	Virement de la section d'exploitation	9 957.87			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	300 000.00	294 938.66		5 061.34
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 419.06	5 023.30		1 395.76
	Total des recettes d'ordre d'investissement	316 376.93	299 962.96		16 393.97
	TOTAL	745 061.21	438 789.13		305 272.08
	Pour information				
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1	245 915.72			

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Ar	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 600.00	15 401.00			9 199.00
61523 617	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX ETUDES ET RECHERCHES	20 000.00 1 085.00	14 316.00 1 085.00			5 684.00
6231 62876	ANNONCES ET INSERTIONS MUTUALISATION MOYENS AUTRE QUE PERSONNEL	1 515.00 2 000.00				1 515.00 2 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	31 771.32			8 228.68
0215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	40 000.00	31 771.32			8 228.68
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	5 000.00	1 520.04			3 479.96
6541 658	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2 000.00 3 000.00	1 520.04			2 000.00 1 479.96
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (x)=011+012+014+65		69 600.00	48 692.36			29 907.64
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	73 000.00	69 940.76			3 059.24
673 678	TITRES ANNULES SUR EXERCICE ANTERIEUR AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	71 000.00 2 000.00	69 940.76			1 059.24 2 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		142 600.00	118 633.12			23 966.88
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	9 957.87				9 957.87
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	300 000.00	294 959.66			5 040.34
6811	DOTATION AMORTISSEMENTS	300 000.00	294 959.66			5 040.34
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		309 957.87	294 959.66			14 998.21
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		309 957.87	294 959.66			14 998.21
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		452 557.87	413 592.78			38 965.09

Pour information : 0 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-	Titres émis	Produits attachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES MARCHANDISES	442 000.00	503 061.00	79 114.31		-140 175.39
70611 70613	REDEVANCE ASSAINISSEMENT PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	420 000.00 22 000.00	481 117.49 21 943.58	79 114.31		-140 231.80 56.41
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		2.87			-2.87
7588	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE		2.87			-2.87
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		442 000.00	503 063.95	79 114.31		-140 178.26
76	PRODUITS FINANCIERS		160.99			-160.99
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS		160.99			-160.99
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.63			-0.63
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		0.63			-0.63
TOTAL DES RECETTES REELLES		442 000.00	503 225.57	79 114.31		-140 339.88
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 557.87	10 557.87			
777	QUOTE PART SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	10 557.87	10 557.87			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 557.87	10 557.87			
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		452 557.87	513 783.44	79 114.31		-140 339.88

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
--	--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	
--	--

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+OM+RAR N-	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMO INCORPORELLES	124 415,00	44 352,01	2 940,00	77 122,99
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	105 000,00	36 644,11		69 155,89
2031	FRAIS D'ETUCES	13 415,00	5 475,00	2 940,00	5 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000,00	2 032,90		2 967,10
21	IMMO CORPORELLES	4 494,30		4 494,30	
2111	ACQUISITION TERRAIN NU	4 494,30		4 494,30	
23	IMMO EN COURS	843 090,70	139 385,50	1 605,50	702 099,70
2315	INSTALLATIONS MATERIEL OUT TECHNIQUES	818 090,70	139 385,50	1 605,50	677 099,70
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSEES SUR COMMANDES	25 000,00			25 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		972 000,00	183 737,51	9 039,80	779 222,69
15	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000,00	3 000,00		
1541	CAPITAL PRET CDC	3 000,00	3 000,00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		3 000,00	3 000,00		
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		975 000,00	186 737,51	9 039,80	779 222,69
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	10 557,87	10 557,87		
Reprises sur autofinancement intérieur		10 557,87	10 557,87		
139111	SUBVENTION AGENCE DE L'EAU	7 530,79	7 530,79		
13912	SUBV.EQUIPEMENT COLLECTIVITES LOCALES	2 237,09	2 237,09		
13913	SUBVENTIONS DEPARTEMENTS	254,61	254,61		
13918	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	535,38	535,38		
Charges transférées					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 419,06	5 023,30		1 395,76
2033	FRAIS D'INSERTION	569,06	569,06		
21532	RESEAUX D'ASSAMISSEMENT	5 850,00	4 454,24		1 395,76
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 976,93	15 581,17		1 395,76
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre)		991 976,93	202 318,68	9 039,80	780 618,45

Pour information : 0 001 Soite d'exécution négatif reporté de N-1

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/Art	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT		14 922.96		-14 922.96
1318	AUTRES		14 922.96		-14 922.96
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	303 801.07			303 801.07
1641	CAPITAL PRET CDC	303 801.07			303 801.07
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		303 801.07	14 922.96		288 878.11
10	DOTATIONS	124 883.21	124 883.21		
1068	AUTRES RESERVES	124 883.21	124 883.21		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		124 883.21	124 883.21		
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES RECETTES REELLES		428 684.28	139 806.17		288 878.11
021	Virement de la section d'exploitation	9 957.87			
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	300 000.00	294 959.66		5 040.34
2801	AMORTISSEMENT FRAIS ETABLISSEMENT	80 537.39	75 497.05		5 040.34
28031	AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ETUDE	370.00	370.00		
281532	AMORTISSEMENT RESEAUX ASSAINISSEMENT	219 092.61	219 092.61		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		309 957.87	294 959.66		14 998.21
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	6 419.06	5 023.30		1 395.76
2031	FRAIS D'ETUDES	1 850.00			1 850.00
2033	FRAIS D'INSERTION	4 000.00	4 454.24		-454.24
2315	INSTALLATIONS MATERIEL OU TECHNIQUES	569.06	569.06		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		316 376.93	299 982.96		16 393.97
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		745 061.21	439 789.13		305 272.06
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		246 915.72			

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour (N))	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Petits travaux sur le réseaux d'eaux usées	284 000.00	0	284 000.00	94 669.25	189 330.75	12 117.00	0
Petits travaux sur le réseaux d'eaux usées 2017/2019	0	125 000.00	125 000.00	0	75 000.00	69 585.00	25 000.00
Réhabilitation réseau eaux usées Rte d'Entraigues	0	461 901.00	461 901.00	0	340 000.00	0	0
Réhabilitation réseau eaux usées Rue Ducrès	0	300 000.00	300 000.00	0	200 000.00	0	0

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2017

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur/Directeur Général des Services	A	1		1	0,015		0,015
Directeur Général Adjoint	A	1		1	0,015		0,015
TOTAL		2	0	2	0,030		0,030
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Principal	A	2		2	0,300		0,300
Attaché	A	1		1	0,015		0,015
Rédacteur	B	5		5	0,080		0,080
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	2		2	0,300		0,300
Adjoint Administratif 1ère classe	C	7		7	0,795		0,795
TOTAL		17,00	0,00	17,00	1,490	0,00	1,490
SECTEUR TECHNIQUE							
Ingénieur principal	B	1		1	0,015		0,015
Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1	0,015		0,015

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	1 224 819.93	799 818.18
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		425 001.75
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 224 819.93	1 224 819.93

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	411 309.31	404 219.93
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	888.00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		7 977.38
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		412 197.31	412 197.31
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		1 637 017.24	1 637 017.24

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	605 000.00		625 900.00	625 900.00	625 900.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	125 440.00		129 200.00	129 200.00	129 200.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00		500.00	500.00	500.00
Total des dépenses de gestion des services		730 940.00		755 600.00	755 600.00	755 600.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00		8 000.00	8 000.00	8 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			57 000.00	57 000.00	57 000.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		740 940.00		820 600.00	820 600.00	820 600.00
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	331 284.99		352 219.93	352 219.93	352 219.93
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	56 525.00		52 000.00	52 000.00	52 000.00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		387 809.99		404 219.93	404 219.93	404 219.93
TOTAL		1 128 749.99		1 224 819.93	1 224 819.93	1 224 819.93

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	1 224 819.93
-----------------------------------	--------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	45 000.00		44 000.00	44 000.00	44 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	750 000.00		755 000.00	755 000.00	755 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion des services		795 000.00		799 000.00	799 000.00	799 000.00
Total des recettes réelles d'exploitation		795 000.00		799 000.00	799 000.00	799 000.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18		818.18	818.18	818.18
Total des recettes d'ordre d'exploitation		818.18		818.18	818.18	818.18
TOTAL		795 818.18		799 818.18	799 818.18	799 818.18

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	425 001.75
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	1 224 819.93
-----------------------------------	--------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	403 401.75
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (+RAR+VOTE)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00		5 000.00	5 000.00	5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	361 991.81	888.00	385 491.13	385 491.13	388 379.13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00		20 000.00	20 000.00	20 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	386 991.81	888.00	410 491.13	410 491.13	411 379.13
Total des dépenses financières						
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	386 991.81	888.00	410 491.13	410 491.13	411 379.13
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18		818.18	818.18	818.18
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 819.00				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 637.18		818.18	818.18	818.18
	TOTAL	389 628.99	888.00	411 309.31	411 309.31	412 197.31

+

D.001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Resultat)	412 197.31
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (+RAR+VOTE)
106	Réserves	72 044.71				
	Total des recettes financières	72 044.71				
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	72 044.71				
021	Virement de la section d'exploitation	352 219.93		352 219.93	352 219.93	352 219.93
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	56 525.00		52 000.00	52 000.00	52 000.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 819.00				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	389 628.99		404 219.93	404 219.93	404 219.93
	TOTAL	461 673.70		404 219.93	404 219.93	404 219.93

+

R.001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	7 977.38
------------------------------------	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Resultat)	412 197.31
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	403 401.75
--	------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 000.00	625 900.00	625 900.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6137	REDEVANCES, DROITS DE PASSAGE			
617	ETUDES ET RECHERCHES		19 000.00	19 000.00
6225	INDENNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	500.00	400.00	400.00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 000.00	4 000.00	4 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	1 000.00		
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
63871	REMBOURSEMENT DE FRAIS	500.00	500.00	500.00
6388	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	600 000.00	600 000.00	600 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	125 440.00	129 200.00	129 200.00
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000.00	100 000.00	100 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	80.00	80.00	80.00
6336	COTISATIONS AU CENTRE NATIONAL ET AUX CENTRES DE GESTION DE LA FPT	250.00	250.00	250.00
6411	SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISSIONS DE BASE	13 000.00	16 000.00	16 000.00
64112	NB SFT ET IR	1 300.00	1 400.00	1 400.00
64118	AUTRES INDENNITES	2 350.00	200.00	200.00
6414	INDENNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 650.00	3 000.00	3 000.00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL			
6451	COTISATIONS A LURSSAF	2 300.00	2 500.00	2 500.00
6452	COTISATIONS AUX MUTUELLES	110.00	120.00	120.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 200.00	5 500.00	5 500.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	80.00	70.00	70.00
6471	PRESTATIONS DIRECTES	80.00	80.00	80.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
656	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		730 940.00	755 600.00	755 600.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000.00	8 000.00	8 000.00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	8 000.00	6 000.00	6 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES		57 000.00	57 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES		57 000.00	57 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		740 940.00	820 600.00	820 600.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap.Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	321 284,99	352 219,93	352 219,93
023	VERSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	321 284,99	352 219,93	352 219,93
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	56 525,00	52 000,00	52 000,00
6611	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	56 525,00	52 000,00	52 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		387 809,99	404 219,93	404 219,93
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		387 809,99	404 219,93	404 219,93
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		1 128 749,99	1 224 819,93	1 224 819,93
RESTES A REALISER N-1				
D 012 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 224 819,93

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	45 000.00	44 000.00	44 000.00
7061	TRANSPORT DE VOYAGEURS	45 000.00	44 000.00	44 000.00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	750 000.00	755 000.00	755 000.00
734	PRODUIT VERSEMENT DE TRANSPORT	750 000.00	755 000.00	755 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
7585	AUTRES PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+913		795 000.00	799 000.00	799 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		795 000.00	799 000.00	799 000.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18	818.18	818.18
777	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT VIREES AU RESULTAT	818.18	818.18	818.18
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		818.18	818.18	818.18
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		795 818.18	799 818.18	799 818.18
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				425 001.75
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total=Raft+Resultat				1 224 819.93

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000.00	5 000.00	5 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	361 991.81	385 491.13	385 491.13
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	361 991.81	385 491.13	385 491.13
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			
2184	MOBILIER	10 000.00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
2318	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		386 991.81	410 491.13	410 491.13
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES				
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		386 991.81	410 491.13	410 491.13
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	818.18	818.18	818.18
Reprises sur autofinancement antérieur		818.18	818.18	818.18
13913	SUBVENTIONS IT INSCRITES AU C/PTE DE RESULTAT	818.18	818.18	818.18
Charges transférées				
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 819.00		
21810	INSTALLATIONS GENERALES	1 819.00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 637.18	818.18	818.18
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		389 628.99	411 309.31	411 309.31
RESTES A REALISER N-1				888.00
0 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résulta				412 197.31

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
10	DOTATIONS	72 044.71		
1065	AUTRES RESERVES	72 044.71		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		72 044.71		
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		72 044.71		
021	Virement de la section d'exploitation	331 284.99	352 219.93	352 219.93
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	331 284.99	352 219.93	352 219.93
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	56 525.00	52 000.00	52 000.00
28138	AMORTISSEMENT AUTRES CONSTRUCTIONS	1 292.00	1 292.00	1 292.00
28191	AMORT AUTRES INSTALL GENERALES	55 000.00	50 019.00	50 019.00
28193	AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE		458.00	458.00
28194	AMORTISSEMENT MOBILIER	152.00	151.00	151.00
28198	AMORT AUTRES IMMOBS CORPORELLES	81.00	80.00	80.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		387 809.99	404 219.93	404 219.93
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 819.00		
2033	FRAIS D'INSERTION	1 819.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		389 628.99	404 219.93	404 219.93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		461 673.70	404 219.93	404 219.93
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				7 977.38
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total=RaR+Result)				412 197.31

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour (N))	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Travaux sur les arrêts de bus	320 000.00	0	320 000.00	226 288.65	93 711.35	0	0

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE : TRANSPORT URBAIN

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur/ Directeur Général des Services	A	1		1	0,03		0,03
Directeur Général Adjoint	A	1		1	0,03		0,03
TOTAL		2		2	0,06		0,06
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Principal	A	2		2	0,06		0,06
Attaché	A	1		1	0,15		0,15
Rédacteur	B	5		5	0,1345		0,1345
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	2		2	0,21		0,21
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	1		1	0,25		0,25
Adjoint Administratif 1ère classe	C	7		7	0,96		0,96
Adjoint Administratif 1ère classe	C	1		1	0,25		0,25
TOTAL		19,00		19,00	2,0145		2,0145
SECTEUR TECHNIQUE							

Ingénieur principal	A	1		1	0,1045	0,1045
Ingénieur	B	1		1	0,0300	0,0300
Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1	0,03	0,03
Technicien	B	1		1	0,03	0,03
Agent de Maîtrise principal	C	1		1	0,030	0,030
Agent de Maîtrise	C	3		3	0,239	0,239
Adjoint Technique	C	2		2	0,209	0,209
TOTAL		10,00		10,00	0,67	0,67
SECTEUR CULTUREL						
adjoint patrimoine principal de 2ème classe	C	1		1	0,03	0,03
TOTAL		1		1	0,03	0,03
TOTAL GENERAL		32,00		32,00	2,78	2,78

(1) Les grades ou emplois sont classés conformément à la circulaire n° NOR : INT090501300C du 29 mars 1995.

(2) Catégories : A, B et C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

CL1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/18 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/18	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
collaborateur de cabinet	A	ADM	886	/	Art 110	CDD
TOTAL GENERAL	0,03					

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	490 000.00	490 000.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		490 000.00	490 000.00

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 282 014.50	806 668.13
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	9 039.80	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		484 366.17
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		1 291 054.30	1 291 054.30
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		1 781 054.30	1 781 054.30

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 600.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00		40 000.00	40 000.00	40 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	5 000.00		4 000.00	4 000.00	4 000.00
Total des dépenses de gestion des services		69 600.00		84 000.00	84 000.00	84 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		73 600.00		87 000.00	87 000.00	87 000.00
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	78 957.87		93 000.00	93 000.00	93 000.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	300 000.00		310 000.00	310 000.00	310 000.00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		378 957.87		403 000.00	403 000.00	403 000.00
TOTAL		452 557.87		490 000.00	490 000.00	490 000.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION	490 000.00
--	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	442 000.00		471 000.00	471 000.00	471 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion des services		442 000.00		471 000.00	471 000.00	471 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS			100.00	100.00	100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles d'exploitation		442 000.00		471 100.00	471 100.00	471 100.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	10 557.87		18 900.00	18 900.00	18 900.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 557.87		18 900.00	18 900.00	18 900.00
TOTAL		452 557.87		490 000.00	490 000.00	490 000.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION	490 000.00
--	-------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	384 100.00
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 000.00	2 940.00	141 212.00	141 212.00	144 152.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 494.30			4 494.30
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	894 505.70	1 006.50	1 111 394.50	1 111 394.50	1 113 000.00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 010 505.70	9 039.80	1 252 606.50	1 252 606.50	1 261 646.30
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
	Total des dépenses financières	3 000.00		3 000.00	3 000.00	3 000.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 013 505.70	9 039.80	1 255 606.50	1 255 606.50	1 264 646.30
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	16 557.87		16 900.00	16 900.00	16 900.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 850.00		7 508.00	7 508.00	7 508.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	16 407.87		26 408.00	26 408.00	26 408.00
	TOTAL	1 029 913.57	9 039.80	1 282 014.50	1 282 014.50	1 291 054.30

+

D 001 RÉSULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	1 291 054.30
---	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT			216 855.16	216 855.16	216 855.16
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	303 801.07				303 801.07
	Total des recettes d'équipement	303 801.07		216 855.16	216 855.16	216 855.16
106	Réserves	124 883.21		179 304.97	179 304.97	179 304.97
	Total des recettes financières	124 883.21		179 304.97	179 304.97	179 304.97
4562	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	428 684.28		396 160.13	396 160.13	396 160.13
621	Virement de la section d'exploitation	78 957.87		93 000.00	93 000.00	93 000.00
640	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	300 000.00		310 000.00	310 000.00	310 000.00
641	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 850.00		7 508.00	7 508.00	7 508.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	384 807.87		410 508.00	410 508.00	410 508.00
	TOTAL	813 492.15		806 668.13	806 668.13	806 668.13

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	484 386.17
------------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	1 291 054.30
---	--------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL, DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	384 100.00
---	------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap.Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	24 600.00	40 000.00	40 000.00
- 00 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS			
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	20 600.00	40 000.00	40 000.00
611	SOUS-TRAITANCE GENERALE		21 000.00	21 000.00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	20 000.00	18 000.00	18 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	600.00	1 000.00	1 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 000.00		
6231	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES ANNONCES ET INSERTIONS	2 000.00		
62876	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS MUTUALISATION MOYENS AUTRE QUE PERSONNEL	2 000.00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	40 000.00	40 000.00	40 000.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	40 000.00	40 000.00	40 000.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	5 000.00	4 000.00	4 000.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5 000.00	4 000.00	4 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURRABLES CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	2 000.00	2 000.00	2 000.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	3 000.00	2 000.00	2 000.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)011+012+014+65		69 600.00	84 000.00	84 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	3 000.00	3 000.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 000.00	3 000.00	3 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000.00	1 000.00	1 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		73 600.00	87 000.00	87 000.00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap.Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	78 957.87	93 000.00	93 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	78 957.87	93 000.00	93 000.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	300 000.00	310 000.00	310 000.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	300 000.00	310 000.00	310 000.00
6811	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	300 000.00	310 000.00	310 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		378 957.87	403 000.00	403 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		378 957.87	403 000.00	403 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		452 557.87	490 000.00	490 000.00
RESTES A REALISER N-1				
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				490 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 68112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap./Art	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	442 000.00	471 000.00	471 000.00
70611 70613	REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	420 000.00 22 000.00	450 000.00 21 000.00	450 000.00 21 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
-75-	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		442 000.00	471 000.00	471 000.00
76	PRODUITS FINANCIERS		100.00	100.00
-75- 761	PRODUITS FINANCIERS PRODUITS DE PARTICIPATIONS		100.00 100.00	100.00 100.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
-77-	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL DES RECETTES REELLES		442 000.00	471 100.00	471 100.00
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	10 557.87	18 900.00	18 900.00
-77- 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	10 557.87 10 557.87	18 900.00 18 900.00	18 900.00 18 900.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 557.87	18 900.00	18 900.00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		452 557.87	490 000.00	490 000.00
RESTES A REALISER N-1				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (TotalRrR+Résultat)				490 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7522

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 000,00	141 212,00	141 212,00
201	FRAIS D'ETABLISSEMENT	106 000,00	131 212,00	131 212,00
2031	FRAIS D'ETUDES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
-21-	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	894 505,70	1 111 394,50	1 111 394,50
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	869 505,70	1 086 394,50	1 086 394,50
236	AVANCES ET ACOMPTES VERSES / CDE IMMO. CORP.	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 010 505,70	1 252 606,50	1 252 606,50
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1641	EMPRUNTS EN EURO	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 013 505,70	1 255 606,50	1 255 606,50
040	OPERATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	10 557,57	18 900,00	18 900,00
Reprises sur autofinancement antérieur		10 557,57	18 900,00	18 900,00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 557,57	18 900,00	18 900,00
13911	AGENCE DE L'EAU	7 530,79	7 531,00	7 531,00
13912	REGIONS	2 237,09	2 238,00	2 238,00
13913	DEPARTEMENTS	254,61	256,00	256,00
13918	AUTRES	535,38	8 875,00	8 875,00
Charges transférées				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	5 850,00	7 508,00	7 508,00
-23-	IMMOBILISATIONS EN COURS			
-20-	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
-21-	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 850,00	7 508,00	7 508,00
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	5 850,00	7 508,00	7 508,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 407,57	26 408,00	26 408,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordre)		1 029 913,27	1 282 014,50	1 282 014,50
RESTES A REALISER N-1				9 039,80
0 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				1 291 054,30

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap.Act	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	ENPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	303 801.07	216 855.16	216 855.16
1641	EMPRUNTS EN EURO	303 801.07	216 855.16	216 855.16
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		303 801.07	216 855.16	216 855.16
10	DOTATIONS	124 883.21	179 304.97	179 304.97
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	124 883.21	179 304.97	179 304.97
1056	RESERVES AUTRES RESERVES	124 883.21	179 304.97	179 304.97
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		124 883.21	179 304.97	179 304.97
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		428 684.28	396 160.13	396 160.13
021	Virement de la section d'exploitation	78 957.87	93 000.00	93 000.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	78 957.87	93 000.00	93 000.00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	300 000.00	310 000.00	310 000.00
2801	FRAIS D'ETABLISSEMENT	100 000.00	83 000.00	83 000.00
28031	FRAIS D'ETUDES		370.00	370.00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	200 000.00	226 630.00	226 630.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		378 957.87	403 000.00	403 000.00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	5 850.00	7 508.00	7 508.00
2031	FRAIS D'ETUDES	1 850.00	5 475.00	5 475.00
2033	FRAIS D'INSERTION	4 000.00	2 033.00	2 033.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		384 807.87	410 508.00	410 508.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (total réelles + ordres)		813 492.15	806 668.13	806 668.13
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				484 386.17
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Rrésultat)				1 291 054.30

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour (N))	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Petits travaux sur le réseaux d'eaux usées 2017/2019	125 000.00	0	125 000.00	69 585.00	45 415.00	0	0
Réhabilitation réseau eaux usées Rte d'Entraigues	461 901.00	0	461 901.00	0	461 901.00	0	0
Réhabilitation réseau eaux usées Rue Ducrest	300 000.00	0	300 000.00	0	300 000.00	0	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018

CI - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/2018

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur/Directeur Général des Services	A	1		1	0,015		0,015
Directeur Général Adjoint	A	1		1	0,015		0,015
TOTAL		2	0	2	0,030		0,030
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Principal	A	2		2	0,300		0,300
Attaché	A	1		1	0,015		0,015
Rédacteur	B	5		5	0,080		0,080
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	2		2	0,300		0,300
Adjoint Administratif 1ère classe	C	7		7	0,795		0,795
TOTAL		17,00	0,00	17,00	1,490	0,00	1,490
SECTEUR TECHNIQUE							
Ingénieur principal	B	1		1	0,015		0,015
Technicien Principal de 2ème classe	B	1		1	0,015		0,015

Agent de Maîtrise Principal	C	1			1	0,015		0,015
Agent de Maîtrise	C	1			1	0,015		0,015
TOTAL		4	0		4	0,060	0	0,060
SECTEUR CULTUREL								
adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1			1	0,030		0,030
TOTAL		1	0		1	0,030	0	0,030
TOTAL GENERAL		24	0		24	1,61	0	1,61

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB950102C du 23 mai 1995.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Encadrements budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délégation créant l'emploi.

Emprunts et dettes au 01/01/N

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture Y O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICMÉ de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		3 890 101,19					523 113,40	117 246,81	0,00	28 350

(10) Si agissent des emprunts situés d'une ligne de réserves, il faut faire ressortir le rattachement du capital de la case prévue par l'exercice correspondant au régime applicable.

(11) Le rattachement est soumis à couverture. Il consiste à compléter le tableau ci-dessus par les paiements de capital et les paiements de couverture.

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A=1 (cf. la classification des emprunts suivant le type de la circulaire ICGS101160710 du 20 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F - fixe ; V - variable simple ; C - complexe (c'est-à-dire un taux variable qui s'ajoute à un taux fixe ou à un taux variable) ; N - niveau et/ou marge accrédité au point de vue du budget.

(14) Niveau de taux au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) F = 0 si il n'y a pas de dette au titre du contrat initial et compléments à l'article 601-11 ; V = variable réglée à l'annulation ; C = complexe ; N = niveau applicable à l'article 601-11.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'emprunt (remise et compensation au 01/01/N).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits		6					
	% de l'encours		100,00 %					
	Montant en euros		3 890 101,19					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dettes au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Acquisitions Griffons	750 507.74	124 511.89	875 019.63	375 019.63	250 000.00	250 000.00	0
Démolition des bâtiments communaux	380 000.00	0	380 000.00	257 292.00	102 708.00	0	0
Petits travaux d'investissement sur bâtiments communaux	714 000.00	0	714 000.00	277 105.26	436 894.74	0	0
Vidéoprotection	126 391.64	-22 550.20	103 841.44	81 291.24	22 550.20	0	0
DOJO	700 000.00	0	700 000.00	31 830.00	668 170.00	0	0
Salle des fêtes	3 500 000.00	0	3 500 000.00	0	1 750 000.00	1 750 000.00	0
Acquisitions liées à résiliation de la convention d'intervention foncière avec EPF PACA	1 129 567.64	0	1 129 567.64	431 125.62	349 221.01	349 221.01	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur/Directeur Général des Services	A	1		1	1		1
Directeur Général Adjoint	A	1		1	1		1
TOTAL		1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Principal	A	3		3	3		3
Attaché	A	5		5	4		4
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3		3	2		2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	3		3	1		1
Rédacteur	B	14		14	12		12
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	8		8	7		7
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	29		29	25		25
Adjoint Administratif	C	25		25	20		20
Adjoint Administratif 31h30	C		0,90	0,90	0,00		0,00
Adjoint Administratif 21h	C		0,60	0,60	0,60		0,60
Adjoint Administratif 20h	C		0,57	0,57	0,57		0,57
Adjoint Administratif 17h30	C		0,50	0,50	0,00		0,00
TOTAL		90,00	2,57	92,57	75,17	0,00	75,17
SECTEUR TECHNIQUE							

Ingenieur Principal	A	1					1					1
Ingenieur	A	2					1					1
Technicien Principal de 1ere classe	B	4					2					2
Technicien Principal de 2eme classe	B	3					3					2
Technicien	B	4					4					4
Agent de Maîtrise Principal	C	9					9					8
Agent de Maîtrise	C	19					19					14
Adjoint Technique Principal 1ere classe	C	12					12					9
Adjoint Technique Principal 1ere classe 33h15	C	24	1,90				1,90					0,95
Adjoint Technique Principal 2eme classe	C	24					24					17
Adjoint Technique Principal 2eme classe 33h15	C		0,95				0,95					0,95
Adjoint Technique Principal 2eme classe 31h30	C		0,90				0,90					0,90
Adjoint Technique Principal 2eme classe 28h	C		0,80				0,80					0,80
Adjoint Technique Principal 2eme classe 22h45	C		0,64				0,64					0,64
Adjoint Technique	C	55					55					45
Adjoint Technique 33h15	C		10,45				10,45					11,40
Adjoint Technique 31h30	C		9,00				9,00					8,10
Adjoint Technique 26h15	C		0,75				0,75					0,75
Adjoint Technique 24h30	C		4,20				4,20					3,50
Adjoint Technique 2eme classe 22h45	C		0,65				0,65					0,00
Adjoint Technique 2eme classe 21h	C		3,00				3,00					1,80
Adjoint Technique 2eme classe 17h30	C		2,50				2,50					1,50
TOTAL		133	35,74				168,74				0	134,29
SECTEUR SOCIAL												
Assistant socio-éducatif principal	B	1					1					1
Assistant socio-éducatif	B	1					1					0
Educateur Principal de Jeunes enfants	B	6					6					6
Educateur Principal de Jeunes enfants 17h30	B		0,50				0,50					0,00
Educateur Principal de Jeunes enfants 7h	B		0,20				0					0,00
Educateur Jeunes enfants	B	3					3					1
Educateur Jeunes enfants 17h30	B		1,00				1,00					0
A.T.S.E.M. Ppal 1ere classe	C	3					3					0

TOTAL	32	0	32	25	0	25
SECTEUR CULTUREL						
Bibliothécaire de 2ème classe	A	1				0
Assistant conservation Principal de 1ère classe	B	3				2
Assistant conservation Principal de 2ème Classe	B	1				0
Assistant conservation	B	3				3
Professeur d'enseignement artistique HC	A	1				1
AEA Principal de 1ère classe	B	10				10
AEA Principal de 1ère classe 15h	B		0,75			0
AEA Principal de 1ère classe 12h	B		0,60			0
AEA Principal de 1ère classe 10h	B		0,50			0,50
AEA Principal de 1ère classe 8h	B		0,40			0,40
AEA	B	1				1
Agt Patrimoine Ppal 2ème classe	C	4				3
Agt Patrimoine	C	9				7
TOTAL	33,00	2,25	35,25	27,90	0	27,90
SECTEUR ANIMATION						
Animateur principal de 2ème classe	B	0				0
Animateur	B	2				1
Adjoint d'animation	C	7				7
Adjoint d'animation 14h40	C		0,81			0,81
TOTAL	9	0,81	10	8,81	0	8,81
EMPLOIS NON CITES						
Prof. Musique	C	1				1
TOTAL	1	0	1	1	0	1

TOTAL GENERAL		355,00	57,22	412,22	316,67	0	316,67
----------------------	--	---------------	--------------	---------------	---------------	----------	---------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDIR /INT/0001/02C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont compris dans le tableau de la qualité de travail prévue par la réglementation en vigueur.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). La décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté en septembre) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois existant ; emplois spécifiques ; régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV
CL.1

CL.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/18 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIE S (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 10h10	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54	C	ANIM	347	/	3-a	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	347	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 6h/20h	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 10h/20h	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 13h/20h	B	CULT	366	/	3-a	CDD

Assistant d'enseignement artistique 16h/20h	B	CULT	366	/	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 4h/20h	B	CULT	377	/	3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 15h/20h	B	CULT	377	/	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
collaborateur de cabinet	A	ADM	886	/	Art 110	CDD
TOTAL GENERAL			36			

(INCATEGORISÉS A, B et C)

DIRECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTE : Missions non rattachables à une filière.

DIREMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(CONTEXTAT) : Moins de contrat (le 26 janvier 2004 modifié) :

2e° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-3 : article 3, 2ème alinéa : accroissement substantiel d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou à temps partiel (article, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements correspondants (population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quantité de temps de travail est inférieure à 50 %).

3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 30 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une assemblée qui s'inspire à la collectivité ou à l'établissement en matière de créations.

3-3-5° : emplois de pédestre ou de suppression d'un service public.

2-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée (obligatoirement) proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

109 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

109-3 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (piscines).

(3) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les cas particuliers devront être indiqués « A / autres » et seront l'objet d'une précision (ex : « contrats joints »).

(4) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 109 et 109-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	28 634 665.41	23 673 060.82
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		63 140.40
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		4 898 464.19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		28 634 665.41	28 634 665.41

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 419 208.84	10 167 109.97
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	537 275.87	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 210 625.26	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		10 167 109.97	10 167 109.97
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		38 801 775.38	38 801 775.38

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 298 883.03		4 319 988.24	4 319 988.24	4 319 988.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 534 000.06		13 755 120.00	13 755 120.00	13 755 120.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	370 758.98		210 559.00	210 559.00	210 559.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 896 725.24		3 554 776.85	3 554 776.85	3 554 776.85
72	PRODUCTION IMMOBILISEE					
Total des dépenses de gestion courante		22 100 367.31		21 840 444.09	21 840 444.09	21 840 444.09
66	CHARGES FINANCIERES	137 622.28		122 399.96	122 399.96	122 399.96
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00		373 900.00	373 900.00	373 900.00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 586 449.59		22 366 744.05	22 366 744.05	22 366 744.05
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	4 970 285.04		5 278 319.09	5 278 319.09	5 278 319.09
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	1 203 438.00		989 602.27	989 602.27	989 602.27
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 173 723.04		6 267 921.36	6 267 921.36	6 267 921.36
TOTAL		28 760 172.63		28 634 665.41	28 634 665.41	28 634 665.41

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	28 634 665.41
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00		90 000.00	90 000.00	90 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES	1 372 889.74	27 423.31	1 236 700.00	1 236 700.00	1 264 123.31
73	IMPOTS TAXES	18 303 109.06		18 396 593.40	18 396 593.40	18 396 593.40
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 541 613.00		3 311 175.34	3 311 175.34	3 311 175.34
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	35 717.09	402 000.00	402 000.00	437 717.09
Total des recettes de gestion courante		23 703 611.80	63 140.40	23 436 468.74	23 436 468.74	23 499 609.14
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHAR	10 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 777 611.80	63 140.40	23 496 468.74	23 496 468.74	23 559 609.14
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	154 500.00		176 592.08	176 592.08	176 592.08
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		154 500.00		176 592.08	176 592.08	176 592.08
TOTAL		23 932 111.80	63 140.40	23 673 060.82	23 673 060.82	23 736 201.22

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 888 464.19
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	28 634 665.41
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 091 329.28
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMO INCORPORELLES	97 904.00	63 738.21	159 440.00	159 440.00	223 178.21
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	775 000.00	10 535.99	790 000.00	790 000.00	800 535.99
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 551 529.28	200 099.77	3 445 241.00	3 445 241.00	3 645 340.77
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 240 308.12	262 901.90	3 295 696.00	3 295 696.00	3 558 597.90
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	6 664 741.40	537 275.87	7 690 377.00	7 690 377.00	8 227 652.87
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29		525 828.76	525 828.76	525 828.76
	Total des dépenses financières	515 056.29		525 828.76	525 828.76	525 828.76
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 179 797.69	537 275.87	8 216 205.76	8 216 205.76	8 753 481.63
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIO	154 500.00		176 592.08	176 592.08	176 592.08
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00		26 411.00	26 411.00	26 411.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 227 840.00		203 003.08	203 003.08	203 003.08
	TOTAL	8 407 637.69	537 275.87	8 419 208.84	8 419 208.84	8 956 484.71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 210 625.26
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	10 167 109.97
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (hors 138)	100 000.00		80 000.00	80 000.00	80 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			792 777.61	792 777.61	792 777.61
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Total des recettes d'équipement	100 000.00		872 777.61	872 777.61	872 777.61
10	DOTATIONS	750 000.00		700 000.00	700 000.00	700 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 100 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00				
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
	Total des recettes financières	2 150 500.00		3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 250 500.00		3 872 777.61	3 872 777.61	3 872 777.61
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	4 970 285.04		5 278 319.09	5 278 319.09	5 278 319.09
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIO	1 203 438.00		989 602.27	989 602.27	989 602.27
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00		26 411.00	26 411.00	26 411.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 247 063.04		6 294 332.36	6 294 332.36	6 294 332.36
	TOTAL	9 497 563.04		10 167 109.97	10 167 109.97	10 167 109.97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	10 167 109.97
---	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 091 329.28
---	--------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 298 883.03	4 319 988.24	4 319 988.24
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 722 585.67	1 544 474.24	1 544 474.24
6042	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	22 000.00	22 000.00	22 000.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES			
606121	EAU ET ASSAINISSEMENT	240 000.00	196 000.00	196 000.00
606122	ELECTRICITE	565 000.00	390 900.00	390 900.00
	GAZ	330 000.00	334 750.00	334 750.00
60622	FOURNITURES NON STOCKEES			
60623	CARBURANTS	50 000.00	38 000.00	38 000.00
60624	ALIMENTATION	5 350.00	6 750.00	6 750.00
60628	PRODUITS DE TRAITEMENT	100.00	260.00	260.00
606281	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	11 100.00	12 300.00	12 300.00
	TRAVAUX EN REGIE	25 000.00	25 000.00	25 000.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN	31 200.00	30 500.00	30 500.00
606320	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	107 220.00	108 126.00	108 126.00
606321	PETIT EQUIPEMENT REGIE	84 500.00	117 865.24	117 865.24
606322	PETIT EQUIPEMENT ATELIERS	3 100.00	3 000.00	3 000.00
606323	PETIT EQUIPEMENT MAGASIN	21 000.00	30 000.00	30 000.00
606324	MATERIEL JETABLE	7 900.00	7 000.00	7 000.00
606326	PETIT MATERIEL SECURITE	1 500.00	3 500.00	3 500.00
606328	PETIT EQUIPEMENT SONORISATION	2 000.00	2 000.00	2 000.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	31 550.00	30 500.00	30 500.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	14 100.00	13 650.00	13 650.00
60651	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 900.00	4 150.00	4 150.00
60652	ABONNEMENTS PERIODIQUES	9 000.00	8 800.00	8 800.00
60653	LIVRES DISQUES CASSETTES ADULTE (BIBLIO MEDIA)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
60655	ACQUISITIONS DOCUMENTS NON SCOLAIRES	37 815.67	35 400.00	35 400.00
60656	RESSOURCES NUMERIQUES	3 500.00	9 323.00	9 323.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	82 500.00	83 000.00	83 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 000.00	9 700.00	9 700.00
60688	AUTRES	1 750.00	1 500.00	1 500.00
606882	AUTRES FOURNITURES SERVICE INFORMATIQUE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	1 012 405.88	1 081 312.00	1 081 312.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6132	LOCATIONS			
6135	LOCATIONS IMMOBILIERES	19 000.00	18 000.00	18 000.00
	LOCATIONS MOBILIERES	24 231.00	103 972.00	103 972.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	108 510.00	117 000.00	117 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
615221	TERRAINS	8 424.00	36 424.00	36 424.00
615228	BATIMENTS PUBLICS	141 470.00	141 500.00	141 500.00
6152283	AUTRES BATIMENTS	6 500.00	6 600.00	6 600.00
615231	ENTRETIEN BATIMENTS LES GRIFFONS	3 200.00	3 000.00	3 000.00
615232	VOIRIES	13 900.00		
61524	RESEAUX	25 000.00	10 000.00	10 000.00
	BOIS ET FORETS	1 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
	MATERIEL ROULANT	36 200.88	55 000.00	55 000.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	11 500.00	14 453.00	14 453.00
615583	ENTRETIEN MATERIEL SERVICE INFORMATIQUE	98 000.00	95 000.00	95 000.00
6156	MAINTENANCE	179 900.00	161 700.00	161 700.00
	PRIMES D'ASSURANCE			
6161	MULTIRISQUES	77 000.00	80 000.00	80 000.00
6168	AUTRES	96 500.00	91 457.00	91 457.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	26 280.00	25 100.00	25 100.00
6173	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	16 500.00	10 000.00	10 000.00
	DIVERS			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	22 450.00	20 050.00	20 050.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	69 300.00	66 616.00	66 616.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	100.00	100.00	100.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	3 000.00		
61881	FRAIS DE RELIURE	2 700.00	4 000.00	4 000.00
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 740.00	1 340.00	1 340.00
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 416 492.36	1 503 602.00	1 503 602.00
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 269.00	2 000.00	2 000.00
6226	HONORAIRES	38 500.00	45 000.00	45 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	133 520.00	129 670.00	129 670.00
6228	DIVERS	4 500.00	4 500.00	4 500.00
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	23 400.00	25 784.00	25 784.00
6232	FETES ET CEREMONIES	146 568.00	149 834.00	149 834.00
62323	FETES ET CEREMONIES VOEUX PERSONNEL	10 000.00	10 000.00	10 000.00
62324	FETES ET CEREMONIES ARBRE DE NOEL	13 000.00	12 000.00	12 000.00
62325	FETES ET CEREMONIES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
62326	SPECTACLE SCOLAIRE DE FIN D'ANNEE	8 000.00	8 000.00	8 000.00
62327	ACTION DE VALORISATION DU PATRIMOINE	7 750.00	8 000.00	8 000.00
62328	FETES CEREMONIES SPORTS - COMMUNICATION	9 500.00	12 000.00	12 000.00
62329	FORUM DES ASSOCIATIONS	14 000.00	11 000.00	11 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	43 500.00	42 904.00	42 904.00
6237	PUBLICATIONS	11 700.00	17 950.00	17 950.00
6238	DIVERS	28 800.00	32 565.00	32 565.00
6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
	TRANSPORTS COLLECTIFS	28 600.00	26 500.00	26 500.00
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000.00	1 800.00	1 800.00
6256	MISSIONS	13 270.00	10 000.00	10 000.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	48 000.00	48 000.00	48 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	52 000.00	52 000.00	52 000.00
62621	FRAIS TELECOMMUNICATION TELEPHONE MOBILE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
62622	INTERNET	15 000.00	13 500.00	13 500.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	135 570.00	139 275.00	139 275.00
62811	COTISATION	1 400.00	1 400.00	1 400.00
62813	COTISATION AMFV	4 000.00	4 500.00	4 500.00
62814	COTISATION CAUE	1 850.00	1 850.00	1 850.00
62816	COTISATION SMDVF	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	10 200.00	7 260.00	7 260.00
62848	REDEVANCES POUR AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
62878	A D'AUTRES ORGANISMES		2 000.00	2 000.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	574 595.36	653 310.00	653 310.00
-63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	147 399.12	190 600.00	190 600.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
63512	IMPOTS DIRECTS TAXES FONCIERES	120 000.00	160 000.00	160 000.00
6354	DRÔITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	6 699.12	7 000.00	7 000.00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	13 000.00	13 000.00	13 000.00
6372	REDEVANCE SACEM	7 700.00	10 600.00	10 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 534 000.06	13 755 120.00	13 755 120.00
-62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	162 695.06	176 876.00	176 876.00
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	28 697.00	51 876.00	51 876.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	133 998.06	125 000.00	125 000.00
-63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	164 490.00	202 554.00	202 554.00
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.)			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 400.00	38 412.00	38 412.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.		38 072.00	38 072.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET	126 090.00	126 070.00	126 070.00
-64 -	CHARGES DE PERSONNEL	13 206 815.00	13 375 690.00	13 375 690.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 602 150.00	6 648 150.00	6 648 150.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	182 960.00	170 550.00	170 550.00
64118	AUTRES INDEMNITES	1 793 900.00	1 990 000.00	1 990 000.00
	PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	892 850.00	969 400.00	969 400.00
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 444 680.00	1 327 600.00	1 327 600.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 081 250.00	2 098 800.00	2 098 800.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	56 565.00	44 960.00	44 960.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	47 070.00	46 470.00	46 470.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	26 210.00	25 420.00	25 420.00
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	39 180.00	340.00	340.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	40 000.00	54 000.00	54 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	370 758.98	210 559.00	210 559.00
-73 -	IMPOTS ET TAXES	370 758.98	210 559.00	210 559.00
	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS ET TAXES			
739115	VERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS LOCAUX PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ART. 55 LOI SRU	155 758.98		
739223	PRELEVEMENTS POUR REVERSEMENTS DE FISCALITE FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET	215 000.00	210 559.00	210 559.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 896 725.24	3 554 776.85	3 554 776.85
-65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 896 725.24	3 554 776.85	3 554 776.85
6521	DEFICIT OU EXCEDENT BUDGETS ANNEX. ADMINISTRATIFS DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	481 758.14	370 774.70	370 774.70
6531	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ INDEMNITES	143 200.00	140 000.00	140 000.00
6532	FRAIS DE MISSION	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	9 450.00	9 300.00	9 300.00
6535	FORMATION	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
6542	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CREANCES ETEINTES	20 000.00 5 000.00	30 000.00 5 000.00	30 000.00 5 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE D'INCENDIE	739 209.00	754 064.00	754 064.00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	14 422.50	10 000.00	10 000.00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			
657362	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS CCAS	800 000.00	785 000.00	785 000.00
65738	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	37 502.00	38 690.00	38 690.00
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 289 116.30	1 096 991.45	1 096 991.45
657483	SUBVENTION FACADES	7 880.00	7 000.00	7 000.00
657485	PARTICIPATION MARIE RIVIER	190 232.00	180 942.00	180 942.00
657489	PARTICIPATION ECOLE STEINER	5 955.30	6 014.70	6 014.70
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	140 000.00	108 000.00	108 000.00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656	22 100 367.31	21 840 444.09	21 840 444.09
66	CHARGES FINANCIERES	137 622.28	122 399.96	122 399.96
-66 -	CHARGES FINANCIERES	137 622.28	122 399.96	122 399.96
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A ECHEANCE	132 622.28	117 399.96	117 399.96
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00	373 900.00	373 900.00
-67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00	373 900.00	373 900.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	28 460.00	25 000.00	25 000.00
6714	BOURSES ET PRIX	60 000.00	58 900.00	58 900.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	85 000.00	100 000.00	100 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	100 000.00	150 000.00	150 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000.00	15 000.00	15 000.00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00	30 000.00	30 000.00
-68-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6817	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	30 000.00	30 000.00	30 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 586 449.59	22 366 744.05	22 366 744.05

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 173 723.04	6 267 921.36	6 267 921.36
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 173 723.04	6 267 921.36	6 267 921.36

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réell)	28 760 172.63	28 634 665.41	28 634 665.41
---	---------------	---------------	---------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+)	28 634 665.41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00	90 000.00	90 000.00
-64 -	CHARGES DE PERSONNEL	90 000.00	90 000.00	90 000.00
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	5 000.00	5 000.00
64192	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	15 000.00	15 000.00	15 000.00
64193	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION ASSURANCES	70 000.00	70 000.00	70 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES	1 372 889.74	1 236 700.00	1 236 700.00
-70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 372 889.74	1 236 700.00	1 236 700.00
	REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE			
70311	CONCESSIONS ET REDEVANCES FUNERAIRES CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	38 000.00	30 000.00	30 000.00
70323	DROITS DE PERMIS DE STATION. DE LOCAT. SUR VOIE PU REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	48 000.00	50 000.00	50 000.00
70388	AUTRES REDEV. ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70621	DROITS D'ENTREE BIBLIOTHEQUE	17 000.00	17 000.00	17 000.00
70622	DROITS D'ENTREE ECOLE DE MUSIQUE	59 000.00	60 000.00	60 000.00
70624	DROITS ENTREE SPECTACLES	8 000.00	8 000.00	8 000.00
70631	REDEV. ET DROITS DES SERVICES A CAR. SPORTIF ET LO A CARACTERE SPORTIF	120 000.00	110 000.00	110 000.00
70661	DROITS D'ENTREES CRECHE	258 000.00	260 000.00	260 000.00
70669	PRESTATIONS CESAM	4 500.00	4 000.00	4 000.00
7067	REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	38 000.00	40 000.00	40 000.00
	AUTRES PRODUITS			
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	1 300.00	1 400.00	1 400.00
70841	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX BUDG. ANNEX., REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CDE	51 889.74	20 000.00	20 000.00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	186 000.00	160 000.00	160 000.00
70872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	430 900.00	370 000.00	370 000.00
70873	PAR LES CCAS	100 000.00	85 000.00	85 000.00
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	11 000.00	20 000.00	20 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	300.00	300.00	300.00
73	IMPOTS TAXES	18 303 109.06	18 396 593.40	18 396 593.40
-73 -	IMPOTS ET TAXES	18 303 109.06	18 396 593.40	18 396 593.40
	IMPOTS LOCAUX			
73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 040 362.06	9 148 846.40	9 148 846.40
	FISCALITE REVERSEE			
73211	FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 106 747.00	8 106 747.00	8 106 747.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	TAXES PR UTILISAT. SERVICES PUBLICS ET			
7336	DROITS DE PLACE	40 000.00	40 000.00	40 000.00
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	IMPOTS ET TAXES LIES A LA PRODUCT. ENERG. ET INDUS			
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	420 000.00	420 000.00	420 000.00
7355	TAXE SUR L'ENERGIE HYRAULIQUE	2 000.00	2 000.00	2 000.00
	IMPOTS ET TAXES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICES			
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	215 000.00	200 000.00	200 000.00
	AUTRES TAXES			
7381	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	475 000.00	475 000.00	475 000.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS	3 541 613.00	3 311 175.34	3 311 175.34
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 541 613.00	3 311 175.34	3 311 175.34
	D.G.F.			
7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 033 080.00	1 007 990.00	1 007 990.00
	DOTATION D'AMENAGEMENT			
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	629 000.00	642 616.00	642 616.00
	PARTICIPATIONS			
	ETAT			
74718	AUTRES	127 000.00	90 000.00	90 000.00
	REGIONS			
7472		3 000.00	3 000.00	3 000.00
74728	SUBVENTION REGION MAISON DE JUSTICE	10 000.00	10 000.00	10 000.00
74733	SUBVENTION DEPARTEMENT PADE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
74748	AUTRES COMMUNES	15 020.00		
7478	AUTRES ORGANISMES	1 100 000.00	950 000.00	950 000.00
	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
	ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION ET DE COMPENSATION			
748314	DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF	21 994.00	21 554.12	21 554.12
74834	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	54 226.00	53 141.48	53 141.48
74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	519 463.00	509 073.74	509 073.74
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 800.00	3 800.00	3 800.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	5 030.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	402 000.00	402 000.00
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	402 000.00	402 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	396 000.00	400 000.00	400 000.00
75814	REDEVANCES SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE		2 000.00	2 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		23 703 611.80	23 436 468.74	23 436 468.74
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 000.00	50 000.00	50 000.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 000.00	50 000.00	50 000.00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 000.00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	60 000.00	50 000.00	50 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
7817	REP. SUR AMO. ET PROVIS. (POTS DE FONCTIONN.COURAN REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
- 78 -	<i>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</i>			
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 777 611.80	23 496 468.74	23 496 468.74

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	154 500.00	176 592.08	176 592.08
- 72 - 722	PRODUCTION IMMOBILISEE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 000.00 75 000.00	100 000.00 100 000.00	100 000.00 100 000.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. C.PTE DE RESULTA	79 500.00 79 500.00	76 592.08 76 592.08	76 592.08 76 592.08
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		154 500.00	176 592.08	176 592.08

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réel)	23 932 111.80	23 673 060.82	23 673 060.82
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1	63 140.40
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI	4 898 464.19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+)	28 634 665.41

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMO INCORPORELLES	97 904.00	159 440.00	159 440.00
- 20 - 20248	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES PLU	97 904.00 51 904.00	159 440.00 48 000.00	159 440.00 48 000.00
2031 203146 203149 2033	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES FRAIS D'ETUDES DIVERSES FRAIS D'ETUDES DIVERSES FRAIS D'INSERTION	6 000.00 30 000.00 20 000.00 10 000.00	40 000.00 30 000.00 18 500.00 10 000.00	40 000.00 30 000.00 18 500.00 10 000.00
205132	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	10 000.00	14 940.00	14 940.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	775 000.00	790 000.00	790 000.00
- 20 - +204	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	775 000.00 775 000.00	790 000.00 790 000.00	790 000.00 790 000.00
2041512 204182	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	740 000.00 25 000.00	740 000.00	740 000.00
20422	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE. BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 000.00	50 000.00	50 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 551 529.28	3 445 241.00	3 445 241.00
- 21 - 211109 2112 21120	IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS ACQUISITION TERRAINS DIVERS TERRAINS DE VOIRIE ACQUISITION TERRAINS VOIRIE	2 551 529.28 398 000.00 45 500.00 15 715.00	3 445 241.00 733 500.00 88 000.00 32 215.00	3 445 241.00 733 500.00 88 000.00 32 215.00
2128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 000.00	57 000.00	57 000.00
21312 2131841 2131842 2131891	CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS BATIMENTS SCOLAIRES IMMEUBLES VIEUX SORGUES BATIMENTS GRIFFONS DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	18 000.00 100 000.00 332 796.00	355 000.00 200 000.00 322 500.00	355 000.00 200 000.00 322 500.00
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	948 396.00	892 017.00	892 017.00
2151091 2152	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES POTEAUX INCENDIE INSTALLATIONS DE VOIRIE	40 000.00 6 000.00		
21534	RESEAUX DIVERS RESEAUX D'ELECTRIFICATION	115 000.00	115 000.00	115 000.00
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DEFENSE CIVILE AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	104 112.28	277 550.00	277 550.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
215804	ACQUISITION MOBILIER URBAIN	5 000.00	7 100.00	7 100.00
215833	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	10 000.00	20 779.00	20 779.00
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE ENTRETIEN	42 000.00	6 200.00	6 200.00
215869	ACQUISITION MATERIEL SPORTS	5 000.00	6 000.00	6 000.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2182331	ACQUISITIONS VEHICULES	87 800.00	52 000.00	52 000.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	149 000.00	190 000.00	190 000.00
218431	ACQ MOBILIER CENTRE ADMINISTRATIF	10 000.00	10 000.00	10 000.00
2184791	ACQUISITION MOBILIER ECOLES	10 000.00	20 600.00	20 600.00
218495	ACQUISITION MOBILIER CRECHE		2 500.00	2 500.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 500.00	4 480.00	4 480.00
218827	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE		1 200.00	1 200.00
21882710	CONSTITUTION FONDS MEDIATHEQUE	3 000.00		
218828	ACQUISITION MATERIEL ECOLE DE MUSIQUE	9 000.00	5 000.00	5 000.00
218836	ACQUISITION MATERIEL FETES	11 450.00	29 400.00	29 400.00
2188361	MATERIEL ILLUMINATIONS	50 000.00		
218839	AUTRES MATERIELS POLICE	10 000.00	15 200.00	15 200.00
2188791	ACQUISITION AUTRES IMMOBLIS CORPORELLES	1 260.00		
218895	AUTRES ACQUISITIONS CRECHE		2 000.00	2 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 240 308.12	3 295 696.00	3 295 696.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 240 308,12	3 295 696,00	3 295 696,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
231214	ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT		97 872.00	97 872.00
2313013	TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS (EX AVEAT)		25 000.00	25 000.00
2313200	TRAVAUX GENDARMERIE		8 000.00	8 000.00
231322	TRAVAUX HOTEL DE VILLE	25 500.00	80 000.00	80 000.00
2313222	TRAVAUX STADE CHEVALIER	17 000.00	5 278.00	5 278.00
231325	TRAVAUX EGLISE	5 600.00	11 204.00	11 204.00
2313271	TRAVAUX MEDIATHEQUE	40 000.00	64 024.00	64 024.00
231329	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS	136 630.53	154 666.00	154 666.00
2313291	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS.	140 000.00	200 000.00	200 000.00
231331	TRAVAUX CENTRE ADMINISTRATIF	38 633.00	75 002.00	75 002.00
231333	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	44 114.31	27 139.00	27 139.00
231335	TRAVAUX PRESBYTERE	30 000.00		
231336	TRAVAUX SALLE DES FETES		809 576.00	809 576.00
2313414	TRAVAUX LOCAL AVENUE GENTILLY	1 495.20		
231345	TRAVAUX CHAPELLE SAINT SIXTE		17 000.00	17 000.00
231351	TRAVAUX GYMNASSE CHAFFUNES		38 500.00	38 500.00
231352	TRAVAUX GYMNASSE COUBERTIN	142 500.00	126 500.00	126 500.00
231353	TRAVAUX SALLE SCHIERANO		45 000.00	45 000.00
231355	TRAVAUX SALLE DE JUDO		32 000.00	32 000.00
231362	TRAVAUX STADE BADAFFIER	105 500.00	54 791.00	54 791.00
231363	TRAVAUX BOULODROME	5 642.00		
2313632	TENNIS ROUTE D'ENTRAIGUES	55 319.28		
231364	TRAVAUX PARC MUNICIPAL		76 000.00	76 000.00
2313651	TRAVAUX PLAN D'EAU DE LA LIONNE	341 500.00		
231370	TRAVAUX ECOLE JEAN JAURES		2 713.00	2 713.00
231371	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES	11 478.00	400.00	400.00
231372	TRAVAUX ECOLE MOURE DE SEVE		4 877.00	4 877.00
231373	TRAVAUX ECOLE SEVIGNE	99 350.00	24 000.00	24 000.00
231374	TRAVAUX ECOLE ELSA TRIOLET		8 800.00	8 800.00
231375	TRAVAUX ECOLE MAILLAUDE	100 000.00	97 400.00	97 400.00
231376	TRAVAUX ECOLE FREDERI MISTRAL		257 600.00	257 600.00
231377	TRAVAUX ECOLE LE PARC		17 000.00	17 000.00
231378	TRAVAUX ECOLE LES RAMIERES		238 250.00	238 250.00
231379	TRAVAUX ECOLE GERARD PHILIPPE		22 313.00	22 313.00
2313791	JEUX COURS D'ECOLAS	15 000.00	15 000.00	15 000.00
2313792	TRAVAUX LOGTS FONCTION DIVERS GROUPES SCOLAIRES	1 271.68		
2313794	TRAVAUX ECOLE LA PINEDE		45 000.00	45 000.00
231382	TRAVAUX PISCINE CANETON	12 891.00	29 985.00	29 985.00
231383	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT	140 000.00	45 000.00	45 000.00
231390	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY	1 080 000.00	27 234.00	27 234.00
2313905	TRAVAUX RESIDENCE AUTONOMIE		370 572.00	370 572.00
2313906	TRX AMENAGEMENT BOUTIQUES A L'ESSAI		15 000.00	15 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
231392	TRAVAUX FOYER ESPACE DU MOULIN	942.00		
231393	TRAVAUX SALLES DE QUARTIER	5 000.00		
231394	TRAVAUX CHATEAU PAMARD	6 939.00	15 000.00	15 000.00
231395	TRAVAUX CRECHE	14 600.00	33 900.00	33 900.00
231397	TRAVAUX CIMETIERE	25 000.00	55 000.00	55 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	589 902.12		
23156	TRAVAUX STATION POMPAGE PONTILLAC	8 500.00		
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART		23 100.00	23 100.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		6 664 741.40	7 690 377.00	7 690 377.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29	525 828.76	525 828.76
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29	525 828.76	525 828.76
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
164122	EMPRUNTS TAUX FIXE CLF	32 584.32	32 584.32	32 584.32
164123	EMPRUNTS TAUX FIXE C.E.	287 271.68	295 172.50	295 172.50
164124	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT FONCIER	79 072.97	82 023.25	82 023.25
164125	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT AGRICOLE	113 333.32	113 333.32	113 333.32
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	2 715.36	2 715.36
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	AUTRES EMPRUNTS			
16818	AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS	794.00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		515 056.29	525 828.76	525 828.76
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 179 797.69	8 216 205.76	8 216 205.76

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	154 500.00	176 592.08	176 592.08
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	79 500.00	76 592.08	76 592.08
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	79 500.00	76 592.08	76 592.08
	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU CPTE DE RESULTAT			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS			
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	38 000.00	39 118.57	39 118.57
13912	REGIONS	2 500.00	2 338.74	2 338.74
13913	DEPARTEMENTS	29 000.00	28 296.67	28 296.67
139148	AUTRES COMMUNES	7 000.00	6 666.67	6 666.67
13918	AUTRES	3 000.00	171.43	171.43
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	<i>Charges transférées</i>	75 000.00	100 000.00	100 000.00
- 21 -	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 000.00	100 000.00	100 000.00
	CONSTRUCTIONS			
	BATIMENTS PUBLICS			
21312	BATIMENTS SCOLAIRES		50 000.00	50 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		50 000.00	50 000.00
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	75 000.00		
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00	26 411.00	26 411.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 008 340.00		
+204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 008 340.00		
	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	708 340.00		
204422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300 000.00		
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000.00	26 411.00	26 411.00
	TERRAINS			
2112	TERRAINS DE VOIRIE	5 000.00		
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE		2 442.00	2 442.00
	CONSTRUCTIONS			
	BATIMENTS PUBLICS			
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	60 000.00	22 687.00	22 687.00
	IMMOB. CORPORELLES RECUES AU TITRE MISE A DISPOS.			
	AUTRES IMMO. CORP. RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO			
21783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		1 282.00	1 282.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>		1 227 840.00	203 003.08	203 003.08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles		8 407 637.69	8 419 208.84	8 419 208.84
RESTES A REALISER N-1				537 275.87
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				1 210 625.26
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				10 167 109.97

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	100 000.00	80 000.00	80 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	100 000.00	80 000.00	80 000.00
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON AMORTISSABLE AMENDES DE POLICE	100 000.00	80 000.00	80 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		792 777.61	792 777.61
-16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		792 777.61	792 777.61
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS		792 777.61	792 777.61
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		100 000.00	872 777.61	872 777.61
10	DOTATIONS	1 850 000.00	2 700 000.00	2 700 000.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 850 000.00	2 700 000.00	2 700 000.00
10222	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
10226	FONDS D'INVESTISSEMENT F.C.T.V.A.	490 000.00	400 000.00	400 000.00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	260 000.00	300 000.00	300 000.00
1068	RESERVES EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 100 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00		
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00	300 000.00	300 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	300 000.00	300 000.00	300 000.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		2 150 500.00	3 000 000.00	3 000 000.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 250 500.00	3 872 777.61	3 872 777.61

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap.Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
2802	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	35 000.00	21 444.00	21 444.00
28031	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT.			
28033	FRAIS D'ETUDES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	FRAIS D'INSERTION	4 000.00	1 450.00	1 450.00
28041511	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	24 400.00	24 400.00	24 400.00
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	69 000.00	66 667.00	66 667.00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	170 000.00	113 070.00	113 070.00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	4 267.00	4 267.00	4 267.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 000.00	40 083.00	40 083.00
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		12 510.00	12 510.00
2804422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	46 000.00	52 594.00	52 594.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	37 000.00	44 415.00	44 415.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	CONSTRUCTIONS			
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	145 000.00	141 361.27	141 361.27
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT	15 000.00	40 572.00	40 572.00
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	240.00	1 170.00	1 170.00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	60 000.00	63 990.00	63 990.00
281571	MATERIEL ROULANT	3 231.00	3 231.00	3 231.00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	3 400.00	380.00	380.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	59 000.00	31 855.00	31 855.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	1 900.00	1 895.00	1 895.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	78 000.00	43 150.00	43 150.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	104 000.00	121 120.00	121 120.00
28184	MOBILIER	60 000.00	42 215.00	42 215.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260 000.00	97 763.00	97 763.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME		6 173 723.04	6 267 921.36	6 267 921.36
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00	26 411.00	26 411.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000.00		
1388	AUTRES SUBVENTIONS D'INVEST. NON TRANSFERABLES AUTRES	5 000.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	768 340.00	26 411.00	26 411.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
2031	<i>FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT</i>			
	<i>FRAIS D'ETUDES</i>	50 000.00	20 000.00	20 000.00
2033	<i>FRAIS D'INSERTION</i>	10 000.00	6 411.00	6 411.00
+204	<i>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</i>	708 340.00		
	<i>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS</i>			
204182	<i>BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	708 340.00		
- 21 -	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	300 000.00		
	<i>TERRAINS</i>			
2111	<i>TERRAINS NUS</i>	45 819.00		
	<i>CONSTRUCTIONS</i>			
	<i>BATIMENTS PUBLICS</i>			
21318	<i>AUTRES BATIMENTS PUBLICS</i>	254 181.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 247 063,04	6 294 332,36	6 294 332,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles)		9 497 563,04	10 167 109,97	10 167 109,97
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré)				10 167 109,97

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel				
					9 700 000,00								
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal / montant en devise à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe / variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour un fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nombre de produits	% de l'encours						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	6						
	% de l'encours	100,00 %						
	Montant en euros	3 890 101,19						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dettes au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Acquisitions Griffons	750 507.74	124 511.89	875 019.63	375 019.63	250 000.00	250 000.00	0
Démolition des bâtiments communaux	380 000.00	0	380 000.00	257 292.00	102 708.00	0	0
Petits travaux d'investissement sur bâtiments communaux	714 000.00	0	714 000.00	277 105.26	436 894.74	0	0
Vidéoprotection	126 391.64	-22 550.20	103 841.44	81 291.24	22 550.20	0	0
DOJO	700 000.00	0	700 000.00	31 830.00	668 170.00	0	0
Salle des fêtes	3 500 000.00	0	3 500 000.00	0	1 750 000.00	1 750 000.00	0
Acquisitions liées à résiliation de la convention d'intervention foncière avec EPF PACA	1 129 567.64	0	1 129 567.64	431 125.62	349 221.01	349 221.01	0

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

Grades ou emplois (1)	catégories (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur/Directeur Général des Services	A	1		1	1		1
Directeur Général Adjoint	A	1		1	1		1
TOTAL		1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché Principal	A	3		3	3		3
Attaché	A	5		5	4		4
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3		3	2		2
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	3		3	1		1
Rédacteur	B	14		14	12		12
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	8		8	7		7
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	29		29	25		25
Adjoint Administratif	C	25		25	20		20
Adjoint Administratif 31h30	C		0,90	0,90	0,00		0,00
Adjoint Administratif 21h	C		0,60	0,60	0,60		0,60
Adjoint Administratif 20h	C		0,57	0,57	0,57		0,57
Adjoint Administratif 17h30	C		0,50	0,50	0,00		0,00
TOTAL		90,00	2,57	92,57	75,17	0,00	75,17
SECTEUR TECHNIQUE							

TOTAL	32	0	32	25	0	25
SECTEUR CULTUREL						
Bibliothécaire de 2ème classe	A	1				0
Assistant conservation Principal de 1ère classe	B	3				2
Assistant conservation Principal de 2ème Classe	B	1				0
Assistant conservation	B	3				3
Professeur d'enseignement artistique HC	A	1				1
AEA Principal de 1ère classe	B	10				10
AEA Principal de 1ère classe 15h	B		0,75			0
AEA Principal de 1ère classe 12h	B		0,60			0
AEA Principal de 1ère classe 10h	B		0,50			0,50
AEA Principal de 1ère classe 8h	B		0,40			0,40
AEA	B	1				1
Agt Patrimoine Ppal 2ème classe	C	4				3
Agt Patrimoine	C	9				7
TOTAL	33,00	2,25	35,25	27,90	0	27,90
SECTEUR ANIMATION						
Animateur principal de 2ème classe	B	0				0
Animateur	B	2				1
Adjoint d'animation	C	7				7
Adjoint d'animation 14h40	C		0,81			0,81
TOTAL	9	0,81	10	8,81	0	8,81
EMPLOIS NON CITES						
Prof. Musique	C	1				1
TOTAL	1	0	1	1	0	1

TOTAL GENERAL		355,00	57,22	412,22	316,67	0	316,67
----------------------	--	---------------	--------------	---------------	---------------	----------	---------------

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NDIR /INT/0001/02C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont compris dans le tableau de la qualité de travail prévue par la réglementation en vigueur.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). La décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * qualité de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80% (qualité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté en septembre) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emplois existant ; emplois spécifiques ; régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

IV

CL.1

CL.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/01/18 (suite)

	AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIE S (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
				Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)							
adjoint d'animation 2ème classe 4h06		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 10h10		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 12h24		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 4h06		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
adjoint d'animation 2ème classe 6h54		C	ANIM	347	/	3-a	CDD
Adjoint du patrimoine		C	CULT	347	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 6h/20h		B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 10h/20h		B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique 13h/20h		B	CULT	366	/	3-a	CDD

Assistant d'enseignement artistique 16h/20h	B	CULT	366	/	3-2	CDD
Assistant d'enseignement artistique	B	CULT	366	/	3-a	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 4h/20h	B	CULT	377	/	3-1	CDD
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe à 15h/20h	B	CULT	377	/	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
collaborateur de cabinet	A	ADM	886	/	Art 110	CDD
TOTAL GENERAL			36			

(CATEGORIE A, F et C)

DIRECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTE : Missions non rattachables à une filière.

DIREMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(CONTEXTAT : Moins de contrat (le du 26 janvier 1984 modifié) :

2e° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-3 : article 3, 2ème alinéa : accroissement substantiel d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou temporaire (article, notamment...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois de titulaire de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements correspondants (population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quantité de temps de travail est inférieure à 50 %).

3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 30 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une assemblée qui s'intègre à la collectivité ou à l'établissement en matière de créations.

3-3-5° : emplois de pédestre ou de suppression d'un service public.

2-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée (obligatoirement) proposé à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

109 : article 110 collaborateurs du groupe de cabinets.

109-3 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (piscines).

(3) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les cas particuliers devront être indiqués « A / autres » et seront l'objet d'une précision (ex : « contrats joints »).

(4) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 28 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 109 et 109-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT		FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	28 634 665.41	23 673 060.82
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		63 140.40
	002 RESULTAT DE DE FONCTIONNEMENT REPORTE		4 898 464.19
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		28 634 665.41	28 634 665.41

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 419 208.84	10 167 109.97
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	537 275.87	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 210 625.26	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		10 167 109.97	10 167 109.97
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		38 801 775.38	38 801 775.38

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 298 883.03		4 319 988.24	4 319 988.24	4 319 988.24
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 534 000.06		13 755 120.00	13 755 120.00	13 755 120.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	370 758.98		210 559.00	210 559.00	210 559.00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 896 725.24		3 554 776.85	3 554 776.85	3 554 776.85
72	PRODUCTION IMMOBILISEE					
Total des dépenses de gestion courante		22 100 367.31		21 840 444.09	21 840 444.09	21 840 444.09
66	CHARGES FINANCIERES	137 622.28		122 399.96	122 399.96	122 399.96
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00		373 900.00	373 900.00	373 900.00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00		30 000.00	30 000.00	30 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 586 449.59		22 366 744.05	22 366 744.05	22 366 744.05
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	4 970 285.04		5 278 319.09	5 278 319.09	5 278 319.09
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	1 203 438.00		989 602.27	989 602.27	989 602.27
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 173 723.04		6 267 921.36	6 267 921.36	6 267 921.36
TOTAL		28 760 172.63		28 634 665.41	28 634 665.41	28 634 665.41

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	28 634 665.41
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00		90 000.00	90 000.00	90 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES	1 372 889.74	27 423.31	1 236 700.00	1 236 700.00	1 264 123.31
73	IMPOTS TAXES	18 303 109.06		18 396 593.40	18 396 593.40	18 396 593.40
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS	3 541 613.00		3 311 175.34	3 311 175.34	3 311 175.34
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	35 717.09	402 000.00	402 000.00	437 717.09
Total des recettes de gestion courante		23 703 611.80	63 140.40	23 436 468.74	23 436 468.74	23 499 609.14
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHAR	10 000.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		23 777 611.80	63 140.40	23 496 468.74	23 496 468.74	23 559 609.14
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SEC	154 500.00		176 592.08	176 592.08	176 592.08
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		154 500.00		176 592.08	176 592.08	176 592.08
TOTAL		23 932 111.80	63 140.40	23 673 060.82	23 673 060.82	23 736 201.22

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 888 464.19
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	28 634 665.41
--	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 091 329.28
---	--------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
20	IMMO INCORPORELLES	97 904.00	63 738.21	159 440.00	159 440.00	223 178.21
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	775 000.00	10 535.99	790 000.00	790 000.00	800 535.99
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 551 529.28	200 099.77	3 445 241.00	3 445 241.00	3 645 340.77
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 240 308.12	262 901.90	3 295 696.00	3 295 696.00	3 558 597.90
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	6 664 741.40	537 275.87	7 690 377.00	7 690 377.00	8 227 652.87
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29		525 828.76	525 828.76	525 828.76
	Total des dépenses financières	515 056.29		525 828.76	525 828.76	525 828.76
45x1	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 179 797.69	537 275.87	8 216 205.76	8 216 205.76	8 753 481.63
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIO	154 500.00		176 592.08	176 592.08	176 592.08
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00		26 411.00	26 411.00	26 411.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 227 840.00		203 003.08	203 003.08	203 003.08
	TOTAL	8 407 637.69	537 275.87	8 419 208.84	8 419 208.84	8 956 484.71

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 210 625.26
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	10 167 109.97
---	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à Réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+Vote)
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT (hors 138)	100 000.00		80 000.00	80 000.00	80 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			792 777.61	792 777.61	792 777.61
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Total des recettes d'équipement	100 000.00		872 777.61	872 777.61	872 777.61
10	DOTATIONS	750 000.00		700 000.00	700 000.00	700 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés	1 100 000.00		2 000 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00				
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00		300 000.00	300 000.00	300 000.00
	Total des recettes financières	2 150 500.00		3 000 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	2 250 500.00		3 872 777.61	3 872 777.61	3 872 777.61
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	4 970 285.04		5 278 319.09	5 278 319.09	5 278 319.09
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIO	1 203 438.00		989 602.27	989 602.27	989 602.27
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00		26 411.00	26 411.00	26 411.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 247 063.04		6 294 332.36	6 294 332.36	6 294 332.36
	TOTAL	9 497 563.04		10 167 109.97	10 167 109.97	10 167 109.97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	10 167 109.97
---	---------------

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 091 329.28
---	--------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 298 883.03	4 319 988.24	4 319 988.24
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	1 722 585.67	1 544 474.24	1 544 474.24
6042	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES ACHATS PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. AMENAG.)	22 000.00	22 000.00	22 000.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
60611	FOURNITURES NON STOCKABLES			
606121	EAU ET ASSAINISSEMENT	240 000.00	196 000.00	196 000.00
606122	ELECTRICITE	565 000.00	390 900.00	390 900.00
	GAZ	330 000.00	334 750.00	334 750.00
60622	FOURNITURES NON STOCKEES			
60623	CARBURANTS	50 000.00	38 000.00	38 000.00
60624	ALIMENTATION	5 350.00	6 750.00	6 750.00
60628	PRODUITS DE TRAITEMENT	100.00	260.00	260.00
606281	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	11 100.00	12 300.00	12 300.00
	TRAVAUX EN REGIE	25 000.00	25 000.00	25 000.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60632	FOURNITURES D'ENTRETIEN	31 200.00	30 500.00	30 500.00
606320	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	107 220.00	108 126.00	108 126.00
606321	PETIT EQUIPEMENT REGIE	84 500.00	117 865.24	117 865.24
606322	PETIT EQUIPEMENT ATELIERS	3 100.00	3 000.00	3 000.00
606323	PETIT EQUIPEMENT MAGASIN	21 000.00	30 000.00	30 000.00
606324	MATERIEL JETABLE	7 900.00	7 000.00	7 000.00
606326	PETIT MATERIEL SECURITE	1 500.00	3 500.00	3 500.00
606328	PETIT EQUIPEMENT SONORISATION	2 000.00	2 000.00	2 000.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	1 000.00	1 000.00	1 000.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	31 550.00	30 500.00	30 500.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	14 100.00	13 650.00	13 650.00
60651	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	4 900.00	4 150.00	4 150.00
60652	ABONNEMENTS PERIODIQUES	9 000.00	8 800.00	8 800.00
60653	LIVRES DISQUES CASSETTES ADULTE (BIBLIO MEDIA)	1 500.00	1 500.00	1 500.00
60655	ACQUISITIONS DOCUMENTS NON SCOLAIRES	37 815.67	35 400.00	35 400.00
60656	RESSOURCES NUMERIQUES	3 500.00	9 323.00	9 323.00
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	82 500.00	83 000.00	83 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	10 000.00	9 700.00	9 700.00
60688	AUTRES	1 750.00	1 500.00	1 500.00
606882	AUTRES FOURNITURES SERVICE INFORMATIQUE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	1 012 405.88	1 081 312.00	1 081 312.00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6132	LOCATIONS			
6135	LOCATIONS IMMOBILIERES	19 000.00	18 000.00	18 000.00
	LOCATIONS MOBILIERES	24 231.00	103 972.00	103 972.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	108 510.00	117 000.00	117 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS			
615221	TERRAINS	8 424.00	36 424.00	36 424.00
615228	BATIMENTS PUBLICS	141 470.00	141 500.00	141 500.00
6152283	AUTRES BATIMENTS	6 500.00	6 600.00	6 600.00
615231	ENTRETIEN BATIMENTS LES GRIFFONS	3 200.00	3 000.00	3 000.00
615232	VOIRIES	13 900.00		
61524	RESEAUX	25 000.00	10 000.00	10 000.00
	BOIS ET FORETS	1 000.00		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
	MATERIEL ROULANT	36 200.88	55 000.00	55 000.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	11 500.00	14 453.00	14 453.00
615583	ENTRETIEN MATERIEL SERVICE INFORMATIQUE	98 000.00	95 000.00	95 000.00
6156	MAINTENANCE	179 900.00	161 700.00	161 700.00
	PRIMES D'ASSURANCE			
6161	MULTIRISQUES	77 000.00	80 000.00	80 000.00
6168	AUTRES	96 500.00	91 457.00	91 457.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	26 280.00	25 100.00	25 100.00
6173	ETUDES ET RECHERCHES DIVERS	16 500.00	10 000.00	10 000.00
	DIVERS			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	22 450.00	20 050.00	20 050.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	69 300.00	66 616.00	66 616.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	100.00	100.00	100.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	3 000.00		
61881	FRAIS DE RELIURE	2 700.00	4 000.00	4 000.00
61883	FRAIS D'ANALYSE	1 740.00	1 340.00	1 340.00
-62-	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 416 492.36	1 503 602.00	1 503 602.00
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	6 269.00	2 000.00	2 000.00
6226	HONORAIRES	38 500.00	45 000.00	45 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	133 520.00	129 670.00	129 670.00
6228	DIVERS	4 500.00	4 500.00	4 500.00
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	23 400.00	25 784.00	25 784.00
6232	FETES ET CEREMONIES	146 568.00	149 834.00	149 834.00
62323	FETES ET CEREMONIES VOEUX PERSONNEL	10 000.00	10 000.00	10 000.00
62324	FETES ET CEREMONIES ARBRE DE NOEL	13 000.00	12 000.00	12 000.00
62325	FETES ET CEREMONIES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
62326	SPECTACLE SCOLAIRE DE FIN D'ANNEE	8 000.00	8 000.00	8 000.00
62327	ACTION DE VALORISATION DU PATRIMOINE	7 750.00	8 000.00	8 000.00
62328	FETES CEREMONIES SPORTS - COMMUNICATION	9 500.00	12 000.00	12 000.00
62329	FORUM DES ASSOCIATIONS	14 000.00	11 000.00	11 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	43 500.00	42 904.00	42 904.00
6237	PUBLICATIONS	11 700.00	17 950.00	17 950.00
6238	DIVERS	28 800.00	32 565.00	32 565.00
6247	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
	TRANSPORTS COLLECTIFS	28 600.00	26 500.00	26 500.00
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000.00	1 800.00	1 800.00
6256	MISSIONS	13 270.00	10 000.00	10 000.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	48 000.00	48 000.00	48 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	52 000.00	52 000.00	52 000.00
62621	FRAIS TELECOMMUNICATION TELEPHONE MOBILE	18 000.00	18 000.00	18 000.00
62622	INTERNET	15 000.00	13 500.00	13 500.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	135 570.00	139 275.00	139 275.00
62811	COTISATION	1 400.00	1 400.00	1 400.00
62813	COTISATION AMFV	4 000.00	4 500.00	4 500.00
62814	COTISATION CAUE	1 850.00	1 850.00	1 850.00
62816	COTISATION SMDVF	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISES, FORETS ET BOIS)	10 200.00	7 260.00	7 260.00
62848	REDEVANCES POUR AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
62878	A D'AUTRES ORGANISMES		2 000.00	2 000.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	574 595.36	653 310.00	653 310.00
-63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	147 399.12	190 600.00	190 600.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
63512	IMPOTS DIRECTS TAXES FONCIERES	120 000.00	160 000.00	160 000.00
6354	DRÔITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	6 699.12	7 000.00	7 000.00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	13 000.00	13 000.00	13 000.00
6372	REDEVANCE SACEM	7 700.00	10 600.00	10 600.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 534 000.06	13 755 120.00	13 755 120.00
-62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	162 695.06	176 876.00	176 876.00
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6216	PERSONNEL AFFECTE PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	28 697.00	51 876.00	51 876.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	133 998.06	125 000.00	125 000.00
-63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	164 490.00	202 554.00	202 554.00
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.)			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	38 400.00	38 412.00	38 412.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.		38 072.00	38 072.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET	126 090.00	126 070.00	126 070.00
-64 -	CHARGES DE PERSONNEL	13 206 815.00	13 375 690.00	13 375 690.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	6 602 150.00	6 648 150.00	6 648 150.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	182 960.00	170 550.00	170 550.00
64118	AUTRES INDEMNITES	1 793 900.00	1 990 000.00	1 990 000.00
	PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	892 850.00	969 400.00	969 400.00
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	1 444 680.00	1 327 600.00	1 327 600.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	2 081 250.00	2 098 800.00	2 098 800.00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	56 565.00	44 960.00	44 960.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	47 070.00	46 470.00	46 470.00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	26 210.00	25 420.00	25 420.00
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	39 180.00	340.00	340.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	40 000.00	54 000.00	54 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	370 758.98	210 559.00	210 559.00
-73 -	IMPOTS ET TAXES	370 758.98	210 559.00	210 559.00
	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS ET TAXES			
739115	VERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS LOCAUX PRELEVEMENT AU TITRE DE L'ART. 55 LOI SRU	155 758.98		
739223	PRELEVEMENTS POUR REVERSEMENTS DE FISCALITE FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET	215 000.00	210 559.00	210 559.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 896 725.24	3 554 776.85	3 554 776.85
-65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 896 725.24	3 554 776.85	3 554 776.85
6521	DEFICIT OU EXCEDENT BUDGETS ANNEX. ADMINISTRATIFS DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES ADMINISTRATIFS	481 758.14	370 774.70	370 774.70
6531	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ INDEMNITES	143 200.00	140 000.00	140 000.00
6532	FRAIS DE MISSION	3 000.00	3 000.00	3 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	9 450.00	9 300.00	9 300.00
6535	FORMATION	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
6542	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CREANCES ETEINTES	20 000.00 5 000.00	30 000.00 5 000.00	30 000.00 5 000.00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE D'INCENDIE	739 209.00	754 064.00	754 064.00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	14 422.50	10 000.00	10 000.00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT VERSEES			
657362	SUBV. FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS CCAS	800 000.00	785 000.00	785 000.00
65738	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	37 502.00	38 690.00	38 690.00
6574	SUBV. FONCTIONNEMENT ASSOCIATIONS ET AUTRES	1 289 116.30	1 096 991.45	1 096 991.45
657483	SUBVENTION FACADES	7 880.00	7 000.00	7 000.00
657485	PARTICIPATION MARIE RIVIER	190 232.00	180 942.00	180 942.00
657489	PARTICIPATION ECOLE STEINER	5 955.30	6 014.70	6 014.70
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	140 000.00	108 000.00	108 000.00
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656	22 100 367.31	21 840 444.09	21 840 444.09
66	CHARGES FINANCIERES	137 622.28	122 399.96	122 399.96
-66 -	CHARGES FINANCIERES	137 622.28	122 399.96	122 399.96
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES INTERETS REGLES A ECHEANCE	132 622.28	117 399.96	117 399.96
6615	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	5 000.00	5 000.00	5 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00	373 900.00	373 900.00
-67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	318 460.00	373 900.00	373 900.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6712	AMENDES FISCALES ET PENALES	28 460.00	25 000.00	25 000.00
6714	BOURSES ET PRIX	60 000.00	58 900.00	58 900.00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPE DE GESTION	85 000.00	100 000.00	100 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
6745	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	100 000.00	150 000.00	150 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 000.00	15 000.00	15 000.00
68	DOTATIONS AMORTISSEMENT	30 000.00	30 000.00	30 000.00
-68-	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6817	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS	30 000.00	30 000.00	30 000.00
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		22 586 449.59	22 366 744.05	22 366 744.05

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
6811	DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 173 723.04	6 267 921.36	6 267 921.36
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 173 723.04	6 267 921.36	6 267 921.36

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réell)	28 760 172.63	28 634 665.41	28 634 665.41
---	---------------	---------------	---------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+)	28 634 665.41

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	90 000.00	90 000.00	90 000.00
-64 -	CHARGES DE PERSONNEL	90 000.00	90 000.00	90 000.00
6419	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	5 000.00	5 000.00	5 000.00
64192	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	15 000.00	15 000.00	15 000.00
64193	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION ASSURANCES	70 000.00	70 000.00	70 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES	1 372 889.74	1 236 700.00	1 236 700.00
-70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 372 889.74	1 236 700.00	1 236 700.00
	REDEVANCES ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE			
70311	CONCESSIONS ET REDEVANCES FUNERAIRES CONCESSION DANS LES CIMETIERES (PRODUIT NET)	38 000.00	30 000.00	30 000.00
70323	DROITS DE PERMIS DE STATION. DE LOCAT. SUR VOIE PU REDEV. D'OCCUPAT. DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	48 000.00	50 000.00	50 000.00
70388	AUTRES REDEV. ET RECETTES D'UTILISATION DU DOMAINE AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	PRESTATIONS DE SERVICES			
70621	DROITS D'ENTREE BIBLIOTHEQUE	17 000.00	17 000.00	17 000.00
70622	DROITS D'ENTREE ECOLE DE MUSIQUE	59 000.00	60 000.00	60 000.00
70624	DROITS ENTREE SPECTACLES	8 000.00	8 000.00	8 000.00
70631	REDEV. ET DROITS DES SERVICES A CAR. SPORTIF ET LO A CARACTERE SPORTIF	120 000.00	110 000.00	110 000.00
70661	DROITS D'ENTREES CRECHE	258 000.00	260 000.00	260 000.00
70669	PRESTATIONS CESAM	4 500.00	4 000.00	4 000.00
7067	REDEVAN. ET DROITS SCES PERISCOLAIRES ET ENSEIG.	38 000.00	40 000.00	40 000.00
7083	AUTRES PRODUITS LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	1 300.00	1 400.00	1 400.00
70841	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX BUDG. ANNEX., REGIES MUNICIPALES, CCAS ET CDE	51 889.74	20 000.00	20 000.00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	186 000.00	160 000.00	160 000.00
70872	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES MUNICIPALES	430 900.00	370 000.00	370 000.00
70873	PAR LES CCAS	100 000.00	85 000.00	85 000.00
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	11 000.00	20 000.00	20 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	300.00	300.00	300.00
73	IMPOTS TAXES	18 303 109.06	18 396 593.40	18 396 593.40
-73 -	IMPOTS ET TAXES	18 303 109.06	18 396 593.40	18 396 593.40
	IMPOTS LOCAUX			
73111	CONTRIBUTIONS DIRECTES TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 040 362.06	9 148 846.40	9 148 846.40
	FISCALITE REVERSEE			
73211	FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES ATTRIBUTION DE COMPENSATION	8 106 747.00	8 106 747.00	8 106 747.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	TAXES PR UTILISAT. SERVICES PUBLICS ET			
7336	DROITS DE PLACE	40 000.00	40 000.00	40 000.00
7337	DROITS DE STATIONNEMENT	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	IMPOTS ET TAXES LIES A LA PRODUCT. ENERG. ET INDUS			
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	420 000.00	420 000.00	420 000.00
7355	TAXE SUR L'ENERGIE HYRAULIQUE	2 000.00	2 000.00	2 000.00
	IMPOTS ET TAXES LIES AUX ACTIVITES DE SERVICES			
73681	EMPLACEMENTS PUBLICITAIRES	215 000.00	200 000.00	200 000.00
	AUTRES TAXES			
7381	TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	475 000.00	475 000.00	475 000.00
74	DOTATIONS,SUBVENTIONS	3 541 613.00	3 311 175.34	3 311 175.34
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 541 613.00	3 311 175.34	3 311 175.34
	D.G.F.			
7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 033 080.00	1 007 990.00	1 007 990.00
	DOTATION D'AMENAGEMENT			
74123	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	629 000.00	642 616.00	642 616.00
	PARTICIPATIONS			
	ETAT			
74718	AUTRES	127 000.00	90 000.00	90 000.00
	REGIONS			
7472		3 000.00	3 000.00	3 000.00
74728	SUBVENTION REGION MAISON DE JUSTICE	10 000.00	10 000.00	10 000.00
74733	SUBVENTION DEPARTEMENT PADE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
74748	AUTRES COMMUNES	15 020.00		
7478	AUTRES ORGANISMES	1 100 000.00	950 000.00	950 000.00
	AUTRES ATTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS			
	ATTRIBUTIONS DE PEREQUATION ET DE COMPENSATION			
748314	DOTAT. UNIQUE DES COMPENS. SPECIFIQUES A TAXE PROF	21 994.00	21 554.12	21 554.12
74834	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXES FONCIERES	54 226.00	53 141.48	53 141.48
74835	ETAT - COMPENSAT. EXONERATIONS TAXE HABITATION	519 463.00	509 073.74	509 073.74
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	3 800.00	3 800.00	3 800.00
7485	DOTATION POUR LES TITRES SECURISES	5 030.00		
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	402 000.00	402 000.00
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	396 000.00	402 000.00	402 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	396 000.00	400 000.00	400 000.00
75814	REDEVANCES SUR L'ENERGIE HYDRAULIQUE		2 000.00	2 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		23 703 611.80	23 436 468.74	23 436 468.74
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 000.00	50 000.00	50 000.00
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	64 000.00	50 000.00	50 000.00
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4 000.00		
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	60 000.00	50 000.00	50 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
78	TX EQUIPEMENT EN REGIE ET REDUCTION DE CHARGES	10 000.00	10 000.00	10 000.00
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
7817	REP. SUR AMO. ET PROVIS. (POTS DE FONCTIONN.COURAN REP. SUR PROV. PR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	10 000.00	10 000.00	10 000.00
- 78 -	<i>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</i>			
TOTAL DES RECETTES REELLES		23 777 611.80	23 496 468.74	23 496 468.74

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
042	OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	154 500.00	176 592.08	176 592.08
- 72 - 722	PRODUCTION IMMOBILISEE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 000.00 75 000.00	100 000.00 100 000.00	100 000.00 100 000.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. C.PTE DE RESULTA	79 500.00 79 500.00	76 592.08 76 592.08	76 592.08 76 592.08
- 78 -	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		154 500.00	176 592.08	176 592.08

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réel)	23 932 111.80	23 673 060.82	23 673 060.82
---	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1	63 140.40
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICI	4 898 464.19
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+)	28 634 665.41

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	IMMO INCORPORELLES	97 904.00	159 440.00	159 440.00
- 20 - 20248	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETUDES PLU	97 904.00 51 904.00	159 440.00 48 000.00	159 440.00 48 000.00
2031 203146 203149 2033	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES FRAIS D'ETUDES DIVERSES FRAIS D'ETUDES DIVERSES FRAIS D'INSERTION	6 000.00 30 000.00 20 000.00 10 000.00	40 000.00 30 000.00 18 500.00 10 000.00	40 000.00 30 000.00 18 500.00 10 000.00
205132	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	10 000.00	14 940.00	14 940.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	775 000.00	790 000.00	790 000.00
- 20 - +204	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	775 000.00 775 000.00	790 000.00 790 000.00	790 000.00 790 000.00
2041512 204182	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	740 000.00 25 000.00	740 000.00	740 000.00
20422	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE. BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 000.00	50 000.00	50 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 551 529.28	3 445 241.00	3 445 241.00
- 21 - 211109 2112 21120	IMMOBILISATIONS CORPORELLES TERRAINS ACQUISITION TERRAINS DIVERS TERRAINS DE VOIRIE ACQUISITION TERRAINS VOIRIE	2 551 529.28 398 000.00 45 500.00 15 715.00	3 445 241.00 733 500.00 88 000.00 32 215.00	3 445 241.00 733 500.00 88 000.00 32 215.00
2128	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	20 000.00	57 000.00	57 000.00
21312 2131841 2131842 2131891	CONSTRUCTIONS BATIMENTS PUBLICS BATIMENTS SCOLAIRES IMMEUBLES VIEUX SORGUES BATIMENTS GRIFFONS DEMOLITION BATIMENTS COMMUNAUX	18 000.00 100 000.00 332 796.00	355 000.00 200 000.00 322 500.00	355 000.00 200 000.00 322 500.00
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	948 396.00	892 017.00	892 017.00
2151091 2152	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES POTEAUX INCENDIE INSTALLATIONS DE VOIRIE	40 000.00 6 000.00		
21534	RESEAUX DIVERS RESEAUX D'ELECTRIFICATION	115 000.00	115 000.00	115 000.00
21568	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DEFENSE CIVILE AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE DEFENSE CIVILE	104 112.28	277 550.00	277 550.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
215804	ACQUISITION MOBILIER URBAIN	5 000.00	7 100.00	7 100.00
215833	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	10 000.00	20 779.00	20 779.00
215834	AUTRES MATERIEL ET OUTILLAGE ENTRETIEN	42 000.00	6 200.00	6 200.00
215869	ACQUISITION MATERIEL SPORTS	5 000.00	6 000.00	6 000.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2182331	ACQUISITIONS VEHICULES	87 800.00	52 000.00	52 000.00
218332	MATERIEL BUREAU/INFO. SCE INFORMATIQUE	149 000.00	190 000.00	190 000.00
218431	ACQ MOBILIER CENTRE ADMINISTRATIF	10 000.00	10 000.00	10 000.00
2184791	ACQUISITION MOBILIER ECOLES	10 000.00	20 600.00	20 600.00
218495	ACQUISITION MOBILIER CRECHE		2 500.00	2 500.00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 500.00	4 480.00	4 480.00
218827	ACQUISITION MATERIEL BIBLIOTHEQUE		1 200.00	1 200.00
21882710	CONSTITUTION FONDS MEDIATHEQUE	3 000.00		
218828	ACQUISITION MATERIEL ECOLE DE MUSIQUE	9 000.00	5 000.00	5 000.00
218836	ACQUISITION MATERIEL FETES	11 450.00	29 400.00	29 400.00
2188361	MATERIEL ILLUMINATIONS	50 000.00		
218839	AUTRES MATERIELS POLICE	10 000.00	15 200.00	15 200.00
2188791	ACQUISITION AUTRES IMMOBLIS CORPORELLES	1 260.00		
218895	AUTRES ACQUISITIONS CRECHE		2 000.00	2 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 240 308.12	3 295 696.00	3 295 696.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 240 308,12	3 295 696,00	3 295 696,00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
231214	ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT		97 872.00	97 872.00
2313013	TRAVAUX CENTRE DE LOISIRS (EX AVEAT)		25 000.00	25 000.00
2313200	TRAVAUX GENDARMERIE		8 000.00	8 000.00
231322	TRAVAUX HOTEL DE VILLE	25 500.00	80 000.00	80 000.00
2313222	TRAVAUX STADE CHEVALIER	17 000.00	5 278.00	5 278.00
231325	TRAVAUX EGLISE	5 600.00	11 204.00	11 204.00
2313271	TRAVAUX MEDIATHEQUE	40 000.00	64 024.00	64 024.00
231329	GROSSES REPARATIONS DIVERS BATIMENTS	136 630.53	154 666.00	154 666.00
2313291	TRAVAUX DIVERS BATIMENTS.	140 000.00	200 000.00	200 000.00
231331	TRAVAUX CENTRE ADMINISTRATIF	38 633.00	75 002.00	75 002.00
231333	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES	44 114.31	27 139.00	27 139.00
231335	TRAVAUX PRESBYTERE	30 000.00		
231336	TRAVAUX SALLE DES FETES		809 576.00	809 576.00
2313414	TRAVAUX LOCAL AVENUE GENTILLY	1 495.20		
231345	TRAVAUX CHAPELLE SAINT SIXTE		17 000.00	17 000.00
231351	TRAVAUX GYMNASSE CHAFFUNES		38 500.00	38 500.00
231352	TRAVAUX GYMNASSE COUBERTIN	142 500.00	126 500.00	126 500.00
231353	TRAVAUX SALLE SCHIERANO		45 000.00	45 000.00
231355	TRAVAUX SALLE DE JUDO		32 000.00	32 000.00
231362	TRAVAUX STADE BADAFFIER	105 500.00	54 791.00	54 791.00
231363	TRAVAUX BOULODROME	5 642.00		
2313632	TENNIS ROUTE D'ENTRAIGUES	55 319.28		
231364	TRAVAUX PARC MUNICIPAL		76 000.00	76 000.00
2313651	TRAVAUX PLAN D'EAU DE LA LIONNE	341 500.00		
231370	TRAVAUX ECOLE JEAN JAURES		2 713.00	2 713.00
231371	TRAVAUX ECOLE BECASSIERES	11 478.00	400.00	400.00
231372	TRAVAUX ECOLE MOURE DE SEVE		4 877.00	4 877.00
231373	TRAVAUX ECOLE SEVIGNE	99 350.00	24 000.00	24 000.00
231374	TRAVAUX ECOLE ELSA TRIOLET		8 800.00	8 800.00
231375	TRAVAUX ECOLE MAILLAUDE	100 000.00	97 400.00	97 400.00
231376	TRAVAUX ECOLE FREDERI MISTRAL		257 600.00	257 600.00
231377	TRAVAUX ECOLE LE PARC		17 000.00	17 000.00
231378	TRAVAUX ECOLE LES RAMIERES		238 250.00	238 250.00
231379	TRAVAUX ECOLE GERARD PHILIPPE		22 313.00	22 313.00
2313791	JEUX COURS D'ECOLAS	15 000.00	15 000.00	15 000.00
2313792	TRAVAUX LOGTS FONCTION DIVERS GROUPES SCOLAIRES	1 271.68		
2313794	TRAVAUX ECOLE LA PINEDE		45 000.00	45 000.00
231382	TRAVAUX PISCINE CANETON	12 891.00	29 985.00	29 985.00
231383	TRAVAUX CHATEAU ST HUBERT	140 000.00	45 000.00	45 000.00
231390	TRAVAUX CHATEAU GENTILLY	1 080 000.00	27 234.00	27 234.00
2313905	TRAVAUX RESIDENCE AUTONOMIE		370 572.00	370 572.00
2313906	TRX AMENAGEMENT BOUTIQUES A L'ESSAI		15 000.00	15 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
231392	TRAVAUX FOYER ESPACE DU MOULIN	942.00		
231393	TRAVAUX SALLES DE QUARTIER	5 000.00		
231394	TRAVAUX CHATEAU PAMARD	6 939.00	15 000.00	15 000.00
231395	TRAVAUX CRECHE	14 600.00	33 900.00	33 900.00
231397	TRAVAUX CIMETIERE	25 000.00	55 000.00	55 000.00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	589 902.12		
23156	TRAVAUX STATION POMPAGE PONTILLAC	8 500.00		
2316	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART		23 100.00	23 100.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		6 664 741.40	7 690 377.00	7 690 377.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29	525 828.76	525 828.76
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	515 056.29	525 828.76	525 828.76
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
164122	EMPRUNTS TAUX FIXE CLF	32 584.32	32 584.32	32 584.32
164123	EMPRUNTS TAUX FIXE C.E.	287 271.68	295 172.50	295 172.50
164124	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT FONCIER	79 072.97	82 023.25	82 023.25
164125	EMPRUNTS TAUX FIXE CREDIT AGRICOLE	113 333.32	113 333.32	113 333.32
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 000.00	2 715.36	2 715.36
	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
	AUTRES EMPRUNTS			
16818	AUTRES EMPRUNTS - AUTRES PRETEURS	794.00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		515 056.29	525 828.76	525 828.76
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 179 797.69	8 216 205.76	8 216 205.76

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	154 500.00	176 592.08	176 592.08
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	79 500.00	76 592.08	76 592.08
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	79 500.00	76 592.08	76 592.08
	SUBV. INVEST. TRANSFEREES AU CPTE DE RESULTAT			
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS			
13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	38 000.00	39 118.57	39 118.57
13912	REGIONS	2 500.00	2 338.74	2 338.74
13913	DEPARTEMENTS	29 000.00	28 296.67	28 296.67
139148	AUTRES COMMUNES	7 000.00	6 666.67	6 666.67
13918	AUTRES	3 000.00	171.43	171.43
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	<i>Charges transférées</i>	75 000.00	100 000.00	100 000.00
- 21 -	NEUTRALISATIONS ET REALISATIONS D'OPERATIONS			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	75 000.00	100 000.00	100 000.00
	CONSTRUCTIONS			
	BATIMENTS PUBLICS			
21312	BATIMENTS SCOLAIRES		50 000.00	50 000.00
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS		50 000.00	50 000.00
2135	INSTAL. GEN., AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONST.	75 000.00		
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00	26 411.00	26 411.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 008 340.00		
+204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 008 340.00		
	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	708 340.00		
204422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300 000.00		
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000.00	26 411.00	26 411.00
	TERRAINS			
2112	TERRAINS DE VOIRIE	5 000.00		
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE		2 442.00	2 442.00
	CONSTRUCTIONS			
	BATIMENTS PUBLICS			
21318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	60 000.00	22 687.00	22 687.00
	IMMOB. CORPORELLES RECUES AU TITRE MISE A DISPOS.			
	AUTRES IMMO. CORP. RECUES AU TITRE DE MISE A DISPO			
21783	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE		1 282.00	1 282.00
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
<i>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</i>		1 227 840.00	203 003.08	203 003.08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles		8 407 637.69	8 419 208.84	8 419 208.84
RESTES A REALISER N-1				537 275.87
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				1 210 625.26
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				10 167 109.97

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	100 000.00	80 000.00	80 000.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	100 000.00	80 000.00	80 000.00
1342	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON AMORTISSABLE AMENDES DE POLICE	100 000.00	80 000.00	80 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		792 777.61	792 777.61
-16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		792 777.61	792 777.61
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS EMPRUNTS EN EUROS		792 777.61	792 777.61
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		100 000.00	872 777.61	872 777.61
10	DOTATIONS	1 850 000.00	2 700 000.00	2 700 000.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 850 000.00	2 700 000.00	2 700 000.00
	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
10222	FONDS D'INVESTISSEMENT			
10226	F.C.T.V.A.	490 000.00	400 000.00	400 000.00
	TAXE D'AMENAGEMENT	260 000.00	300 000.00	300 000.00
	RESERVES			
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 100 000.00	2 000 000.00	2 000 000.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500.00		
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00		
024	PRODUITS DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	300 000.00	300 000.00	300 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	300 000.00	300 000.00	300 000.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		2 150 500.00	3 000 000.00	3 000 000.00
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 250 500.00	3 872 777.61	3 872 777.61

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap.Art	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	4 970 285.04	5 278 319.09	5 278 319.09
040	OPÉRATIONS D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 203 438.00	989 602.27	989 602.27
2802	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS LIES A LA REAL.DES DOCS D'URBA,NUM DU CADAST	35 000.00	21 444.00	21 444.00
28031	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT.			
28033	FRAIS D'ETUDES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
	FRAIS D'INSERTION	4 000.00	1 450.00	1 450.00
28041511	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	24 400.00	24 400.00	24 400.00
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	69 000.00	66 667.00	66 667.00
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	170 000.00	113 070.00	113 070.00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	4 267.00	4 267.00	4 267.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 000.00	40 083.00	40 083.00
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		12 510.00	12 510.00
2804422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	46 000.00	52 594.00	52 594.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	37 000.00	44 415.00	44 415.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	CONSTRUCTIONS			
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	145 000.00	141 361.27	141 361.27
28132	IMMEUBLES DE RAPPORT	15 000.00	40 572.00	40 572.00
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	240.00	1 170.00	1 170.00
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE, DEFENSE CIVILE	60 000.00	63 990.00	63 990.00
281571	MATERIEL ROULANT	3 231.00	3 231.00	3 231.00
281578	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	3 400.00	380.00	380.00
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	59 000.00	31 855.00	31 855.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	1 900.00	1 895.00	1 895.00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	78 000.00	43 150.00	43 150.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	104 000.00	121 120.00	121 120.00
28184	MOBILIER	60 000.00	42 215.00	42 215.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	260 000.00	97 763.00	97 763.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEME	6 173 723.04	6 267 921.36	6 267 921.36
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	1 073 340.00	26 411.00	26 411.00
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5 000.00		
1388	AUTRES SUBVENTIONS D'INVEST. NON TRANSFERABLES AUTRES	5 000.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	768 340.00	26 411.00	26 411.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
2031	<i>FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT</i>			
	<i>FRAIS D'ETUDES</i>	50 000.00	20 000.00	20 000.00
2033	<i>FRAIS D'INSERTION</i>	10 000.00	6 411.00	6 411.00
+204	<i>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</i>	708 340.00		
204182	<i>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS</i>	708 340.00		
- 21 -	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	300 000.00		
2111	<i>TERRAINS TERRAINS NUS</i>	45 819.00		
	<i>CONSTRUCTIONS</i>			
21318	<i>BATIMENTS PUBLICS AUTRES BATIMENTS PUBLICS</i>	254 181.00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		7 247 063,04	6 294 332,36	6 294 332,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles		9 497 563,04	10 167 109,97	10 167 109,97
RESTES A REALISER N-1				
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICI				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Ré				10 167 109,97

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de Taux (5)	Taux actuariel				
					9 700 000,00								
Total général													

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation

(2) Nominal / montant en devise à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour un fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

